



PROJET AGREMENT CENTRE SOCIAL SOCIOCULTUREL

« Un projet d'animation ancré dans son territoire et qui place les habitants au cœur d'une démarche participative »



SOMMAIRE

INTRODUCTION	P. 4
A) GENESE DU PROJET	p. 6
A.a) Missions générales	p. 6
A.b) Missions spécifiques	p. 8
A.c) Evaluation de la période de préfiguration	p. 9
B) DESCRIPTIF DU CONTEXTE TERRITORIAL	p. 14
B.a) Territoire d'intervention, zone d'influence	p. 14
B.b) Présentation de la démarche de diagnostic	p. 15
C) DONNEES STATISTIQUES	P. 16
C.a) Données géographiques et historiques	p. 16
C.b) Données démographiques et sociologiques	p. 17
C.c) Données économiques	p. 20
C.d) Données sur les infrastructures	p. 22
C.e) Evolutions politiques	p. 23
D) ORGANISATION DU CENTRE D'ANIMATION	P. 26
D.a) Schéma organisationnel actuel	p. 26
D.b) Projection organisationnelle	p. 27
D.c) Transposition in fine de la vision du Centre	p. 28
E) ORGANISATION TERRITORIALE	p. 29
F) PARTENARIAT LOCAL	p. 30
G) ELEMENTS D'EVALUATION ET DE CONTEXTE	p. 30
H) LES ATTENTES COMMUNES DES PARTENAIRES	p. 31
H.a) Contribution de la collectivité	p. 31
H.b) Contribution des institutions	p. 43
H.c) Contribution de associations	p. 51
H.d) Contribution des bénévoles et des salariés	p. 67
H.e) Contribution des habitants	p. 71
I) ANALYSE DES DONNEES COLLECTEES ET HYPOTHESES	p. 84
I.a) Le territoire : cohérence, forces, faiblesses, évolution	p. 84

I.b) La population : atouts et problématiques	p. 84
I.c) L'offre de service sur le territoire	p. 85
I.d) L'organisation du partenariat	p. 86
I.e) Des hypothèses à l'image des constats établis	p. 86
J) CONDITIONS D'ELABORATION DU PROJET SOCIAL	p. 87
J.a) Participation du gestionnaire	p. 87
J.b) Participation des élus	p. 87
J.c) Participation des habitants	p. 88
J.d) Participation des associations	p. 88
J.e) Participation des partenaires	p. 88
K) LE PROJET SOCIAL	P. 88
K.a) Actions en direction de la population	p. 89
K.b) Actions en direction de la famille	p. 90
K.c) Actions en direction de l'enfance et de la jeunesse	p. 91
K.d) Actions (spécifiques) en direction de Claires-Fontaines	p. 93
K.e) Actions inhérentes à la nouvelle collectivité	p. 94
L) LES MOYENS FONCTIONNELS, HUMAINS, FINANCIERS	p. 95
L.a) Organigrammes et état du personnel	p. 95
L.b) La place des bénévoles	p. 98
L.c) Organisation du partenariat	p. 98
L.d) Description sommaire des locaux	p. 98
L.e) le budget	p. 99

INTRODUCTION

Créée il y a 40 ans (mars 1976), l'association centre d'animation les Unelles réaffirme, en s'engageant dans la démarche d'agrément centre social socioculturel, ses valeurs fondamentales inspirées des courants de l'Education Populaire et de ses statuts. Le Centre d'Animation est un lieu d'accueil, de convivialité, de formation et d'échanges de savoirs. Le Centre d'animation favorise la communication entre ses adhérents, le monde associatif, les institutions et l'ensemble de la population.

Il rappelle son attachement : au bénévolat ; à l'égalité des sexes ; à la mixité sociale et intergénérationnelle ; à l'accueil de tous sans discrimination sociale ; à la création du lien social et familial.

Le Centre d'Animation les Unelles souhaite conforter son objet en proposant un projet d'animation globale qui ne s'adressera plus exclusivement à ses adhérents mais à l'ensemble de la population de la communauté de communes dans sa diversité.

Cette décision a été prise à partir de plusieurs constats :

- 1) Le renouvellement du projet associatif. Celui-ci est arrivé à son terme en 2014 et le centre d'animation a besoin de nouvelles perspectives pour évoluer.
- 2) La convention signée entre le Centre d'animation et la CBC et qui introduit la mission de participer à la définition et à la mise en œuvre de la politique socioculturelle et socioéducative de la collectivité et notamment de porter la réflexion sur l'opportunité et la faisabilité de créer un centre social socioculturel sur le territoire communautaire.
- 3) La création successive de nouveaux territoires : création de la Communauté du Bocage Coutançais (01/01/2014) qui a aggloméré 4 anciennes communautés de communes ; Création d'une nouvelle communauté de communes le 1^{er} janvier 2017 : Coutances Mer et Bocage, qui verra le territoire notablement transformé et dans sa géographie et dans sa population (65 communes – 48.000 habitants)
- 4) La mise en place d'un Projet Educatif Social Local à cette échelle.

Parce que le Centre d'Animation a vocation à être référent de l'animation globale du territoire et de la coordination de l'action sociale transversale dudit territoire ;

Parce que l'action du Centre d'Animation a trait à l'ensemble des registres nécessaires au renforcement des liens sociaux : aux loisirs, à l'animation, à l'éducation, à la culture, aux solidarités, aux activités sportives ;

Parce que le Centre d'Animation a également vocation à gérer des services destinés à tous les habitants, avec un objectif d'équité territoriale ;

Parce que soucieux du respect de la démarche participative dans l'élaboration de son projet de centre social socioculturel, le conseil d'administration a choisi d'y associer, tout au long du processus, les bénévoles, les salariés, les adhérents du centre

d'animation, les habitants de la Communauté de communes, les partenaires associatifs et institutionnels et les élus communautaires ;

Le conseil d'administration, après en avoir débattu, a décidé le mercredi 18 mars 2015 d'engager résolument le Centre d'Animation Les Unelles dans le processus d'élaboration d'un projet de centre social socioculturel sur le territoire communautaire. Par délibération du mercredi 13 avril 2015, les élus de la communauté de communes, à l'unanimité, ont approuvé cette démarche apportant ainsi leur soutien et encouragé le centre d'animation à déposer une demande d'agrément auprès des services de la Caisse d'Allocations Familiales de la Manche.

A) **GENESE DU PROJET**

Evaluation en lien avec les 2 missions principales des structures d'animation de la vie sociale et des 5 missions spécifiques des centres sociaux énoncées par la CNAF.

A.a) Missions générales :

Mission 1 : Lieu de proximité à vocation globale, familiale et intergénérationnelle qui accueille toute la population en veillant à la mixité sociale

Mission 2 : Lieu d'animation de la vie sociale permettant aux habitants d'exprimer, de concevoir et de réaliser leurs projets

Etat des lieux du fonctionnement du Centre d'Animation les Unelles en relation avec les missions spécifiques d'un centre social socioculturel :

Le centre d'animation participe à l'amélioration de l'environnement social local, met sur pied des événements, propose des activités et contribue à mener à bien des projets.

Dans l'absolu l'animation socioculturelle et socio-éducative permet aux individus de développer leurs capacités à vivre en société : confronter leurs idées, partager une vie de groupe, s'exprimer en public, écouter, etc. De manière générale, l'animateur socioculturel a pour fonction la conception, l'organisation et le développement des activités éducatives, culturelles, sportives et sociales.

On peut distinguer différents domaines d'actions où le centre d'animation et ses propositions d'animation socioculturelle et socio-éducative jouent un rôle important :

- Domaine des activités du loisir créatif
- Domaine des activités sportives
- Domaine de l'offre culturelle
- Domaine du suivi social
- Domaine des activités de vacances
- Domaine du secteur associatif
- Domaine du numérique
- Domaine environnemental
- Domaine de la prévention

Ces domaines sont différents les uns des autres de par leurs méthodes de travail et leurs objectifs. Ceux-ci se croisent et permettent un travail en commun. Leurs publics peuvent être les mêmes.

Les professionnels du centre d'animation sont des animateurs « socioculturels et socio-éducatifs ». Ils interviennent auprès d'enfants (0 à 3 ans ; 3 à 6 ans ; 6 à 11 ans), d'adolescents (11 à 17 ans), d'adultes (18 à 25 ans ; 25 à 62 ans) ou de personnes âgées (plus de 62 ans) à qui ils proposent de participer à des activités culturelles, sociales, sportives ou éducatives qu'ils conçoivent et encadrent. Ils favorisent ainsi les échanges et la cohésion sociale, et encouragent l'expression et l'épanouissement des individus.

L'animateur socioculturel et socio-éducatif est un travailleur social (*Le travailleur social est un terme générique pour désigner un ensemble de métiers œuvrant dans le domaine de l'action sociale au sens large. Il se retrouve à la première place pour gérer, comprendre, et aider à résoudre les besoins de ses publics. L'animation socioculturelle et socio-éducative est référencée dans la catégorie « travailleur social »*) qui travaille généralement sur le temps libre des autres. Une définition qui reste valable quel que soit le lieu d'exercice de l'animateur : Point Accueil Jeunes, ludothèque, Accueil périscolaire, Accueil Collectif de Mineurs, voire dans la rue directement...

Ces professionnels du travail social peuvent être répartis en trois grandes catégories :

- les animateurs spécialistes d'un public ou d'une technique particulière ;
- les animateurs généralistes qui possèdent à la fois des compétences techniques et organisationnelles ;
- les animateurs responsables qui ont des fonctions d'encadrement et référents des différents domaines.

Trois « familles » de travailleurs œuvrent au sein du centre d'animation. Celles-ci proposent un « AMI » commun à l'ensemble de la population :

- 1- La famille « **A**nimation »
- 2- La famille « **M**édiation »
- 3- La famille « **I**nformation »

La « famille » Animation s'adresse prioritairement à un groupe (sachant que cela peut être un groupe de deux, sans évacuer la possibilité du cas individuel). Elle intervient pour repérer les envies, les centres d'intérêts des gens et met en place un projet pour répondre à l'attente de ceux-ci. Toutes les tranches d'âges sont concernées et le rôle du Centre d'Animation est de leur proposer des contenus de loisirs, ludiques et ou de découverte.

La « famille » Médiation s'adresse prioritairement à un individu ou à un groupe d'individus. Elle intervient lorsque sont décelés un dysfonctionnement, un problème, une difficulté et met en œuvre un dispositif d'accompagnement pour régler le souci en faisant appel aux partenaires sociaux. Les tranches d'âges concernées englobent la population dans son ensemble avec un regard particulier envers les enfants (dans son sens le plus large) et leurs parents.

La « famille » Information s'adresse soit à un individu soit à un groupe. Elle intervient pour transmettre des informations et guider administrativement la démarche des jeunes. La notion de parentalité ou de grand-parentalité prend ici du sens du fait de l'accompagnement que ceux-ci peuvent opérer auprès des jeunes.

A.b) Missions spécifiques :

- 1/ Organiser une fonction d'accueil et d'écoute
- 2/ Assurer une attention particulière aux familles et publics fragilisés
- 3/ Développer des actions d'intervention sociale adaptées aux besoins de la population et du territoire
- 4/ Mettre en œuvre une organisation et/ou un plan d'actions visant à développer la participation et la prise de responsabilité
- 5/ Organiser la concertation et la coordination avec les acteurs impliqués dans les problématiques sociales du territoire.

Répartition des actions et des partenariats existants au regard des missions spécifiques d'un centre social socioculturel :

- 1) Organiser une fonction d'accueil et d'écoute des usagers-habitants, des familles et des groupes ou des associations.

Accueil des publics, Points Accueil Jeunes, Ludothèque, Sécurité routière, Aire de Repos, Point d'Appui à la Vie Associative, Espace Public Numérique, Promeneurs du Net, Parentalité.

- 2) Assurer une attention particulière aux familles et aux publics fragilisés.

Pass'PAJ, Promeneur du Net, Animations Vacances Jeunes, Festival du jeu et du jouet, Rencontre Images et Sons, Salon créatif, Fête du jeu, Semaine du goût, Animations de Noël, Opération Jobs d'Été, Activités de loisirs.

- 3) Développer des actions d'intervention sociale adaptées aux besoins de la population et du territoire.

Pass'PAJ, Animations Vacances Jeunes, Festival du jeu et du jouet, Rencontres Images et Sons, Salon créatif, Fête du jeu, Opération Jobs d'Été, Semaine du développement durable.

- 4) Développer la participation et la prise de responsabilité par les usagers et les bénévoles.

Jardins partagés, Mieux vivre à Claires-Fontaines, Participation au conseil d'administration et aux commissions, Soirée inter lycéens, Printemps de la jeunesse, Soirée lycéens Jazz sous les pommiers, Fête du Centre, Journées solidaires, Comité de quartier Claires-Fontaines, Point Information Jeunesse, Point d'Appui à la Vie Associative, Conseil citoyen.

- 5) Organiser la concertation et la coordination avec les professionnels et les acteurs impliqués dans les problématiques sociales du territoire et / ou sur leurs axes d'intervention prioritaires.

CCAS, CMS, CAF, Jazz sous les pommiers, Lycées, Collèges, Pôle emploi, Mission locale, PJJ, ACJM, ADSEAM, Commissariat, Bailleurs sociaux (SA HLM – Manche Habitat)

A.c) Evaluation de la période de préfiguration :

Ce qui était prévu	Ce qui a été fait	Ecarts et perspectives
<p>Le centre d'animation procédera à un diagnostic faisant apparaître l'implication des habitants, des usagers, des partenaires associatifs et institutionnels du territoire. Pour ce faire le centre s'appuiera sur les diagnostics entrepris dans le cadre de :</p> <p>L'élaboration du diagnostic territorial participatif du contrat de ville.</p> <p>L'analyse des besoins sociaux établis par le CCAS.</p> <p>Le diagnostic réalisé dans le cadre du PESL.</p> <p>Le diagnostic réalisé dans le cadre du contrat de territoire du conseil départemental.</p> <p>En lien avec les administrateurs, il sera établi un programme de rencontre avec les adhérents et les habitants pour identifier leurs attentes et leurs besoins en termes d'animation de la vie sociale sur leur territoire ; celui-ci pourrait être conçu comme la contribution aux différentes démarches de diagnostic en cours sur le territoire CBC sur une dimension qualitative.</p> <p>L'enjeu étant également d'inclure le centre social dans le champ du PESL et</p>	<p>Synthèse des diagnostics existants en partenariat avec le CCAS et l'Office de la Jeunesse.</p> <p>Une enquête auprès de la population a été menée par 20 personnes du centre d'animation (bénévoles et salariés) du 9 janvier au 29 février 2016. 531 personnes (adhérentes du centre d'animation ou non) différentes réparties sur l'ensemble de la CBC ont été questionnées.</p> <p>De même, 4 rencontres ont eu lieu en direction des associations du territoire ; 1 rencontre a été programmée avec les institutions ; 3 rencontres avec les élus.</p>	<p>La communauté du Bocage coutançais, la communauté de Montmartin sur mer et la communauté de Saint Malo de la Lande vont fusionner officiellement au 1^{er} janvier 2017.</p> <p>Un travail de diagnostic sur les deux territoires entrant sera à programmer afin de compléter le travail déjà effectué.</p>

d'y définir sa place.		
<p>La question de l'accueil : Ici l'enjeu est de structurer la fonction d'accueil tel qu'on l'entend dans le cadre des missions d'un centre social. En ce sens, la fonction d'accueil ne peut se résumer uniquement à l'ouverture d'un guichet accessible à des heures plus ou moins adaptées au public. Un type d'accueil dit de droit commun, qui a bien évidemment son utilité, ne peut satisfaire à l'ambition affichée d'être le réceptacle de la parole des habitants.</p> <p>L'accueil, ici, doit se comprendre comme un élément, peut-être même l'élément essentiel, nécessaire au fonctionnement centre social. A terme, toute personne à quelque poste occupé dans la structuration du centre social, bénévole ou salariée, devra être en capacité d'accueillir, d'écouter, d'informer, d'orienter les habitants et de les accompagner d'un état de consommateur à celui d'acteur.</p> <p>Qu'on l'appelle veille sociale, transmission d'information, baromètre d'ambiance, la fonction d'accueil doit permettre de créer les conditions (physiques et psychologiques)</p>	<p>Participation du directeur à une formation sur la fonction accueil organisée par le collectif des centres sociaux du département de la Manche les 9 décembre 2016 et 26 janvier 2017 : formation sur l'accueil en centre social socioculturel dispensée par l'Association ACCOLADES, spécialisées dans l'accompagnement des acteurs de développement local.</p> <p>Sensibilisation de l'équipe d'animation à la fonction Accueil. Apport théorique et partage de réflexion sur l'enjeu de l'accueil comme cœur des missions d'un centre social socioculturel.</p> <p>Ouverture (septembre 2015) de créneaux hebdomadaires (mardi et mercredi après-midi) dans le cadre d'un Point Rencontre Habitants sur le quartier Claires-Fontaines. Le Point Rencontre permet d'établir un relais entre les habitants et le centre d'animation. Les adultes, seuls ou accompagnés de leur(s) enfant(s) viennent librement pour se rencontrer et accéder aussi à du loisir culturel ou sportif.</p>	<p>Participation des bénévoles et des salariés à une formation sur les enjeux de la fonction accueil au sein d'un centre social socio culturel.</p> <p>Sensibilisation à cette fonction d'accueil des agents communautaires étant au contact des publics.</p> <p>La structuration de cette fonction sur chacun des pôles de proximité.</p> <p>La matérialisation de l'accueil à travers un aménagement physique et une adaptation des espaces.</p>

<p>nécessaires pour garantir la qualité du lien entre l'utilisateur et son territoire.</p> <p>A terme, la fonction d'accueil devra être prégnante sur chaque pôle de proximité. Ceci impliquera très certainement des personnels éloignés jusqu'alors de ces considérations. Le fait pour le Centre d'Animation d'être physiquement et structurellement présent sur les pôles de Cerisy-la-Salle et de Gavray (et dans un futur plus ou moins éloigné de Saint-Sauveur-Lendelin) par le biais des EPN est un atout non négligeable. Malgré tout, pour une meilleure cohésion du socle des connaissances, des propositions de formations à l'écoute et à la transmission devront être proposées aux agents.</p> <p>La fonction d'accueil nécessite de revisiter l'espace où s'effectue les rencontres pour offrir et favoriser la convivialité.</p>		
<p>la question de la participation : En lien avec la commission Projets, établir un programme de rencontres et de réunions pour écrire le nouveau projet associatif qui comportera un important volet "projet de centre social".</p>	<p>La commission projet du centre d'animation s'est beaucoup investie afin de préparer le travail de réflexion sur le projet centre social socioculturel du centre d'animation. Notamment en élaborant le questionnaire en direction des habitants de la CBC. Elle a également</p>	<p>Continuer et amplifier le travail partenarial avec les 3 espaces de vie sociale que sont : Famille Rurale de Gavray, Parentibus et le Réseau d'échanges et de savoirs réciproques Dunes et Bocages.</p> <p>Accompagner la structuration de points</p>

<p>En lien avec le Point d'Appui à la Vie Associative, établir un programme d'identification et de rencontre avec les partenaires potentiels des cantons de Gavray, Cerisy-la-Salle et Saint-Sauveur-Lendelin en termes d'animation de la vie sociale ; il s'agit notamment d'identifier les points d'appui possibles pour prolonger la fonction animation sociale en proximité sur les pôles et en relais du centre social. Ceci en tenant compte des deux Espaces de Vie Sociale déjà structurés que sont l'association Parentibus et l'association Réseau d'échanges réciproques de savoirs « Dunes et bocages ».</p>	<p>pris part à l'analyse des réponses.</p> <p>Les rencontres avec les associations ont permis d'établir un socle partenarial positif.</p> <p>Cela a permis d'identifier plus précisément les ressources humaines dont disposent ces partenaires.</p>	<p>d'appui du centre social sur chacun des pôles de proximité.</p>
<p>La question de la famille : Coordonner les actions parentalité sur la CBC. Organiser des espaces de discussions, de réflexions entre parents avec le soutien de professionnels. Permettre une meilleure prise en compte des besoins des parents et des enfants. Assurer l'information et l'orientation des parents. Renforcer le lien famille/école (accompagnement scolaire ?) Développer un projet « Familles » en le structurant grâce à la mobilisation d'un référent famille. Etudier la création d'un</p>	<p>Mise en place en 2016 d'une commission Parentalité au niveau de l'ensemble du territoire de la CBC.</p> <p>Cette commission regroupe des parents, futurs parents, grands parents, personnes concernées par la parentalité, ainsi que des structures et des associations capables d'apporter un soutien à la fonction parentale.</p> <p>Des actions parentalités ont été menées sur les pôles de Coutances, Gavray et Cerisy-la-Salle.</p> <p>La commission parentalité</p>	<p>Créer une dynamique autour de la parentalité sur le pôle de Saint Sauveur Lendelin.</p> <p>Porter une réflexion sur l'accompagnement scolaire.</p> <p>Poursuivre la réflexion sur l'ouverture d'un Espace des Parents.</p>

<p>Espace Ressource Parents en tant qu'outil permettant de structurer l'axe parentalité du PESL par l'identification d'un lieu ressource, l'animation et la coordination des actions parentalité du territoire de la CBC.</p>	<p>a mis en place de nombreuses actions. Elle est reconnue par les différents partenaires sociaux, éducatifs... Ses actions sont citées lors de la réunion de partenaires organisée par le CCAS et le CMS, lors du CLSPD, lors du conseil d'administration du CCAS, lors des réunions du comité de quartier Claires Fontaines et du groupe « Mieux vivre ensemble à Claires Fontaines.</p>	
	<p>En développant des actions parentalité auprès des établissements scolaires, les chefs d'établissements, les associations de parents d'élèves participent à communiquer sur ces actions. Des tableaux d'affichage « infos parents » ont été mis en place dans différentes structures et dans les établissements scolaires.</p>	
	<p>L'implication de parents au sein de la commission permet d'être au plus près de la demande de parents. Sur les différentes actions menées, on constate la présence pour la moitié de parents habitués et pour l'autre moitié de nouveaux parents. Les parents semblent satisfaits des actions menées.</p>	
	<p>En organisant, des actions dans différents lieux et à</p>	

	<p>des horaires différents, la commission rencontre des parents d'horizons divers et de différentes catégories sociales.</p> <p>La commission travaille sur la communication de ses actions et les différents partenaires diffusent les affiches et les tracts de la commission auprès de leur public.</p> <p>Elle participe également aux réflexions menées par le comité départemental à la parentalité et par le REAAP de la Manche.</p> <p>Elle participe au projet "Promeneurs du net" porté par le Centre d'Animation "Les Unelles" : diffusion des actions portées par la commission parentalité.</p> <p>Actions menées : Café parents et café adoption ; Paroles de parents ; Ateliers parents et ateliers parents/enfants ; Actions autour de l'école ; Ciné parents ; P'tite pomme pause.</p>	
--	---	--

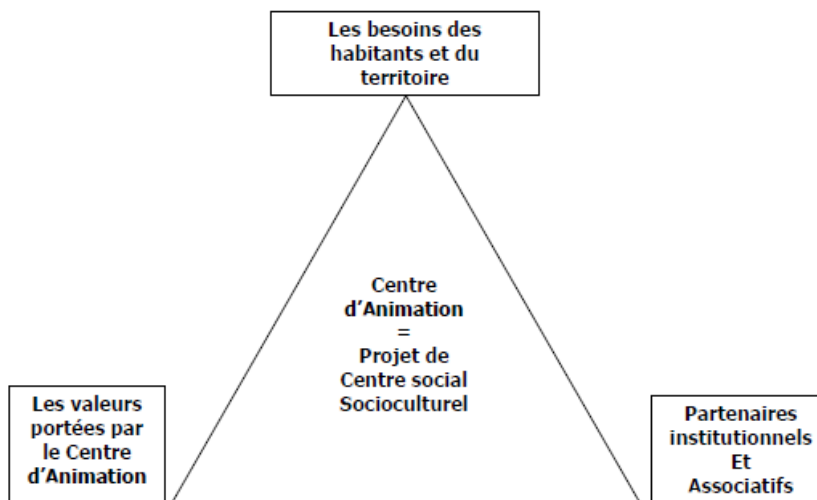
B) **DESCRIPTIF DU CONTEXTE TERRITORIAL**

B.a) Territoire d'intervention, zone d'influence :

Même si la zone d'action du centre d'animation n'est, a priori, pas limitée, sa zone d'influence a, en 40 ans, été marquée par des évolutions territoriales :

- 1976/2001 : ville de Coutances ;
- 2002/2013 : Communauté de communes du canton de Coutances ;
- 2014/2016 : Communauté du Bocage Coutançais ;
- 1^{er} janvier 2017 : Communauté de communes Coutances, Mer et Bocage.

Dans ce contexte, ce que le Centre souhaite, à terme, c'est ancrer son ambition à l'ensemble du territoire et ainsi mettre en œuvre un projet d'animation globale et intergénérationnel, renforçant le lien social et familial, ainsi que la mixité sociale, culturelle et socio-économique ; répondre aux enjeux territoriaux et à leurs évolutions, à travers une approche pluridisciplinaire, en complémentarité avec l'existant ; accompagner, encourager et susciter des dynamiques territoriales valorisant l'individu, le groupe et les acteurs locaux de façon la plus large ; favoriser l'implication des habitants au sein du centre social socioculturel, et encourager/appuyer les initiatives locales favorables au territoire.



B.b) Présentation de la démarche de diagnostic :

Pour l'élaboration de son diagnostic le centre d'animation s'est appuyé sur divers documents existants : contrat de territoire, contrat de ville, analyse des besoins sociaux et PESL. Il a été procédé à quatre rencontres entre les différents partenaires impliqués dans ces diagnostics afin d'en retirer une synthèse générale. Ces différents éléments seront traités de façon globale. (CF. chapitre C).

En ce qui concerne la participation des habitants, une enquête a été menée auprès d'eux par 20 personnes (réparties en 4 groupes) du 9 janvier au 29 février 2016. Le groupe était constitué de 11 administrateurs et de 9 salariés. En effet, dans la démarche il est apparu important d'associer des bénévoles et des salariés.

Il avait été acté que chaque groupe devait renseigner 100 questionnaires. Au total se sont 531 personnes qui ont répondu. Dans le but d'avoir un maximum de renseignements « utilisables » il a été décidé que les questions seraient posées en face à face. Les lieux choisis pour aller à la rencontre des habitants ont été : le marché, les lieux de sport, les écoles...

Afin d'avoir une traçabilité du travail effectué par les enquêteurs auprès des habitants, nous avons effectué une restitution en commun du ressenti de chacun afin

d'avoir un éclairage supplémentaire venant en complément des éléments factuels recueillis lors des entretiens individuels.

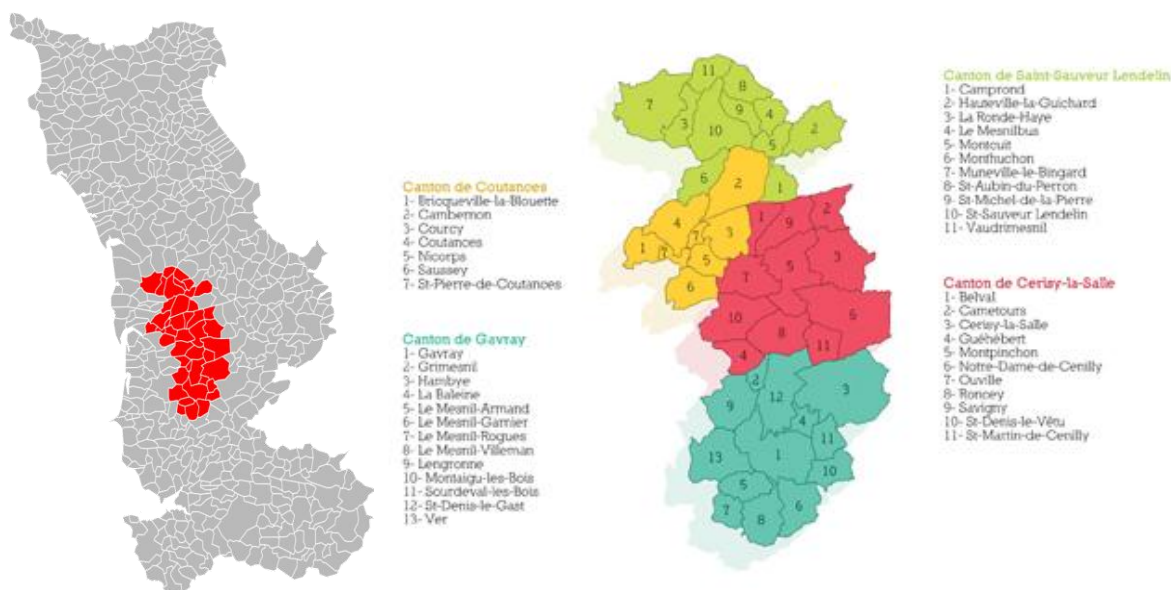
En ce qui concerne les associations, les institutions et les élus, la méthode a été de proposer des rencontres. 4 rencontres ont eu lieu avec les associations, 1 rencontre avec les professionnels et 3 rencontres avec les élus. Pour mener ses rencontres de façon dynamique nous avons fait appel à Sophie Barbot, de l'agence ICEM Projets. Son rôle, outre l'animation des rencontres, a été d'établir une synthèse par secteur d'enquête.

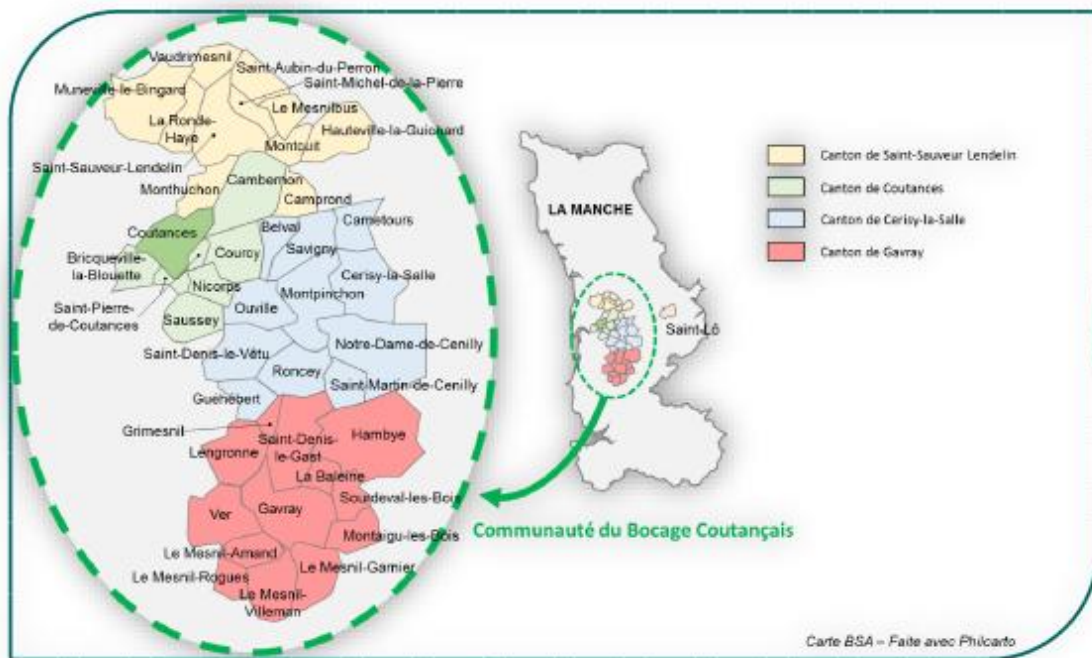
C) **DONNEES STATISTIQUES**

C.a) Données géographiques et historiques :

La Communauté du Bocage Coutançais (CBC) regroupe 42 communes et 29 065 habitants. Les plus petites communes ont moins de 100 habitants (Grimesnil, 63 habitants et la Baleine, 94 habitants), cinq ont plus de 1000 habitants (Cerisy-la-Salle, Hambye, Gavray, Saint-Sauveur-Lendelin et Coutances). Coutances est la plus peuplée avec ses 9 355 habitants, suivie par Saint-Sauveur-Lendelin avec 1 632 habitants.

Le territoire s'étend tout en longueur sur plus de 45 km du nord au sud, et s'ouvre naturellement vers l'extérieur. Gavray offre une porte vers l'A84, Cametours et Hauteville-la-Guichard sont en relations fréquentes avec Marigny. Le nord du canton de Saint-Sauveur-Lendelin est également ouvert vers Périers et le littoral est en relation permanente avec Coutances.

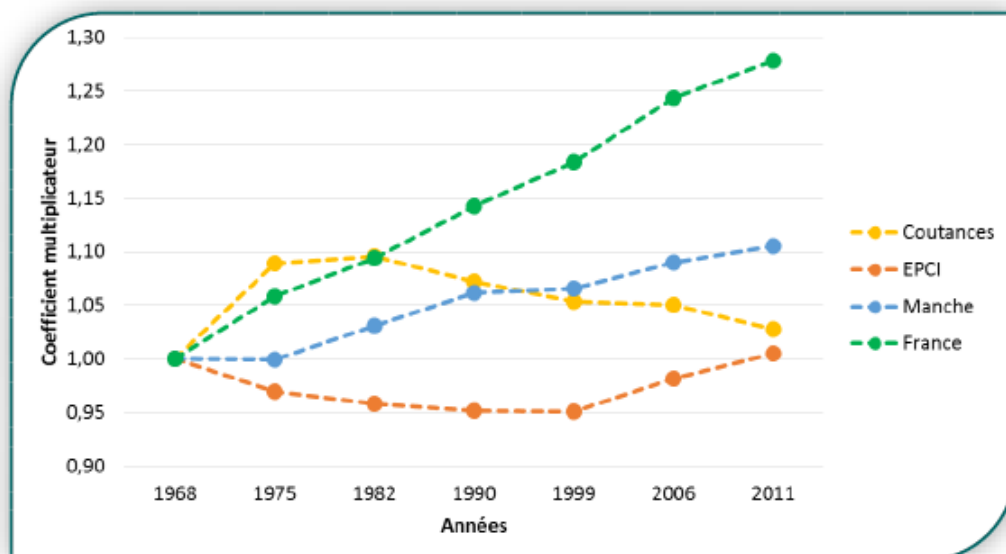




Nota bene : le périmètre des cantons historiques a été modifié suite aux élections départementales de mars 2015. Le vocable canton du schéma se superpose à celui des anciennes communautés de communes.

C.b) Données démographiques et sociologiques :

Figure 3 : Evolution de la population entre 1968 et 2011 (en %)

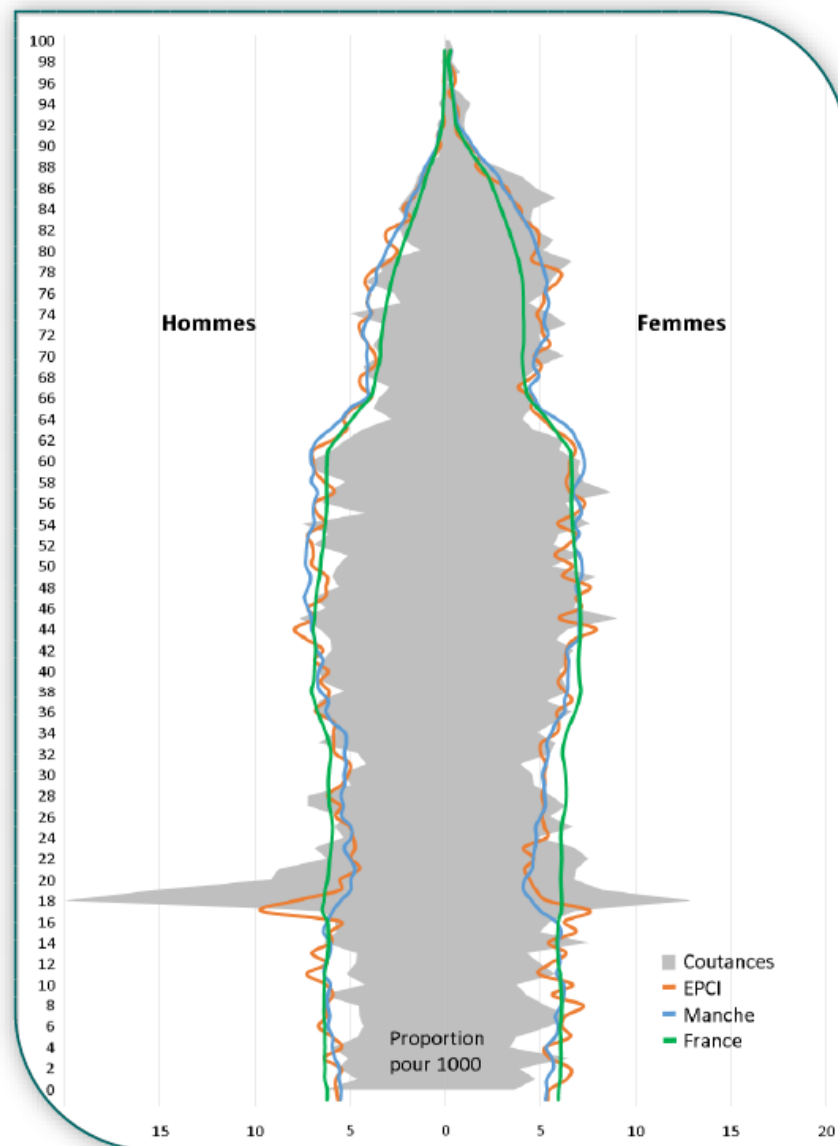


Données INSEE

Avec ses 29.038 habitants (2013) la CBC est un territoire à la population vieillissante qui présente toutefois une croissance démographique mais avec des disparités entre chaque pôle.

Ainsi la hausse démographique n'est pas homogène sur le territoire. Elle est forte sur les secteurs de Saint-Sauveur-Lendelin, Gavray et Hambye, légèrement moins importante sur le secteur de Cerisy-la-Salle, tandis que Coutances connaît une baisse démographique marquée. Malgré tout la croissance démographique reste supérieure à la moyenne départementale. Et si la proportion de jeunes (0 – 24 ans) est légèrement supérieure à la moyenne départementale, en revanche, la population d'actifs (25 – 64 ans) est plus faible.

Figure 5 : Pyramide des âges en 2011 (proportion pour 1000)



Données INSEE 2011

La CBC a une densité moyenne de population de 66 habitants par km². Mais ce chiffre apparaît très contrasté lorsque l'on compare les 4 pôles :

- Pôle de Gavray = 38.
- Pôle de Cerisy = 42.
- Pôle de Saint-Sauveur = 56.
- Pôle de Coutances = 188.

(Au 1^{er} janvier il faudra y ajouter la densité du pôle de Montmartin-sur-mer (85) et Saint-Malo-de-Lande (106) ce qui ne prend pas en compte le phénomène de population estivale).

Un distinguo peut-être fait également sur la population « agricole » à savoir que sur l'ensemble de la CBC elle représente 16,12 %. Cette catégorie de population étant la plus importante là où il y a le moins d'habitants au km². (densité départementale = 19,40%)

- Pôle de Gavray = 20,59%
- Pôle de Cerisy = 19,30%.
- Pôle de Saint-Sauveur = 15,14%
- Pôle de Coutances = 9,47%

Une autre particularité est apparue en 2014 lorsque la ville de Coutances a intégré le dispositif « Contrat de ville ». En effet, le quartier Claires-Fontaines est depuis considéré comme quartier prioritaire. 1 390 habitants sont concernés par la politique de la ville, soit 15% de la population coutançaise ou 4,8% de l'ensemble de la population de la CBC. Le revenu fiscal médian par unité de consommation des habitants du quartier prioritaire Claires Fontaines s'élève à 9.200 €, à comparer au seuil de bas revenu déterminé pour Coutances, qui est de 11.200 €.

La nouvelle loi sur la politique de la ville met l'accent sur la participation active des habitants du quartier à l'élaboration et au pilotage du contrat de ville, en instaurant un conseil citoyen. 3 thèmes ont été retenus : cohésion sociale, cadre de vie et emploi. « Le conseil citoyen est le lieu d'expression des habitants, associations et acteurs locaux du quartier, que rassemble leur appartenance commune au quartier et l'objectif commun d'apporter les réponses les plus pertinentes aux problématiques identifiées».

Ainsi, en termes de sociologie, la CBC recouvre-t-elle des schémas divers. Une ville centre urbanisée et en perte démographique qui a à traiter une problématique de type contrat de ville. Des pôles périphériques ruraux à la démographie inégale mais plutôt positive. Et si globalement la CBC affiche une proportion de jeunes de 0 à 24 ans supérieure à la moyenne départementale, l'indice de la ville de Coutances est très faible.

En terme de structuration familiale l'observation de la structure des familles et la comparaison que l'on peut faire avec la CBC, le département et le pays montre que :

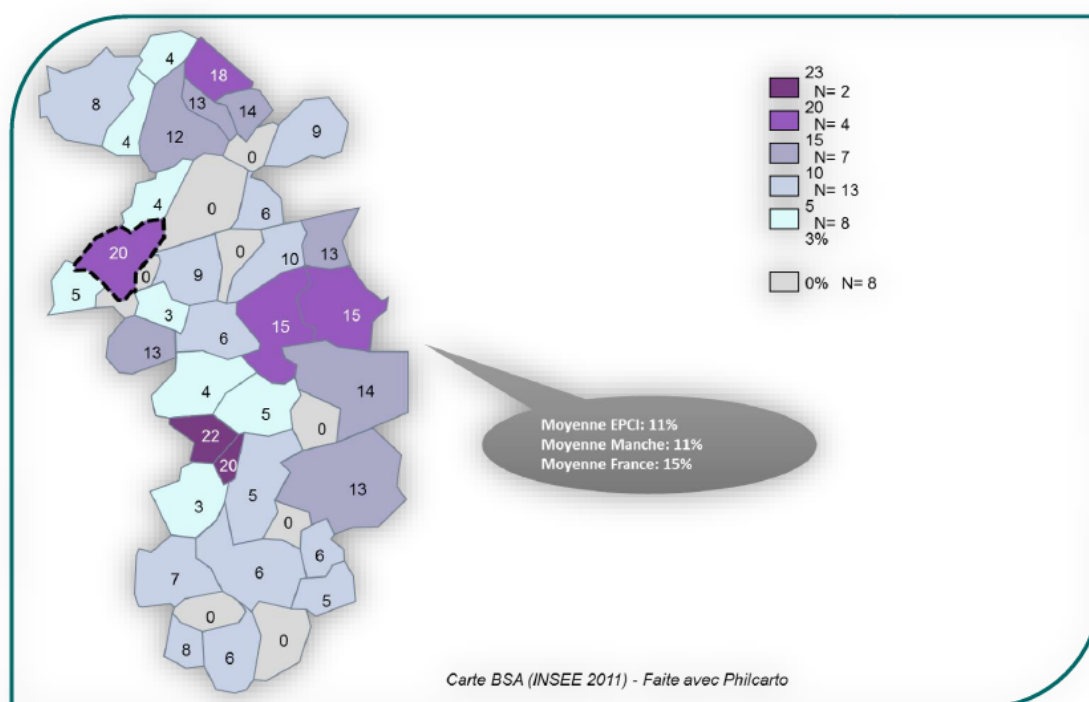
- Le pourcentage de couples avec enfants est nettement inférieur dans la ville centre.
- A l'inverse, la proportion de familles monoparentales est très sensiblement supérieure en la ville centre, tant en cas d'hommes seuls que de femmes seules avec enfant(s).

Tableau 5 : Structure des familles (en %)

	Coutances	EPCI	Manche	France
Couples avec enfant(s)	35%	42%	40%	43%
Familles monoparentales :	20%	11%	11%	15%
Hommes seuls avec enfant(s)	4%	2%	2%	2%
Femmes seules avec enfant(s)	16%	9%	9%	12%
Couples sans enfants	46%	47%	49%	42%

Données INSEE 2011

Figure 6 : Part des familles monoparentales en 2011 (en %)

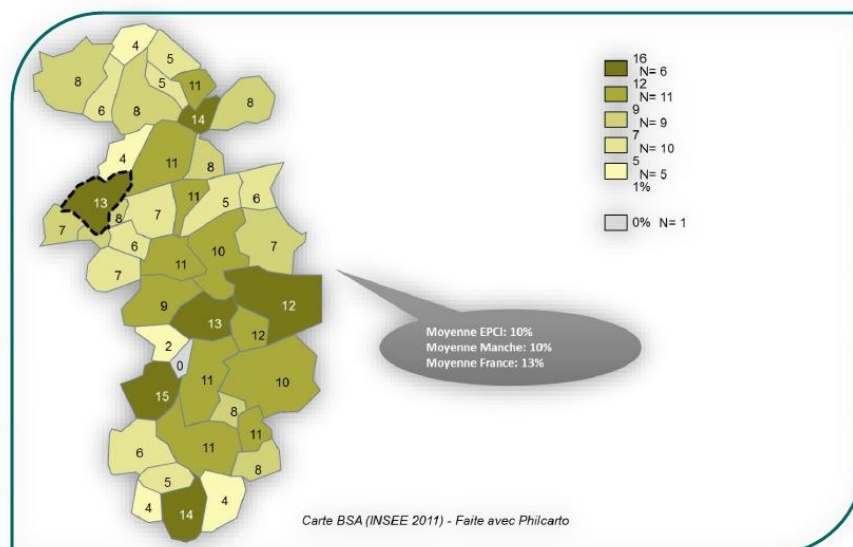


C.c) Données économiques :

Coutances constitue le 5ème pôle commercial du département de la Manche avec un chiffre d'affaire de 185 millions d'euros. La communauté du bocage coutançais compte une trentaine d'entreprises de plus de 20 salariés avec, parmi elles, plusieurs entreprises phares du territoire. La principale entreprise du territoire coutançais est la Socopa qui emploie plus de 600 salariés dans le domaine de l'agro-alimentaire. Le tissu économique est relativement diversifié avec quelques entreprises importantes. Malgré ces entreprises motrices du territoire coutançais, la situation économique s'est dégradée ces dernières années.

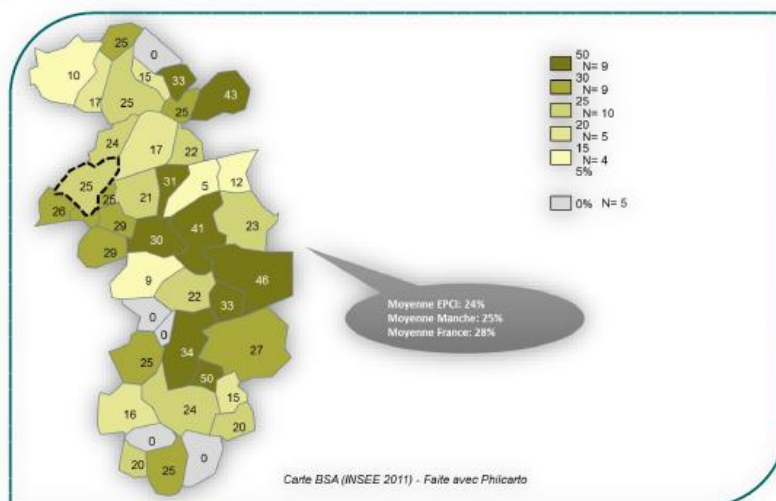
Avec un taux de chômage des 15-64 ans de 13%, la commune de Coutances se situe exactement dans la moyenne du pays. Malgré cela, Coutances enregistre, après Lengronne, Montcuit, le Mesnil-Villeman et à égalité avec Roncey, parmi les plus forts taux de chômage des communes composant la CBC. D'ailleurs, le taux de chômage à Coutances est de 3 points supérieur à celui enregistré sur l'ensemble de la CBC et sur le département.

Figure 7 : Taux de chômage des 15-64 ans en 2011 (en %)



Par contre dans la catégorie spécifique des 15 à 24 ans, la ville de Coutances enregistre un taux de chômage légèrement en-deçà de la situation nationale (-3%), mais exactement au même niveau que sur le département et seulement un point au-dessus du taux de chômage enregistré au niveau de la CBC. D'ailleurs 4 communes (La Baleine, Notre-Dame-de-Cenilly, Hauteville-la-Guichard et Montpinchon) enregistrent des taux de chômage chez les 18-24 ans supérieurs à celui enregistré sur la ville de Coutances.

Figure 9 : Taux de chômage des 15-24 ans en 2011 (en %)



Données INSEE 2011

La CBC dispose : d'un tissu industriel diversifié qui repose sur plusieurs entreprises ; d'un tissu économique constitué de nombreuses entreprises artisanales de petite taille ; d'administrations publiques ayant sur l'emploi local un poids important.

Mais à contrario il y a : des difficultés d'attractivité du territoire pour des entreprises exogènes ; peu d'emplois de cadre et de professions intermédiaires ; une faible attractivité pour les cadres.

C.d) Données sur les infrastructures culturelles, sportives et de loisirs :

Le territoire de la CBC propose des équipements sportifs nombreux et bien répartis mais ces derniers sont vieillissants et parfois saturés.

De même le territoire propose une saison culturelle riche mais concentrée à Coutances (principalement) et à Saint-Sauveur-Lendelin.

Parmi les infrastructures ouvertes à l'ensemble des habitants de la CBC on peut noter la présence d'un cinéma (associatif), d'un réseau de médiathèque/bibliothèques, d'une école de musique, un riche patrimoine (cathédrale de Coutances, abbaye de Hambye, château de Cerisy-la-Salle, musées...).

La CBC compte 789 associations sont répertoriées de la façon suivante :

- 399 pôle de Coutances
- 137 pôle de Gavray
- 129 pôle de Cerisy-la-Salle
- 124 pôle de Saint-Sauveur-Lendelin

Nombre d'associations CBC identifiées selon le répertoire national des associations (RNA) :

001000 activités politiques = 4

002000 clubs, cercles de réflexion = 6

003000 défense de droits fondamentaux = 4

004000 justice = 0

005000 information communication = 7

006000 culture, pratiques d'activités artistiques, pratiques culturelles = 76

007000 clubs de loisirs, relations = 31

009000 action socioculturelle = 118

010000 préservation du patrimoine = 34

011000 sports, activités de plein air = 154

013000 chasse pêche = 32

014000 amicales, groupements affinitaires, groupements d'entraide (hors défense de droits fondamentaux) = 28

015000 éducation formation = 63

016000 recherche = 0

017000 santé = 21

018000 services et établissements médico-sociaux = 3

019000 interventions sociales = 18

020000 associations caritatives, humanitaires, aide au développement, bénévolat = 21

021000 services familiaux, services aux personnes âgées = 7

022000 conduite d'activités économiques = 18

023000 représentation, promotion et défense d'intérêts économiques = 29

024000 environnement, cadre de vie = 22

030000 aide à l'emploi, développement local, promotion de solidarités économiques,

vie locale = 4

032000 logement = 32

034000 tourisme = 6

036000 sécurité, protection civile = 8

038000 armée (dont prépa. militaire, médailles), anciens combattants = 36

040000 activités religieuses, spirituelles et philosophiques = 29

050000 domaines divers, domaines de nomenclature SITADELE à reclasser = 2

Parmi celles-ci, le centre d'animation propose un grand nombre de services, d'activités et de manifestations en direction des habitants de la CBC :

- Activités récréatives et de loisirs – Accueil de loisirs – Espace Public Numérique – Expositions – Fête du jeu – Festival du jeu et du jouet - Journée des associations – Ludothèque – Parcours sportif « la boue fédère » - Parentalité – Médiation sociale – Points Accueil Jeunes – Point d'appui à la vie associative – Point Information Jeunesse – Point Rencontre Habitants (Jardin partagé) – Présence éducative sur Internet - Rencontres Numériques – Week-end créatif, du savoir-faire et du faire soi-même.

D'autres associations sont également investies comme espace de vie sociale :

- Association Familles Rurales de GAVRAY : pôle de Gavray
- Parentibus : Communes de la CBC [Coutances, Saint-Sauveur Lendelin], communes intégrant la communauté de communes au 1^{er} janvier 2017 [Agon-Coutainville et Gouville sur mer], communes hors communauté de communes [Carentan, La Haye du Puits, Sainteny, Lessay, Marchesieux, Créances, Périers, Canisy, Marigny].
- Réseau d'Echanges Réciproque de Savoirs « Dunes et bocages » : Communauté du Bocage Coutances, Communautés de Saint Malo de la Lande et de Montmartin sur mer, Communautés de la Haye du Puits, Lessay, Sèves-taute.

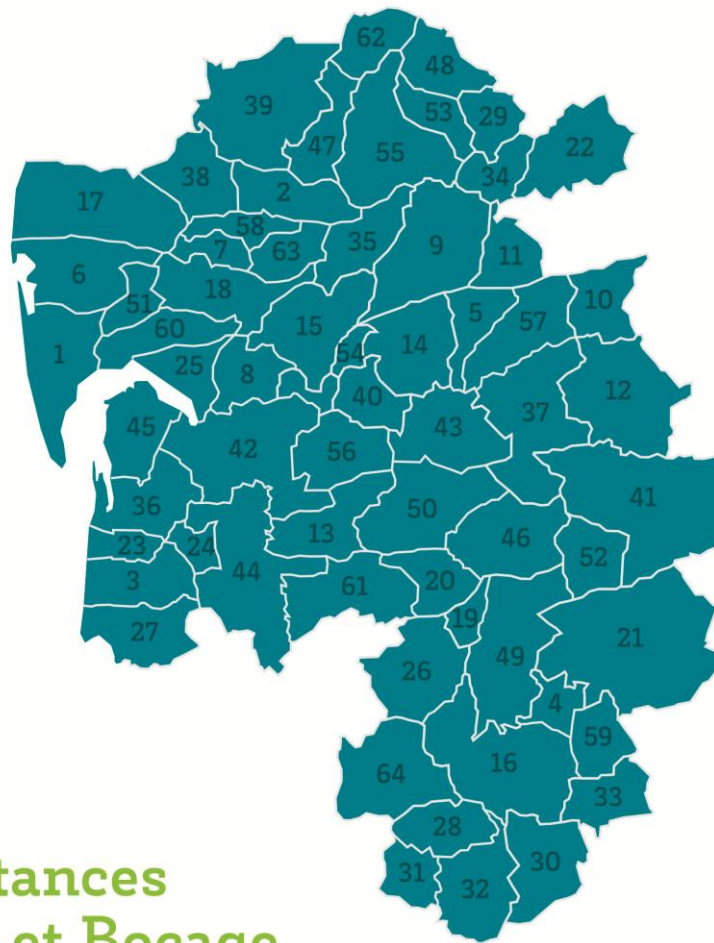
C.e) Evolutions politiques :

Par délibération en date du 13 avril 2015, le conseil communautaire, après en avoir délibéré à l'unanimité, soutient le projet de demande d'agrément centre social socioculturel porté par le centre d'animation et décide de l'accompagner tout au long du processus.

La structuration de l'actuelle communauté de communes est appelée à évoluer. Ainsi au 1^{er} janvier 2017, le périmètre communautaire sera élargi et intégrera deux autres communautés (actuellement communauté de communes de Montmartin-sur-mer et de Saint-Malo-de-la-Lande). Ceci bouleverse, avant même son avènement, la structuration du projet tel que géographiquement défini préalablement.

Cet état de fait est donc à prendre en considération dans le présent projet.

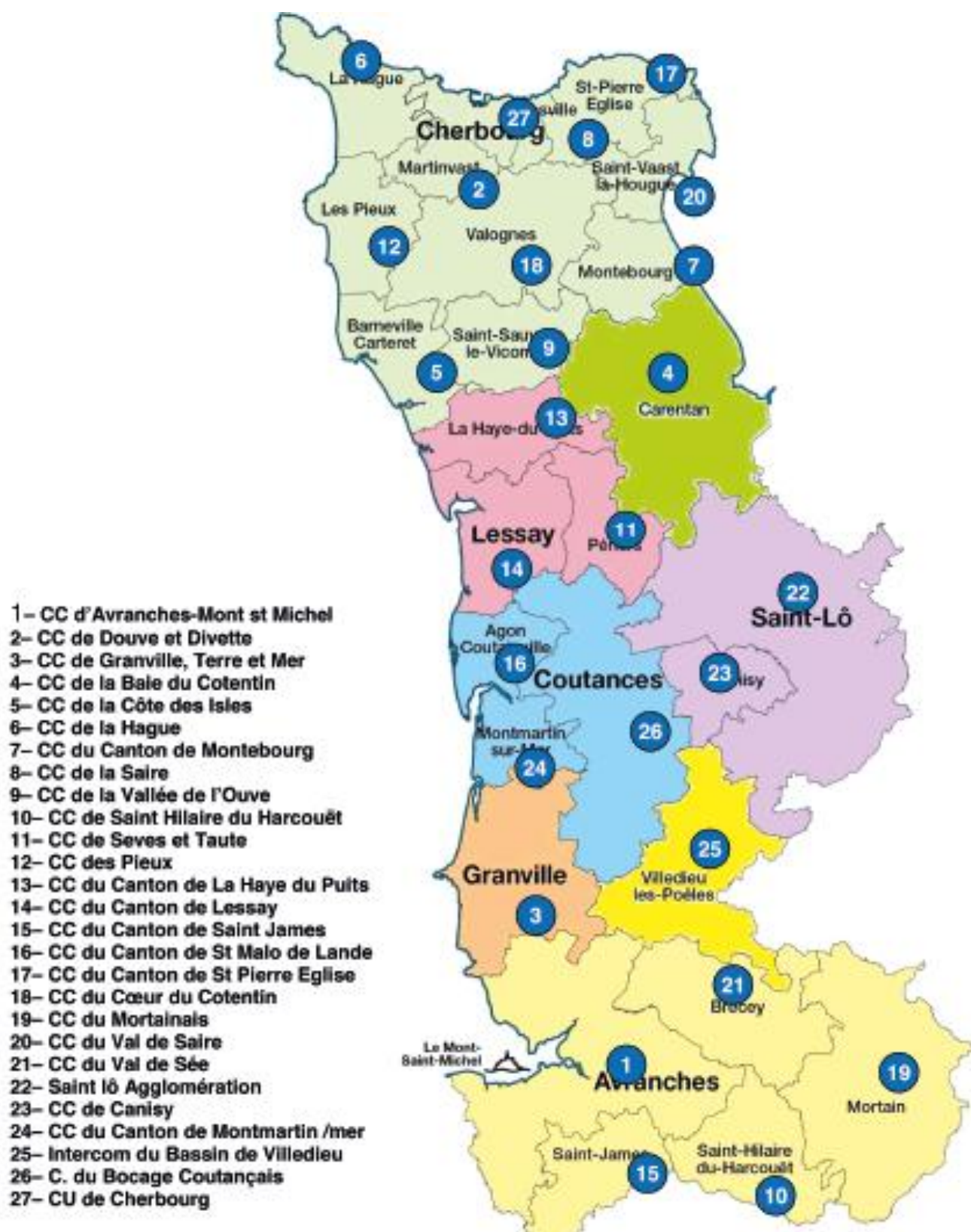
Cartographie de la nouvelle intercommunalité : Coutances Mer et Bocage.



Coutances Mer et Bocage

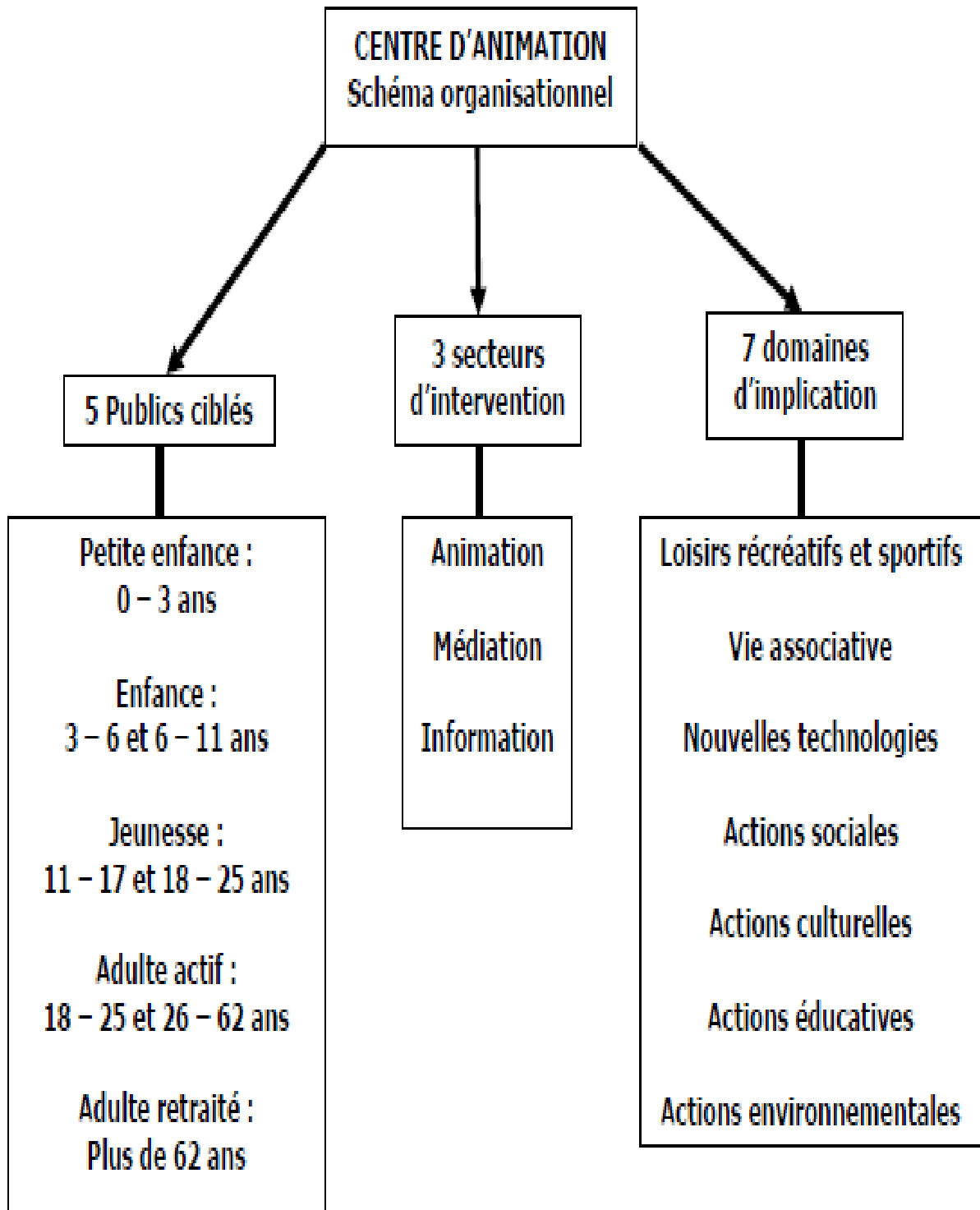
1 Agon-Coutainville	23 Hauteville-sur-Mer	45 Regnéville-sur-Mer
2 Ancteville	24 Hérenguerville	46 Roncey
3 Annoville	25 Heugueville-sur-Sienne	47 La Rondehaye
4 La Baleine	26 Iengronne	48 Saint-Aubin du Perron
5 Belval	27 Lingreville	49 Saint-Denis-le-Gast
6 Blainville-sur-Mer	28 Le Mesnil-Armand	50 Saint-Denis-le-Vêtu
7 Brainville	29 Le Mesnilbus	51 Saint-Malo de la Lande
8 Bricqueville-la-Blouette	30 Le Mesnil-Garnier	52 Saint-Martin-de-Cenilly
9 Cambernon	31 Le Mesnil-Rogues	53 Saint-Michel de la Pierre
10 Cametours	32 Le Mesnil-Villeman	54 Saint-Pierre de Coutances
11 Camprond	33 Montaigu-les-Bois	55 Saint-Sauveur-Lendelin
12 Cerisy-la-Salle	34 Montcuit	56 Saussey
13 Contrières	35 Monthuchon	57 Savigny
14 Courcy	36 Montmartin-sur-Mer	58 Servigny
15 Coutances	37 Montpinchon	59 Sourdeval-les-Bois
16 Gavray	38 Montsurvent	60 Tourville-sur-Sienne
17 Gouville-sur-Mer	39 Muneville-le-Bingard	61 Trelly
18 Gratot	40 Nicorps	62 Vaudrimesnil
19 Grimesnil	41 Notre-Dame-de-Cenilly	63 La Vendelée
20 Guéhébert	42 Orval-sur-Sienne	64 Ver
21 Hambye	43 Ouville	
22 Hauteville-la-Guichard	44 Quetteville-sur-Sienne	

Cartographie des communautés de communes au 1^{er} janvier 2017.

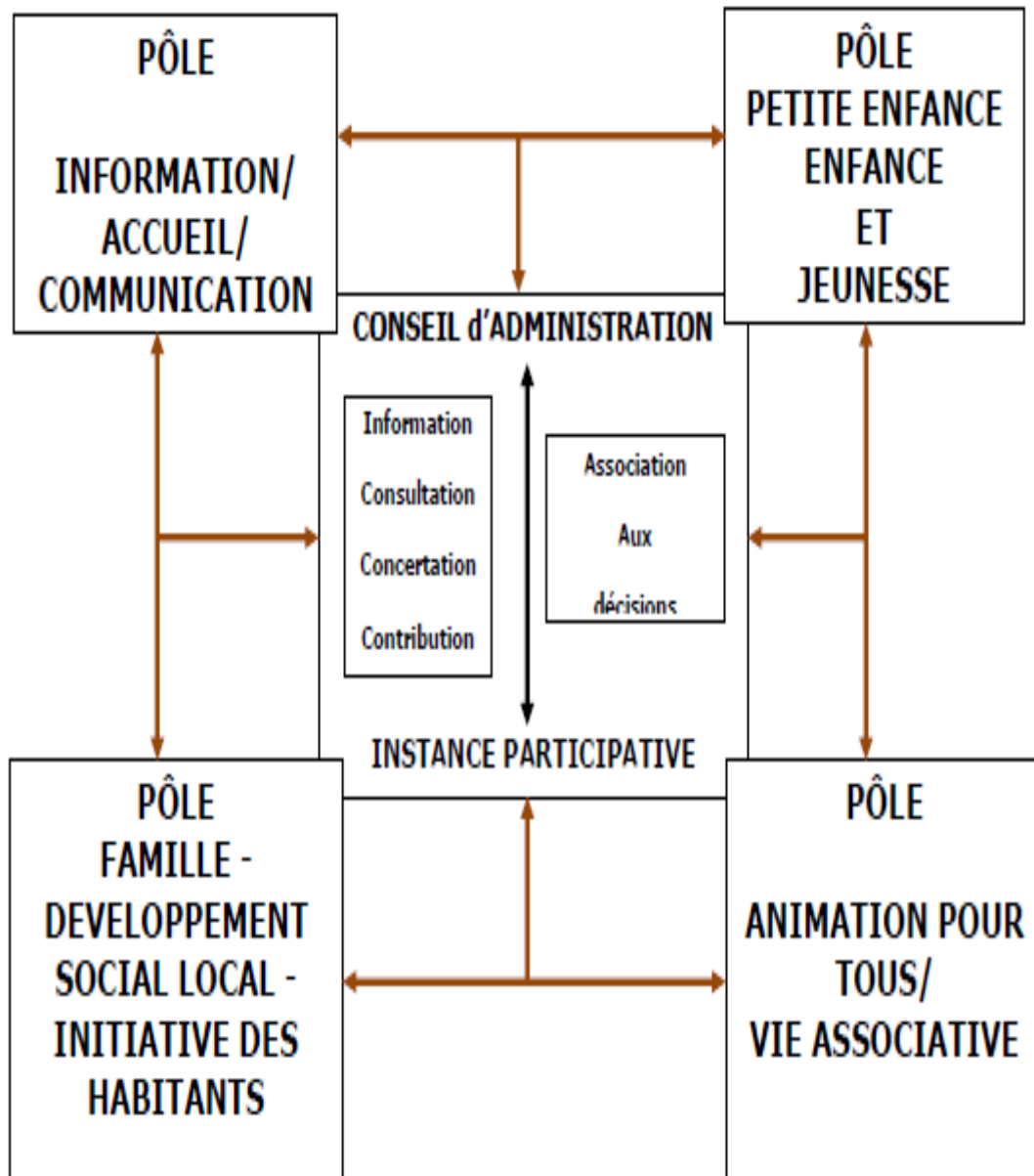


D) ORGANISATION DU CENTRE D'ANIMATION LES UNELLES

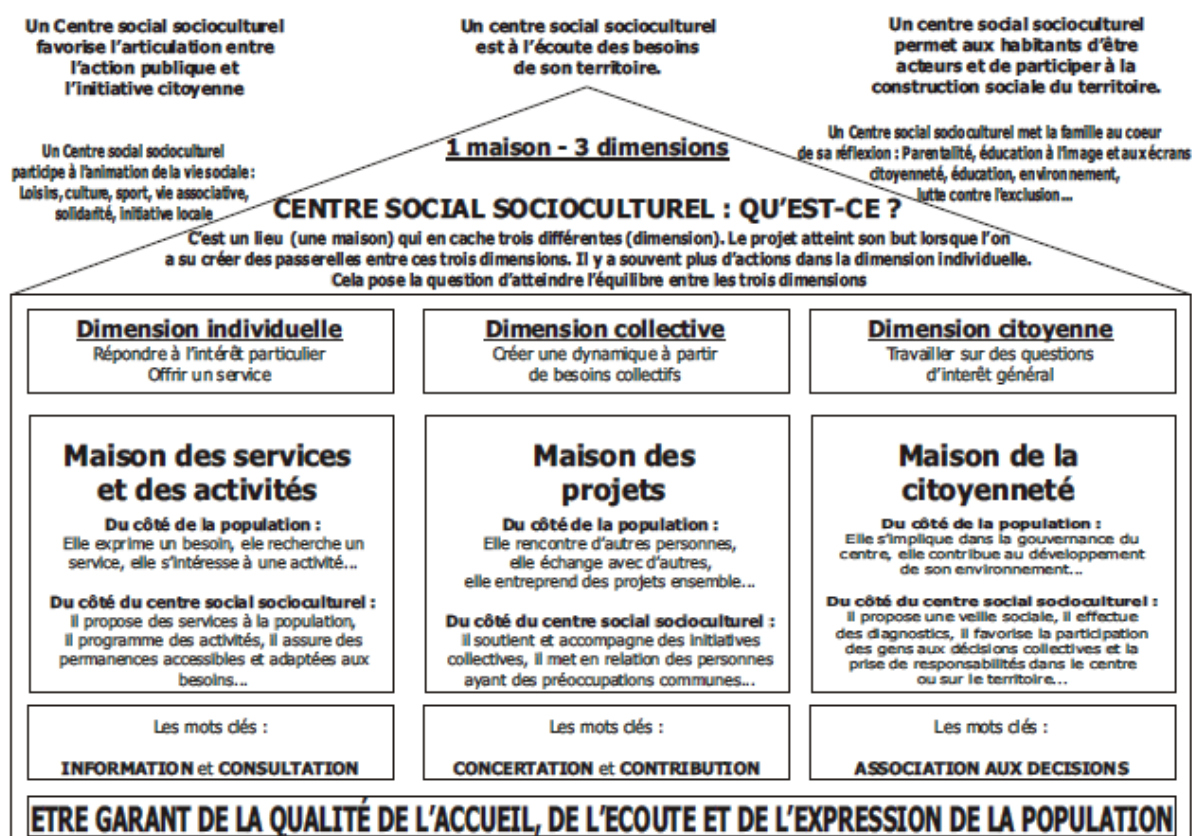
D.a) schéma organisationnel actuel du centre d'animation :



D.b) Projection organisationnelle suite à l'agrément centre social socioculturel :



D.c) Transposition in fine de la vision du centre d'animation :



Les 3 dimensions du Projet Centre social socioculturel Du Centre d'animation les Unelles

Lieu de rencontres et d'échanges entre les générations, le projet du Centre d'animation tend à favoriser l'implication des habitants dans une dynamique de développement local.

Intérêt général et citoyenneté

Le centre d'animation s'engage à soutenir la capacité des habitants à agir sur leur territoire, notamment dans le cadre de la gouvernance du centre et sur des questions d'intérêt général.

COHESION SOCIALE

(processus qui contribuent à assurer à tous les individus ou groupes d'individus l'égalité des chances)

Dimension collective

Le centre d'animation favorise une dynamique d'échange et recueille des souhaits partagés pour construire et animer des projets collectifs.

INTEGRATION

(fait pour quelqu'un, un groupe, de s'intégrer à, dans quelque chose)

Dimension individuelle

Le centre d'animation propose aux habitants des services et des activités adaptés aux besoins individuels et aux intérêts particuliers.

CAPACITATION

(prise en charge de l'individu par lui-même)

E) **ORGANISATION TERRITORALE**

Articulation entre le PESL et le centre d'animation dans le cadre de l'agrément de centre social socioculturel :

La dynamique d'élaboration d'un PESL (initiée fin 2013) sur le territoire de la CBC est suspendue et ne sera reprise que lorsque la nouvelle communauté aura été créée à savoir à partir du 1^{er} janvier 2017. Il y a donc un décalage (provisoire) entre le projet politique « jeunesse » de la communauté et le projet du centre d'animation.

Toutefois le travail qui avait été entrepris jusque là pourra servir de socle à sa future réalisation.

Quatre orientations ont été proposées :

- Autonomie,
- Respect,
- Solidarité.
- Participation.

A cela viennent s'adjoindre deux thèmes transversaux que sont la citoyenneté et la parentalité.

Le champ d'activité du PESL s'articule autour de sujets tels que :

- Une offre d'accueil, une pratique de loisirs culturels, sportifs et techniques, un accompagnement à la scolarité, une information, une orientation, un soutien à la parentalité, un engagement associatif et citoyen.

L'articulation entre PESL et Centre social socioculturel s'établit sur des thèmes tels que : améliorer le quotidien de la vie des populations à partir d'une action éducative et sociale globale, démarche de développement social territorial, croisement de la commande publique et de la demande sociale, dynamique de proximité prenant appui sur la mobilisation du plus grand nombre.

Le centre social socioculturel se positionne comme principal contributeur du « S » (du PESL) et constitue ainsi la déclinaison du volet social dudit PESL et prend en compte : la question du lien social, la question de l'accessibilité pour tous (financière, géographique, handicap...) aux offres éducatives, culturelles, etc., la prise en compte des différents publics, l'accompagnement global de l'individu (liens entre les structures petite enfance, enfance, jeunesse et l'accès à l'emploi, les liens entre les différents temps de l'enfant : quelles continuités éducatives ? quelles cohérences ? liens entre les différents temps scolaires, péri et extrascolaire et familiaux ?), l'accompagnement et le soutien à la parentalité, la question de l'intergénérationnel, accompagnement vers l'accès à l'emploi et la prise en compte des publics fragilisés et leur inscription dans la société.

Ces différents thèmes sont également portés par le Centre d'Animation qui, de plus, souscrit pleinement aux valeurs et à la philosophie en vigueur dans les centres sociaux socioculturels : le respect de la dignité humaine, la laïcité, la neutralité, la mixité, la solidarité, la participation et le partenariat.

De ce fait les objectifs émanant du cadre PESL pourront très bien être relayés par le Centre d'animation et même, sur certaines actions, celui-ci pourra en être le porteur (exemple : actions parentalité). Un travail partenarial étroit est à envisager avec LE ou LES futurs coordinateurs PESL sur le territoire.

F) **PARTENARIAT LOCAL**

Dès sa création le Centre d'Animation a su travailler avec une multitude de partenaires. Sa fonction socio-éducative et socioculturelle le situe au carrefour du social, du culturel, du sport ou de l'éducatif. Ainsi est-il amené à être un fédérateur ou simple partenaire de projets ayant un rayonnement sur la communauté de communes.

Le premier des partenaires est sans conteste la CBC qui par son soutien financier et immobilier assure à l'association d'être la structure principale de définition et de mise en œuvre de la politique socioculturelle et socio-éducative de la Communauté de Communes. Ce partenariat est défini par une convention signée entre la communauté et le centre datée du 1^{er} décembre 2014.

Cette convention s'enrichit des partenariats avec : Les services jeunesse de la CBC, le service communautaire des sports, le Centre Communal d'Action Sociale, le Comité Coutançais d'Action Culturelle, le musée, l'école municipale de musique, la médiathèque, l'association « Tourisme et Culture en Pays de Coutances », la maison d'arrêt, les diverses associations...

Et aussi avec : l'Etat, la Caisse d'Allocations Familiales, le Conseil départemental, le Conseil Régional, la Direction de la cohésion sociale, La Mutualité Sociale Agricole...

G) **Synthèse des éléments d'évaluation et de contexte**

Le Centre d'Animation a dégagé, ses forces et ses faiblesses tout en gardant en perspective les opportunités et les risques du projet. Cette analyse lui permet de déterminer ce qu'il veut renforcer, développer ou créer dans le cadre de l'agrément centre social socioculturel.

Nos forces internes/externes : la volonté affichée de la CBC, les relais des partenaires existants ; la volonté du Centre d'animation de s'engager dans le projet et de valoriser ce qui s'y fait déjà. La perception très positive, par la population, de l'action du centre d'animation sur le territoire.

Nos faiblesses : Renforcer la capacité du centre d'animation à accueillir, à écouter et à mettre en œuvre la participation des familles ; réussir à capter des publics fragiles et précaires ; la méconnaissance fine du territoire élargi à la nouvelle communauté.

Les opportunités : l'élaboration en cours d'un PESL à l'échelle d'un nouveau territoire correspondant au périmètre d'intervention du futur centre social et

socioculturel ; l'ouverture vers de nouveaux publics et partenaires ; la mutualisation et le partage des moyens et des compétences ; un travail d'équipe renforcé ; l'harmonisation des pratiques ; assurer l'équité des services sur la communauté ; la démocratisation de l'usage des nouvelles technologies ; assurer l'équité territoriale.

Les risques : un soutien de la collectivité freiné par les contraintes financières ; une sollicitation trop importante de la part des partenaires posant une pression négative sur notre fonctionnement ; en interne, les contraintes financières et humaines ; l'uniformisation des pratiques au détriment des spécificités territoriales (ville/campagne – différence spécifique intra-pôle de proximité).

H) **Les attentes communes des partenaires en matière d'animation globale et de coordination.**

Cette partie est élaborée à partir des différentes enquêtes établies sur l'ensemble de la CBC de janvier à mai 2016. En ce qui concerne la méthodologie du questionnement, elle a été la même pour recueillir la parole des élus, des institutions et des associations. De même, il leur a été demandé de poser sur le papier une projection mentale de leur vision d'implantation d'un centre social socioculturel sur le territoire. Ceci s'est fait en deux étapes. La première en début de rencontre, alors qu'il y avait eu peu d'échanges entre les personnes. La deuxième en fin de rencontre, après avoir pu échanger entre pairs.

En ce qui concerne les habitants, le panel étant plus vaste, le questionnement était différent et individualisé. Le parti pris de départ étant celui de favoriser le contact en face à face.

Nous nous sommes engagés à restituer cette enquête, ses tenants et ses aboutissants, à l'ensemble des personnes qui y ont contribué. Soit par un retour via un courriel, soit en les associant à la restitution programmée le vendredi 28 octobre 2016 à la salle des fêtes de Hambye lors d'une soirée festive (mais néanmoins studieuse).

H.a) Contribution de la collectivité :

A ces rencontres ont été invités tous les maires de la CBC ainsi que les vice-présidents n'ayant pas de mandats de Maire. Quatre rencontres ont été programmées et la possibilité était donnée aux Maires de venir sur le pôle de leur choix afin de faciliter leur calendrier. Sur chaque pôle, il y a eu peu de maires présents. Ainsi nous avons pu tenir nos réunions à Saint Sauveur Lendelin (3 élus) et à Gavray (4 élus). Celle de Cerisy-la-Salle n'a pu être menée (1 élu), de même que sur Coutances (2 élus). De ce fait nous avons provoqué une nouvelle rencontre avec les élus qui composent le bureau de la CBC. C'est l'ensemble des paroles récoltées qui forment le propos qui suit.



Question : Qu'est-ce que vous évoque un Centre Social Socio-Culturel ?

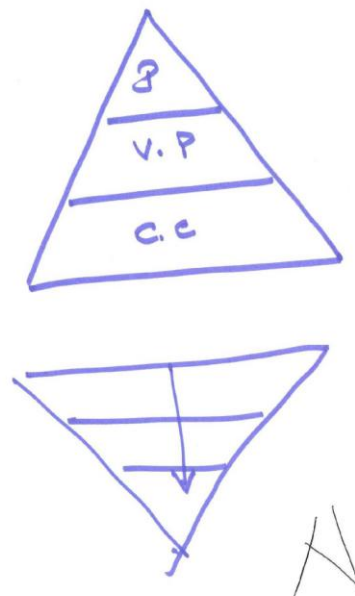
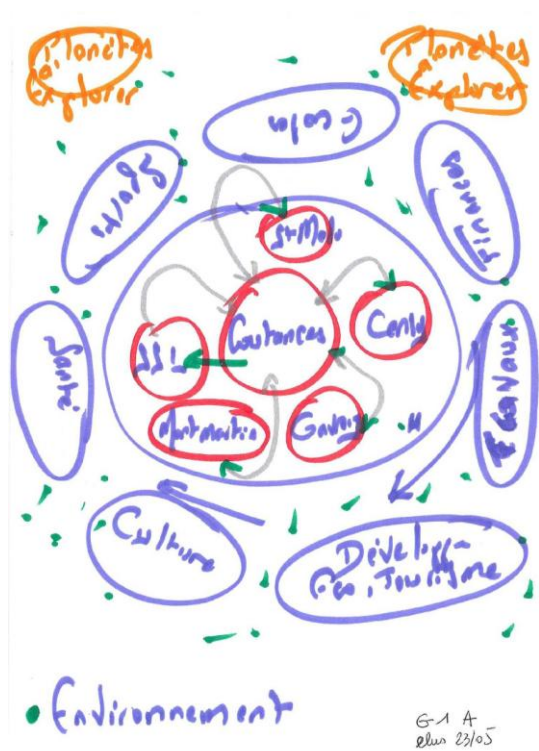
Évocations

- Un endroit où on perçoit des indemnités : **un endroit « aidé ».**
- **Une dimension universelle** : 100 % accessible à tous. En 1^{er} c'est la culture pour tous.
- **Des complémentarités avec les démarches en cours** (PESL) :
 - attention aux interférences et des éléments redondants.
- **Terrain et proximité** :
 - le Centre social socioculturel est le bras « séculier » de la CAF. Aller sur le terrain, être « les fantassins » du terrain, être dans le concret. Toutes les personnes n'ont pas à faire avec la CAF, le Centre social socioculturel est un lien important. C'est le bien-être de la politique envers des groupes d'individus (village, quartier...).
 - L'enjeu est de créer du lien (ex EPN arrive à créer du lien, une mixité sociale et géographique).
- La mise en place du Centre social socioculturel doit **créer un véritable territoire**. C'est la concrétisation du territoire « tout ne partira pas de Coutances ». Le Centre social socioculturel permet d'aborder **des thèmes en transversalité**.
 - les gens échangent et peuvent aborder différentes problématiques (ex collège sur les différents pôles de parentalité).
- **C'est un pôle de proximité, une ouverture aux communes rurales, impulser des projets**.
 - Intergénérationnel, avec les familles. Un lieu d'échange sans distinction des milieux sociaux = mixité sociale.
 - Une ouverture aux communes rurales, pousser les gens à avoir des projets. Besoin d'un contact physique de proximité.
 - Il se passe beaucoup de chose sur nos territoires, il faut faire

remonter.

- Un lien, un rapprochement avec les petites structures culturelles de chez nous.
- **La proximité des services : le Centre social socioculturel un guichet unique** : une centralisation des informations pour apporter des réponses par rapport aux besoins des personnes sur des services (aides ménagères...) = 1 structure info-conseil, le Centre social socioculturel rassemble, c'est un satellite.
- **Vigilances :**
 - l'image du « social » est « limitante », « enfermante ». Il faut déconnecter CCAS et Centre social socioculturel. Le social induit une image d'aide aux personnes en difficulté. Cela est clivant.
 - La communication : nécessité de bien communiquer sur ce que sera le Centre social socioculturel. Montrer sa spécificité.
 - Les déplacements sont un gros problème, aller à un point à un autre. Des initiatives existent mais ne perdurent pas, quelles en sont les raisons ?
 - Besoin de voir comment cela sera structuré : faudra-t-il aller sur Coutances ou les pôles seront-ils des relais ? L'enjeu est de ne pas centraliser sur Coutances.

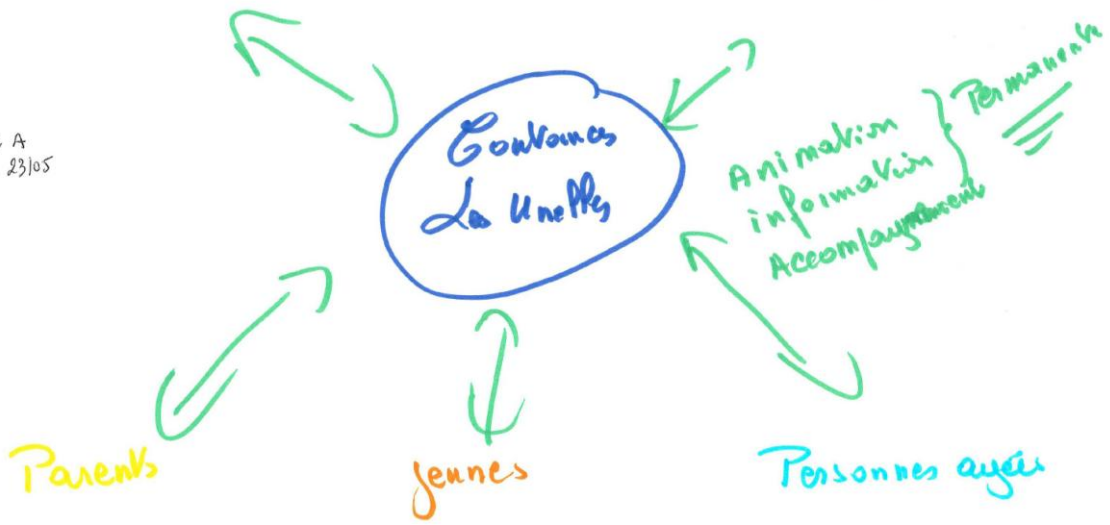
« Dessinez le territoire de la CBC tel que vous le vivez au quotidien »



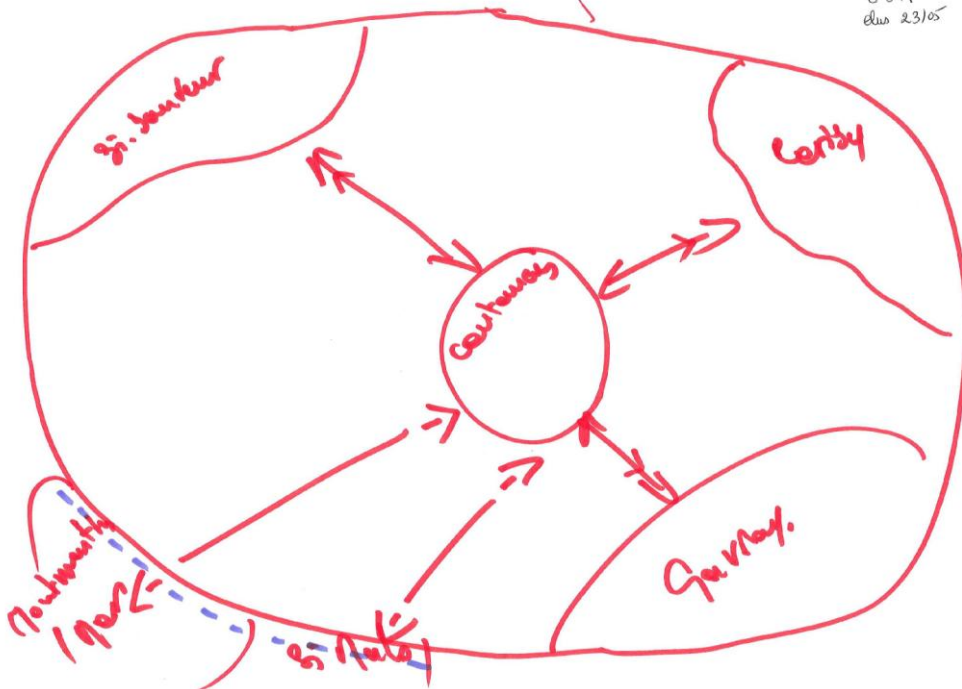
Ass. culturelle

Ass. Sportives

G 2 A
élus 23/05



G 3 A
élus 23/05



Des représentations différentes entre la réunion des vice-présidents et les 2 réunions sur Gavray et Saint Sauveur Lendelin.

Réunions sur les pôles de Gavray et de Saint Sauveur Lendelin :

Des points communs

- **Un territoire avec un fonctionnement centré sur Coutances**
 - les flèches sont dans un seul sens : vers Coutances. C'est compliqué.
 - Coutances au centre.
- **Des communes rurales en lien avec le pôle voisin**
 - Ex : Guéhebert (Cerisy la salle) tourné vers le pôle voisin (Gavray)
- **Une collectivité avec un fonctionnement complexe autocentrée sur Coutances**
 - les pôles font remonter des choses, des problématiques sur Coutances mais fonctionnement complexe, peu de réponses apportées et faible réactivité.
- **Des communes rurales en lien avec les pôles de proximité et pas Coutances**
 - Les petites communes passent par les pôles pour faire le lien avec Coutances et ne se tournent pas directement vers Coutances.
- **Des pôles de proximité avec une vie interne**
 - Dans les pôles les gens circulent.
 - Volonté de garder une proximité.
 - Les élus présents sont de communes rurales. La vie associative se trouve dans les communes. Les gens n'ont pas l'habitude d'aller plus loin.
- **Des pôles avec une offre de service pas similaire**
 - ex : les médiathèques, l'EPN pas présents sur Saint Sauveur Lendelin. La CBC va permettre d'y remédier.

Des propos cités que sur l'un des deux pôles :

- **Une collectivité avec peu d'identité, un territoire jeune.**
 - ce n'est pas un problème de personne, ce qui est en cause c'est la lourdeur du système.
- **La CBC un espace politique avec une non implication pour l'instant de la population :**
 - Pas de sentiment d'appartenance à la CBC dans son fonctionnement, c'est une affaire d'élus. Les gens ne se sentent pas intéressés, pas concernés.
- **Coutances par le biais de la culture un lien avec le pôle**
 - Des réunions culturelles font que Coutances « est venu » sur place.
- **Des pôles en lien avec d'autres bassins de vie que la CBC**
- **la dimension géographique de la CBC**
 - 40 km entre le nord et le sud, c'est beaucoup. Cela ne facilite pas les échanges après une journée de travail.

Réunion avec les vice-présidents :

Un territoire avec un fonctionnement avec des flux dans les 2 sens entre Coutances et les pôles

Groupe 1 :

- 1 cœur, 1 soleil : structure et proximité des 4 pôles. Le soleil c'est Coutances, tourne autour des étoiles : des compétences réparties sur le territoire.
- L'environnement est partout : des points verts.
- les flux : sont réciproques entre Ct et les 4 pôles.

Groupe 2 :

- continuer vers l'univers : demain intégration de Montmartin-sur-mer et Saint-Malo-de-la-Lande et après demain ? Pas de frontières, pas de limites.
- Des flux dans les 2 sens entre :
 - Coutances et les pôles
 - les pôles et les communes.

Groupe 3 :

- Dessin factuel de l'état actuel avec ajout en pointillé bleu du littoral.
- Des flux dans tous les sens : sens double de Coutances vers les pôles et vice-versa.
- Une concentration des moyens sur Coutances

Préconisations

- **La proximité** est importante pour tous les habitants.
- **Le Centre social socioculturel va permettre de faire le territoire.**
- **Le Centre social socioculturel a pour rôle de faire inverser les flèches :** « aller vers les pôles de proximité ».
- **le Centre social socioculturel doit aider à susciter l'envie** d'adhérer à ce que peut proposer un Centre social socioculturel
- **le Centre social socioculturel doit permettre la délocalisation :** ex bibliobus. Travail en réseau nécessaire.

Au regard de votre représentation du fonctionnement du territoire et de ses réalités, quelles valeurs ajoutées doit apporter le Centre social socioculturel ?

Valeurs ajoutées et préconisations

- **Un Centre social socioculturel centralisé besoin de Coutances avec des antennes sur les pôles de proximité,** des permanences.
- Des allers-retours entre Coutances et les pôles : un Fonctionnement avec des flux montant et descendant entre Coutances et les pôles. **Décentraliser, délocaliser sur les pôles en valorisant les richesses des territoires,** des pôles. Les gens ne se connaissent pas sur les pôles.
- C'est **un lieu partagé, collectif :** un territoire riche d'idées, de plus-value.
- Une intervention sur tout le territoire avec un panel large d'activités, d'animation.
- Un **Centre social socioculturel** de proximité: **facilitateur, moteur, c'est une courroie de transmission, il est instigateur, fédérateur. Il impulse, irrigue tout le territoire. Il est en capacité de recevoir et**

d'entendre les attentes. Sur une commune, **le Centre social socioculturel est un facilitateur d'initiative** au service de l'intérêt commun et adapté au mode de fonctionnement individuel des personnes. Le regroupement de communes dans le grand territoire : extrapoler ce qui s'est joué avec le projet du Foyer du Soleil à Agon. Le **Centre social socioculturel** doit être **un lieu d'échange, amener les gens à faire connaissance.** C'est un outil pour créer du lien.

- Le Centre social socioculturel **doit susciter et permettre l'expression** des besoins de la population. Il **est réactif** pour répondre aux besoins exprimés.
- Il doit « **vulgariser la culture, être un décodeur** ».
- le Centre social socioculturel doit permettre **de mutualiser et porter à connaissance ce qui se passe dans d'autres territoires : capitaliser les initiatives et communiquer au plus près des habitants.**
- le Centre social socioculturel = une « Maison de Vie » où les **différences s'additionnent positivement.** Le Centre social socioculturel **vecteur de lien intergénérationnel** : créer du lien social, créer une émulation, sortir de l'isolement.
- Il doit prendre en compte **dans son offre et son fonctionnement les particularités des pôles de proximité** : triptyque « mer / ville / campagne ». Il doit s'appuyer sur l'existant d'où l'importance du rôle des Unelles : le Centre social socioculturel **valorise les ressources existantes.** Il **organise les liens avec une feuille de route où les mots clés sont « équité, égalité » avec un objectif commun.**
- Il permet d'avoir **une équité par rapport au numérique** : réduire la fracture du numérique sur les questions d'accessibilité.
- Cela induit de **redéfinir les fiches de poste « adapter les fiches de poste** à ce nouveau mode de fonctionnement et aux besoins ».
- Besoin **de clarifier le rôle des uns et des autres entre le Centre social socioculturel et les acteurs** qui interviennent sur le territoire et qui sollicitent l'accompagnement de la collectivité = travailler mieux ensemble = être une véritable collectivité. Clarifier les buts exacts des associations pour des financements de la collectivité fléchés.
- Le Centre social socioculturel doit **éviter l'anxiogène : c'est 1 soleil positif !**
- Le Centre social socioculturel un rôle pour **sensibiliser sur les problèmes sociétaux** (risque des réseaux sociaux, drogue...).
- **Un rôle pour lutter contre le décrochage scolaire** : avoir une personne

ressource « un éducateur de rue » et aller vers les jeunes quand les autres solutions n'ont pas marché.

- **MESSAGE : éviter les clivages au sein des populations dans le territoire actuel et futur : « se parler et échanger ».**

Les besoins essentiels à prendre en compte

Questionnement des élus

- Comment fait-on venir les personnes pour faire exprimer les besoins ?
- Quels seront les relais pour aller au plus près des gens ?
- La décentralisation des services est de plus en plus difficile. Comment réduire les freins ?
- Si le Centre social socioculturel est un lieu physique très ouvert réutilisant les anciens locaux de la CBC présents sur le territoire, comment ne pas donner une image institutionnelle du lieu ?

Les besoins identifiés par les élus

Les besoins sont différents en fonction des spécificités des pôles. Besoin de prendre en compte les particularités des pôles.

- L'accès à la culture
- La mobilité, le désenclavement
- Lutter contre l'isolement, le désarroi.

Le numérique

- 1 fracture sociale se crée. Une population a des difficultés pour accéder aux services numérisés. **Une dépendance** se met en place avec les enfants, la famille pour faire ses démarches administratives via internet. En même temps certaines personnes âgées sont agiles avec internet.
- Besoin d'un EPN sur le pôle.

La mobilité : un besoin pour les personnes âgées et les jeunes

- Un besoin pour les personnes âgées et les jeunes (ados).
- Les jeunes parents sont mobiles et ne sont pas une cible sur les questions du transport. de plus ils ont les infos (internet..), ils ont été éduqués à aller chercher les loisirs.

Accessibilité aux services

- Les flèches entre Coutances et les pôles doivent être dans les deux sens.

Des relais pour aller à la rencontre des gens / relayer l'info

- Aujourd'hui peu ou pas d'échanges d'une association à une autre entre les pôles.
- la communication est différente dans chaque commune. un manque de temps. On ne sait pas vendre nos activités.

Sensibiliser la population, créer le besoin

- Un besoin de sensibiliser une population qui n'est pas toujours favorisée, modeste = « aller vers », informer sur l'offre du Centre social socioculturel.

Les personnes isolées

- Pour certaines personnes isolées ce n'est pas dans leur culture d'aller chercher les infos.

Un besoin service de proximité (commerce de proximité)

- Les commerces de proximité sont primordiaux à maintenir.

L'emploi

- Aider à susciter des vocations. aider à mettre le pied à l'étrier, faciliter l'intégration sociale. Ce travail existe déjà avec la mission locale. Voir à renforcer la mise en réseau

Les associations et le bénévolat - Un appui au bénévolat : le bénévolat s'essouffle, besoin de le soutenir. Un besoin de proximité avec les animateurs du Centre social socioculturel.

- Un désintérêt de plus en plus grand pour le bénévolat. Cela s'accroît avec l'éloignement des structures.
- Les élus manquent de temps. Difficile de porter les projets. Besoin de relier les gens et en même temps de proposer un mode de fonctionnement souple, une offre modulable. Une organisation structurée différente d'aujourd'hui, moins formalisée.

Les limites évoquées par les élus

- L'individualisation des individus dans leur fonctionnement sur le territoire. Le besoin d'intégration n'est pas exprimé.
- l'attractivité des communes rurales : la recherche d'un cadre de vie, la possibilité d'accéder à la propriété, de payer moins d'impôt. Les gens vont sur Coutances, ils ne se connaissent pas.
- La population rurale a évolué, les élus présents se sentent moins représentatifs de cette population en ayant peu bougé. Une mise en évidence d'une différence entre les gens qui ont bougé, nouveaux habitants sur les communes rurales et les élus qui n'ont pas bougé.
- les territoires ruraux deviennent des déserts avec peu de lien social.
- Difficile de sortir les gens, difficile de les rencontrer, les intéresser.

Comment la cohésion sociale peut-elle être assurée sur le territoire de la CBC ?

Cohésion sociale, comment ?

- 1 cohérence entre la politique et les projets : partager par tous.
 - Tirer vers le haut l'ensemble de la population : apporter une réponse collective.
 - Reconnaître ce qu'ils font et ce qu'ils sont et s'adapter.
 - Ne pas jouer qu'institutionnel. Le Centre social socioculturel ne doit pas être institutionnalisé.
 - Les bénévoles sont les ambassadeurs du Centre social socioculturel : les rendre acteurs, les reconnaître comme des acteurs incontournables.
- Attention à la professionnalisation du Centre social socioculturel**
- oui, le monde associatif à un rôle. Aider à la mixité sociale.
 - Le comité des fêtes était un levier pour s'impliquer dans la vie sociale du territoire, un tremplin pour être élu.

Comment pourriez-vous, en tant qu'élus, vous associer aux actions proposées par le centre d'animation les Unelles dans le cadre du Centre social socioculturel ?

Rôle des élus

- impulser, facilitateurs. Un rôle de promoteur de l'outil Centre social socioculturel, les élus doivent donner envie d'y aller.
- médiateurs
- permettre l'écoute ascendante
- déléguer
- attention à ne pas occasionner le découragement des bénévoles.
- Se doter d'une politique pour rendre accessible à tous : politique tarifaire.
- Favoriser la simplicité des organisations : qui fait quoi ? Comment et avec qui ?
- Un rôle « petit » cependant - les élus doivent être des relais entre la population et le Centre social socioculturel pour faire remonter les besoins. Il faudra aller chercher les gens, ils ne viendront pas d'eux même.
- Pas besoin d'élus pour faire fonctionner le Centre social socioculturel. Les élus n'ont pas à prendre de la place dans la gestion de la structure, les habitants oui.

Avec une baguette magique, quelles sont les actions incontournables facteurs de réussite à activer ?

Actions incontournables à engager pour la réussite du CsSC

- L'humilité : à l'écoute en 1er dans la proposition : lever les craintes / aux Unelles.
- Tirer les gens vers le haut. Un centre social socioculturel attractif, dynamique. Se déplacer, venir vers les autres. Aider à découvrir l'autre, son prochain.
- Indicateurs de réussite : 50 % adhérents des adhérents hors Unelles = un bon indicateur : des adhérents proportionnel à la population des pôles.
- Le centre social socioculturel = la clé de voûte de la Communauté de communes.
- Accès à la culture pour tous.
- Communiquer sur son rôle. Le faire connaître et le faire comprendre. De l'info au plus près des gens, de la proximité : rendre lisible l'info, lutter contre la surinformation
- Le transport.
- Le centre social socioculturel investit des lieux de proximité, l'église...

L'agrandissement de la communauté de communes avec Saint Malo de la Lande et Montmartin/Mer, quel regard ? quels plus ? quels impacts ?

Regards

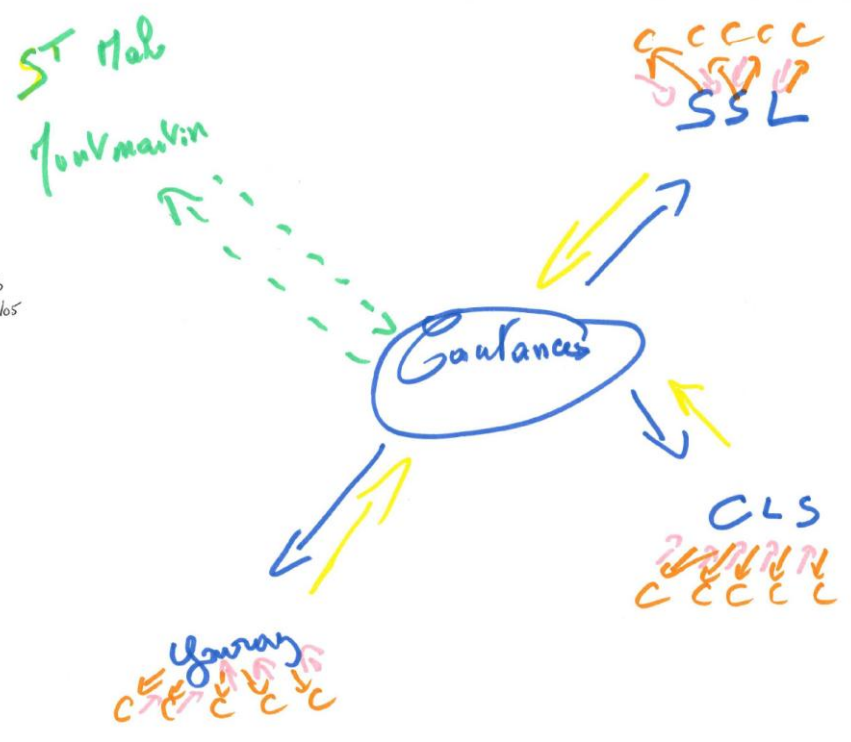
- Une palette large d'activités.
- «Je ne sais pas» : une extension avec des populations différentes.
- Cela va apporter des sensibilités et des préoccupations différentes. Une population plus aisée. Des pôles d'intérêts différents. « Le rural », pour les gens de la côte, n'est pas une qualité.
- Le centre de gravité va aller vers l'ouest.

- La mer
- la richesse €
- Une population différente : entre le bocage et la mer, Gavray et M/M = une mixité. Besoin de travailler l'intégration sur le nouveau territoire.
- C'est aussi une ouverture une chance : ex le RPI de la Rondehaye, Muneville et Geffosse, Montsurvent avec les TAP les enfants font des activités en lien avec la mer.

« Re-dessinez le territoire de la CBC tel que vous pourriez le visualiser maintenant »

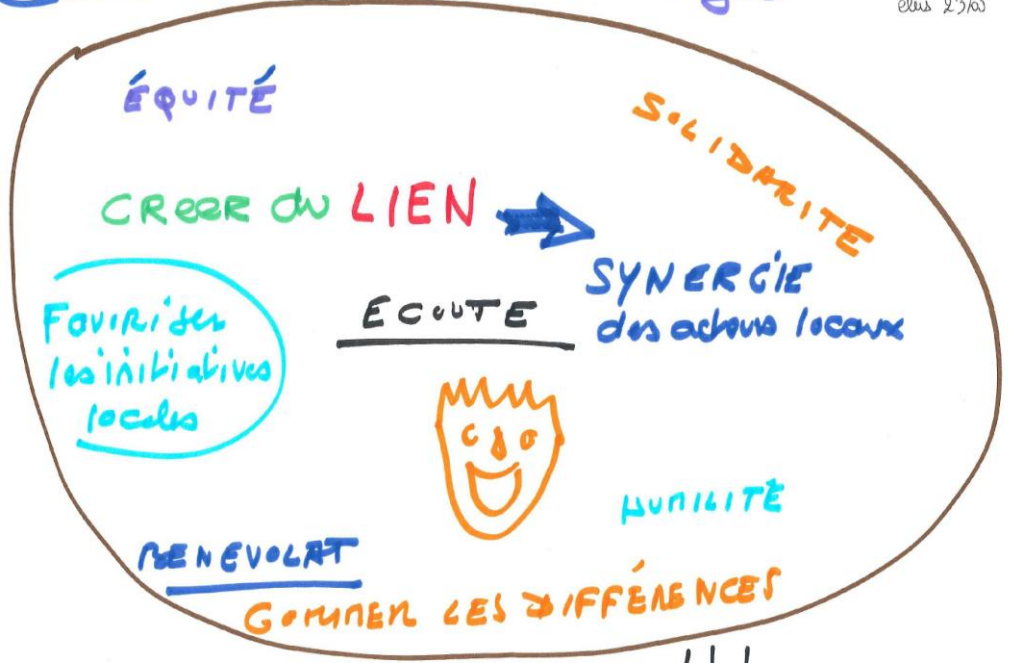


G2 B
elus 23/05



Coutances Mer Bocage

G3B
elus 23/05



Donner le sourire !!!

Les mots clés de la rencontre avec les élus

- aide à créer un véritable territoire, l'irriguer,
 - aide à vulgariser la culture,
 - est un vecteur de lien intergénérationnel,
 - valorise les ressources existantes, valorise le bénévolat,
 - permet la délocalisation.
- joue un rôle de proximité,
 - favorise une ouverture sur les communes rurales,
 - permet l'expression, les échanges,
 - capitalise les initiatives, suscite l'envie.
- Impulse et suscite des projets,
 - facilite les initiatives,
 - est un moteur, une courroie de transmission, rôle fédérateur, d'instigateur d'idées.
- un guichet unique, un lieu collectif et de partage,
 - un lieu d'échange et de connaissance,
 - organise le lien dans un souci d'équité et d'égalité,
 - sensibilise aux problèmes sociétaux,
 - lutte contre l'isolement, favorise la mobilité des jeunes et des personnes âgées,
 - lutte contre le décrochage scolaire.

H.b) Contribution des institutions :

Dans cette catégorie, étaient présents : ADESSA domicile Manche, MSA côte Normande, Mission Locale, Restos du cœur, CBC, CCAS, CLIC, RERS Dunes et Bocage, CMS, Accueil emploi, centre d'animation.

14 personnes étaient présentes.

Nous avons choisi de ne faire qu'une seule rencontre pour l'ensemble de la CBC partant du constat que ces institutions avaient un périmètre d'action au moins égal (CCAS mis à part) au périmètre de la communauté de communes.

Qu'est-ce que vous évoque un Centre Social Socio-Culturel ?

Evocations

- un centre d'animation tout public avec une dimension d'insertion au sens large (social, culturel...).

- Un lien entre tous les publics : de l'accueil, de l'écoute, des relations humaines avec de l'accompagnement.
- Une variété des publics : des individus aux collectifs.
- Une diversité des activités et des publics.

Questions / Craintes

La pertinence d'un centre social socioculturel pour un grand territoire :

- Par rapport à un grand territoire comme celui de la CBC que veut dire un centre social socioculturel ?
- Comment irriguer le territoire ?

La logique de citoyenneté ?

- Comment être proche du citoyen avec un grand territoire?
- Qu'est ce qui garantira la participation des citoyens, sa capacité à agir, être force de proposition ?
- la logique de citoyenneté ? Quelle définition ?

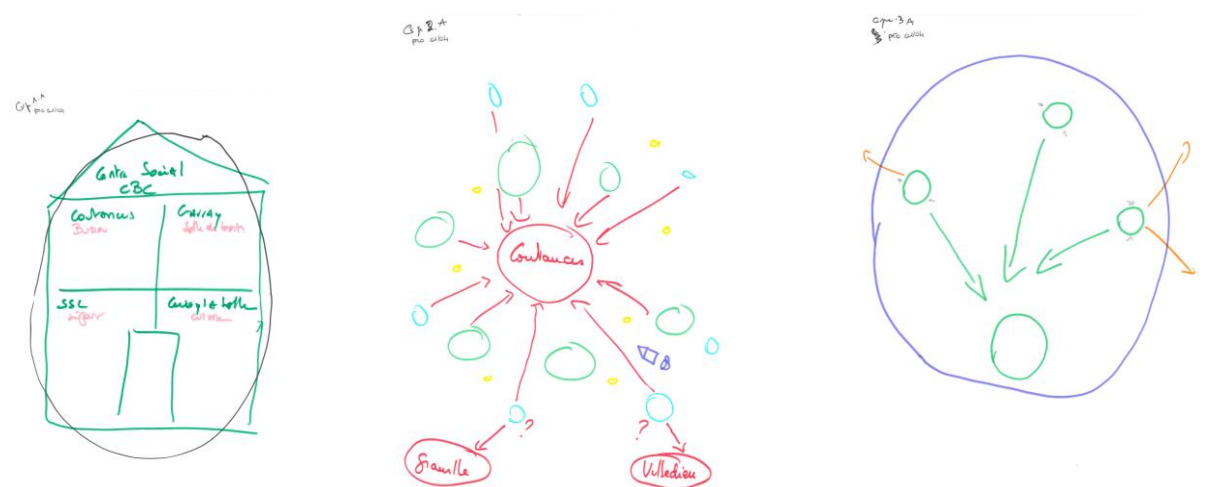
Préconisation

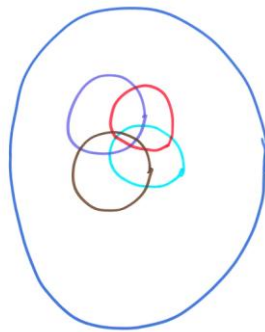
- La place des citoyens doit aller au-delà de la gouvernance. ils doivent avoir la possibilité de réellement participer.
- Le centre social socioculturel doit apporter un plus par rapport aux structures qui œuvrent déjà sur la citoyenneté.
- le centre social socioculturel doit se donner des orientations. il mobilise un réseau de travailleurs sociaux. il est un point central, oriente le public vers d'autres acteurs.
- Il renforce la connaissance des services qui existent ailleurs : c'est une courroie de transmission.

Images, métaphores illustrant ce que doit être le centre social socioculturel sur la CBC

- Une courroie de transmission

«Dessinez le territoire de la CBC tel que vous le vivez au quotidien »





Avis

Cet exercice a entraîné beaucoup d'échange dans les 4 sous-groupes avant de dessiner.

Mise en évidence de représentations différentes du territoire au sein des sous-groupes.

Points communs dans les représentations

Un fonctionnement centré sur Coutances

- Coutances a une influence prégnante sur les autres pôles. les pôles autour sont en gravitation par rapport à Coutances : « *la preuve, l'organisme décisionnel de la CBC c'est la mairie de Coutances* ».
- Les flux sont axés des pôles de proximité vers Coutances et peu de Coutances vers les autres pôles.
- Les besoins de 1^{ère} nécessité sont dans les pôles de proximité : pas besoin de se déplacer.
- Le pôle de Saint Sauveur Lendelin a des interactions plus fortes avec Coutances que les autres pôles.

le pôle de Gavray tirailé entre plusieurs bassins de vie

- Le pôle de Gavray est éloigné géographiquement. il est peu lié aux autres pôles, Coutances compris.
- Les communes du sud du territoire de la CBC sont attirées par le bassin de Villedieu et Granville et peu vers Coutances. Gavray est tirailé entre plusieurs pôles pour les services. Gavray est plus autonome du fait de son éloignement.

Des pôles de proximité avec peu de relations entre eux

- Peu de lien entre les pôles aux extrémités que sont Saint-Sauveur-Lendelin et Gavray.
- Peu ou pas de relation entre les pôles de proximité.

Des points exprimés que par un ou deux sous-groupes

- Le territoire de la CBC est délimité. Pas de réalité pour certains professionnels qui vont au-delà de ce territoire.
- Le processus de la CBC aide à travailler ensemble.
- Le pôle de Saint-Sauveur-Lendelin est en lien avec celui de Périers.
- Une centralisation de services sur Coutances : éloignement des territoires les

- plus ruraux à la culture.
- Cerisy-la-Salle est un pôle avec une plus grande précarité, présence d'une population paupérisée.

Préconisations

- Les pôles de proximité ont un grand rôle à jouer pour le centre social socioculturel.
- **Un projet pour le centre social socioculturel et un besoin d'une égalité de service sur le territoire.** Le centre social socioculturel doit se doter d'un projet : un projet identique pour tous les territoires de la CBC tout en prenant en compte les spécificités de ces derniers : une offre identique mais adaptée. le projet doit s'adapter aux réalités et aux modes de vie. L'éloignement est un élément clé à prendre en compte.
- **la proximité** est importante pour tous les habitants : un rayon de vie de 10-15 km.
Envie : rencontrer tous les enfants dans des espaces différents (cf expérience quartier Claire Fontaine) : **les intervenants et les associations bougent sur tout le territoire**

Au regard de votre représentation du fonctionnement du territoire et de ses réalités, quelles valeurs ajoutées doit apporter le CsSC ?

Questions

- Comment intègre-t-on les publics ?
- Comment on touche tous les publics au-delà de ceux qui ont l'habitude de venir ?
- Pourquoi la CBC veut-elle faire un centre social socioculturel ? quelle est la plus-value attendue des élus ? besoin d'avoir le point de vue politique.

Valeurs ajoutées et préconisations

- L'objectif du centre social socioculturel est de permettre à la population de ne pas subir la CBC mais de lui permettre d'y accéder.
- Le centre social socioculturel doit permettre de partager l'ensemble de l'offre de service sur tous les pôles : c'est une mise en valeur qui doit être déployée avec la demande de la population : « travailler ensemble ».
- Nécessité d'une présence, d'écoute, d'un interlocuteur identifié pour exprimer les besoins.

Quels sont les besoins essentiels à prendre en compte

Questions

- Comment fait-on venir les personnes pour faire exprimer les besoins ?
- Quels seront les relais pour aller au plus près des gens ?
- La décentralisation des services est de plus en plus difficile. comment réduire les freins ?
- Si le centre social socioculturel est un lieu physique très ouvert réutilisant les anciens locaux de la CBC présents sur le territoire, comment ne pas donner une image institutionnelle du lieu ?

Les besoins et des préconisations pour le centre social socioculturel

La mobilité : un besoin d'équité pour tous les habitants

- La mobilité est un réel problème. *Sur le pôle de Cerisy-la-salle il y a une « misère sociale ».*
- L'éloignement : comment répond t'on aux difficultés d'éloignement liées à la géographie ? C'est complexe pour accéder aux services.
- Le centre social socioculturel = un rôle de réseau entre l'offre et la demande. Mettre en lien et favoriser le partage.

Accessibilité aux services :

- Les flèches entre Coutances et les pôles doivent être dans les deux sens.

Des relais pour aller à la rencontre des gens / relayer l'info :

- Besoin d'une personne physique pour aller vers les gens. Utiliser les espaces où il y a déjà des personnes. Ne pas créer de la superposition avec ce qui existe déjà (ex le lien via les TAP).
- voir des relais avec des commerçants, « ex la boulangerie » : relayer l'information, besoin d'un affichage. Besoin de passer par ce qui se fait localement.
- Les EPN sont des espaces où différents publics viennent. le numérique élargit le public.
- Le centre social socioculturel n'est pas que pour les personnes en difficulté : être en lien avec les individus : besoin de personne ressource, relais.

Le soutien scolaire

- Pas cette offre sur Coutances. Le centre social socioculturel peut assurer une offre de soutien scolaire.

Les mineurs isolés

- Besoin de faire un lien avec ces jeunes. Le centre social socioculturel peut avoir une offre de cours d'alphabétisation.

La parentalité : un besoin d'échanger. il existe des cafés parents.

Les personnes âgées isolées en ville ET en milieu rural

- Le centre social socioculturel ne doit pas se suppléer au CLIC : voir à aider une articulation entre ce qui existe déjà.

Stop aux besoins Oui à créer de nouveaux horizons « que veut-on faire ensemble » ?

- Ne pas parler de besoin, il faut inventer de nouveaux horizons, créer de nouvelles façons d'être ensemble. le centre social socioculturel doit servir à émulsionner les gens = plus de cohésion sociale. En tant qu'habitant, citoyen de la CBC qu'est-ce que j'ai envie de partager ?

Un besoin de proximité absolue

- Le centre social socioculturel doit donc être un lieu très ouvert où l'habitant est heureux de venir : des services différents, boire un café...les gens qui se croisent génèrent des projets « l'arbre à projet ». Ne pas dissocier les lieux existants sur le territoire, utiliser les anciens locaux de la CBC.
- la CAF labellise des structures créatrices d'espaces, de lieux où le lien social est fort. le centre social socioculturel doit se rapprocher de ces structures.

Limites

- les mairies et les pôles de proximité sont tjrs fermés à l'heure où les personnes pourraient y aller (fin de journée...).

Le centre social socioculturel : des rôles, une plus-value

- Le centre social socioculturel va « peut-être » faire le territoire. Ne pas oublier la lecture des habitants sur les limites des territoires. Un espace de vie est différent des limites d'une interco. Les habitants ont une lecture différente que celle des professionnels.
- Le centre social socioculturel est un moteur pour mettre de la cohésion. Faire du lien, aller les uns vers les autres = cohésion sociale. Sur la mobilité, le centre social socioculturel joue un rôle de réseau entre l'offre et la demande.
- Le centre social socioculturel doit être un facilitateur de l'existant : des choses existent en proximité, tout le monde ne les connaît pas. besoin d'une mise en mouvement sur l'existant en proximité en aidant la mobilité.
- Faciliter l'équité pour tous les habitants du territoire. profiter d'avoir les Unelles reconnu pour faire exister le centre social socioculturel.

Comment pourriez-vous associer aux actions proposées par le centre d'animation les Unelles dans le cadre du centre social socioculturel ?

Associations possibles

- Un partenariat : cela dépend du projet et de la proximité (mission Locale).
- Déjà en partenariat (CCAS) sur des actions collectives.

Besoins

- Une meilleure connaissance des missions du centre social socioculturel pour favoriser le lien entre le centre social socioculturel et les associations, le centre social socioculturel et la population, le centre social socioculturel et les professionnels.
- Quelles missions du centre social socioculturel ? Quels liens souhaite-t-il développer ? Si il y a des lieux de proximité, quels liens avec le centre social socioculturel ? Si nous sommes associés, comment le vit-on réellement ? Comment travaille-t-on réellement ensemble ? Besoin d'être convaincu mutuellement de ce que l'on veut mettre ensemble en œuvre.
- Besoin d'être en complémentarité et en addition sur des actions communes.
- Des choses marchent bien : il faut aller plus loin et mieux se connaître, il faut plus faire ensemble.

Le Centre social socioculturel ne doit pas être ET doit être

Ne doit pas être « une image de professionnel » Et doit être un réseau de bénévoles, une participation active du peuple. les choses doivent émaner de la population. Partir des initiatives existantes.

Avec une baguette magique, quelles sont les actions incontournables, facteurs de réussite à activer ?

Actions incontournables à engager pour la réussite du Centre social socioculturel

- Créer des actions, des soirées : échanger sur nos publics.
- Un lieu de rencontre et de maison de services : Un lieu qui brasse les activités : Une machine à café, un espace convivial visuel, un espace d'information « ce jour-là il se passe... », voir par la fenêtre la vie.
- Réussir la mixité sociale. Se rencontrer et convivialité.

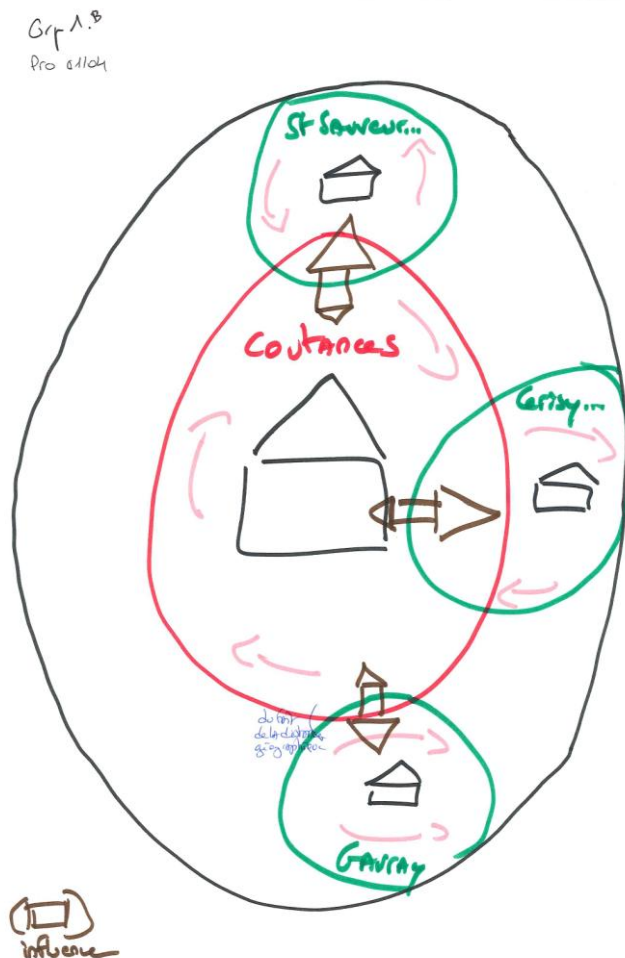
Dessinez à nouveau le territoire en y intégrant les éléments que vous reprenez de cet échange pour le CsSC

Avis

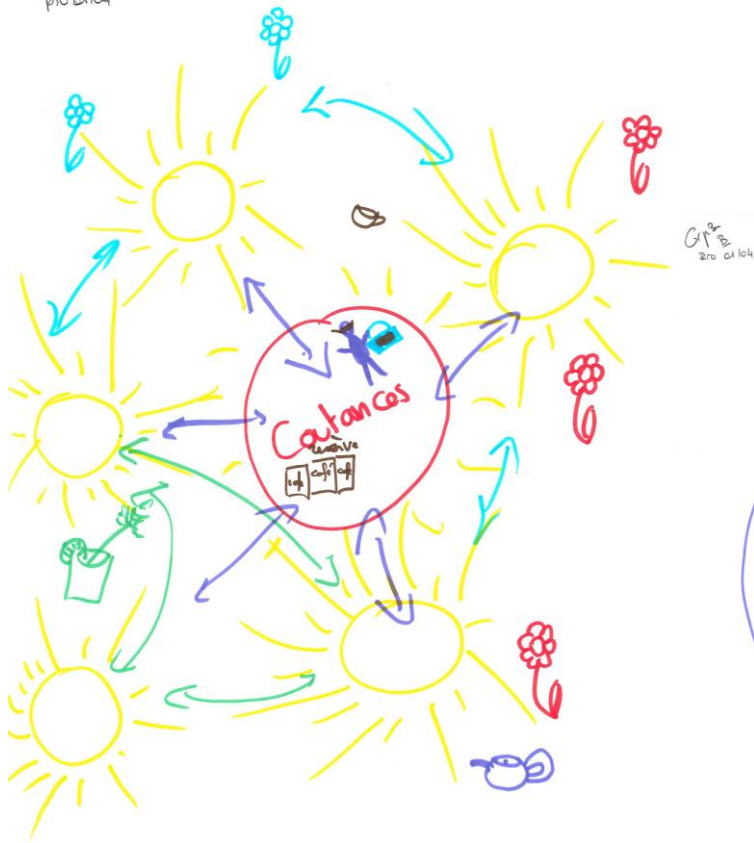
Les sous-groupes se sont mis à dessiner beaucoup plus rapidement.

Points communs dans les représentations

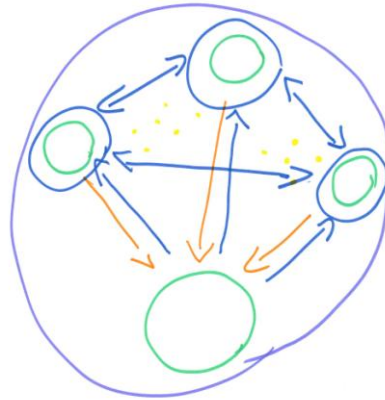
- Des interactions à double sens entre Coutances et les pôles de proximité et entre les pôles de proximité entre eux.
- Le centre social socioculturel un rayonnement sur tout le territoire. Pas de désert entre les pôles.
- Une cohésion territoriale. une équité dans l'accès aux services.
- Tout le territoire se sent concerné.
- Les richesses des territoires mises en valeur.
- De la convivialité, des échanges entre les personnes.
- Un centre social socioculturel de la CBC avec des lieux de proximité et qui tient compte des spécificités locales.
- Un centre social socioculturel unique, rassembleur sur le territoire qui coordonne. Il crée de la cohésion sociale sur le territoire.



Grp B
pro-01/04

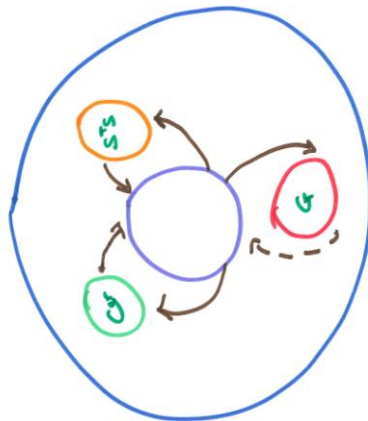


Grp B
pro-01/04



Grp B

Grp B
pro-01/04



Les mots clés de la rencontre avec les institutions

- favorise le lien entre tous les publics,
- permet à chacun d'accéder de façon équitable à la culture, aux loisirs, au sport, moteur de la cohésion sociale,
- promeut l'existant,
- soutien aux réseaux de bénévoles,
- rayonne sur l'ensemble du territoire.

- favorise la proximité,
- assure une présence, une écoute,
- affirme la nécessité absolue de proximité par la participation des habitants, un lieu de rencontre et de maisons de services,
- réussit la mixité sociale par la rencontre, l'échange et la convivialité,
- met en valeur les richesses du territoire.

- joue le rôle de courroie de transmission,
- est un outil rassembleur et de coordination,
- participe à la création de cohésion sociale.

- est un point central qui irradie l'ensemble du territoire en respectant les spécificités locales,
- apporte une égalité de service territoriale,
- permet à la population d'accéder aux services de la CBC et de les partager,
- favorise le soutien scolaire,
- met en place des actions vers les mineurs et les personnes âgées isolées,
- soutien à la parentalité.

H.c) contribution des associations :

Nous avons programmé quatre rencontres vers les associations, une par pôle. De même que pour le groupe des élus, les associations pouvaient venir sur le pôle qu'elles voulaient selon leur disponibilité. 20 associations ont participé aux différentes rencontres.

Dans l'ordre de programmation, ce sont les associations qui ont « essuyé les plâtres ». Ces premières réunions nous ont permis d'affiner et de parfaire notre technique d'investigation. Ainsi la technique du dessin a-t-elle pris réellement tout son sens qu'à la deuxième rencontre.



Qu'est-ce que vous évoque un Centre Social Socio-Culturel ?

Evocations

- Les personnes présentes ne voient pas spontanément ce que peut-être un centre social socioculturel. Ce n'est pas, à ce moment de la réunion, concret. Pas de vision de ce que peut apporter un centre social socioculturel. Du mal à imaginer la forme que cela peut prendre. *Verbatim* : « C'est complexe, ambitieux. C'est ample effrayant. Cela touche à beaucoup de besoins. C'est un labyrinthe, ne sait pas jusqu'où cela va ».
- Les cibles : plus pour le public des jeunes : occuper les jeunes (*pas grand-chose à Saint-Sauveur-Lendelin*).
- Les cibles sont de tous âges, toutes générations. C'est un centre ouvert à tous les publics et tous les milieux. facilité d'accès aux activités à des prix acceptables.
- C'est une situation idéale à atteindre. Un lieu accueillant pour tous, rassembler, écouter.
- La population est au centre du dispositif.
- La proposition pour certaines associations est en écho avec leurs préoccupations individuelles et collectives.

Questions / Craintes ou pas

La place de la population dans le dispositif. le respect des initiatives

- Vigilance de ne pas faire disparaître les initiatives. Un risque de détruire les initiatives individuelles et locales. les associations sont des entités, le territoire de la CBC est riche.

- Quel devenir des associations locales ? quelle place pour les associations avec le centre social socioculturel ?

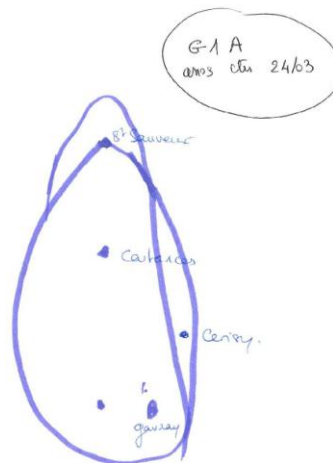
Pas de craintes, le centre social socioculturel un appui.

Le devenir des associations avec un centre social socioculturel qui aurait une force pour collecter les fonds dans le cadre de la CBC : Les petites associations disparaîtront : quel devenir des initiatives locales ? quel maintien des subventions dans un grand territoire avec un centre social socioculturel puissant ?

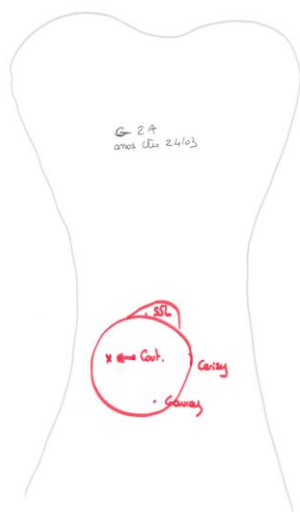
Préconisation pour le centre social socioculturel

- le centre social socioculturel **s'adapte à la population**. Il aide à mutualiser. Les associations ont une connaissance fine, elles font remonter les infos vers le centre social socioculturel.
- le centre social socioculturel doit être **un relais** : les associations sont les relais auprès des populations. Les relais doivent être dans les 2 sens.
- Le centre social socioculturel peut **aider au niveau technique**.
- Ne pas tout concentrer au même endroit.
- le centre social socioculturel doit avoir **un rôle de coordination**, ce n'est pas à lui de faire à la place des associations. Il peut **structurer les actions, apporter un cadre juridique**.

« Dessinez le territoire de la CBC tel que vous le vivez au quotidien »



Et. Grpe 3e
24.03.2016.



Avis

Dans les 4 réunions il n'était pas facile pour les personnes de représenter le territoire de la CBC avec ses limites et la disposition des autres pôles.

Points communs dans les représentations

- ☀ **Un fonctionnement centré sur Coutances**
Les points communs entre les pôles se sont les services apportés par Coutances.
- ☀ **Des pôles de proximité avec de réelles identités et des spécificités.**
le cœur = nos communes.
- ☀ **Le pôle de Saint-Sauveur-Lendelin est plus lié à Ct que les autres pôles.**
- ☀ **le pôle de Gavray tirailé entre plusieurs bassins de vie**
- ☀ **Des pôles de proximité avec peu de relations entre eux**
- ☀ **La mobilité :** Les jeunes sont bloqués sur leur territoire soit dans leur pôle soit à Coutances.

Des points exprimés que par un ou deux sous-groupes

Le territoire de la CBC « lisible Ou pas lisible » ; Des limites territoriales ou pas.

- Le territoire de la CBC, on ne sait pas où cela s'arrête.

Ou

- Les frontières ne sont pas importantes. Elles sont en évolution. les habitants ne s'arrêtent pas aux frontières s'ils ont besoin d'une activité.
- Le département, il y a le nord et le sud, nous au centre on ne sait pas, faible lisibilité.

Ou

- Des personnes font parties de différentes associations dont à Coutances (CLIC, ESV...). l'objectif avec la CBC c'est de décentraliser.

Ou

- Regrouper Saint Lô et Coutances.

Pas de différenciation entre les pôles de proximité

- Les communes sont similaires avec les mêmes services (ex : un projet de pôle de santé sur chaque territoire).

Les spécificités du pôle de Saint-Sauveur-Lendelin

- Une ville dortoir.
- Un espace culturel atypique qui bénéficie aux autres communes de la CBC. Cet équipement différencie Saint-Sauveur-Lendelin des autres pôles.
- Déjà bien relié à Coutances.

Les spécificités du pôle de Gavray

- L'accès à la culture : Déplacement pour l'offre de Ville en Scènes, pour le reste l'offre est sur Gavray. Ne se déplace pas ou va plus vers le bassin de Villedieu.
- Gavray est un peu isolé par rapport aux autres pôles. A Gavray on ne connaît pas les autres pôles.
- Les habitants du nord de la CBC y participent, ils sont déjà dedans.
- Notre Dame de Cenilly est plus tournée vers Gavray que vers Cerisy-la-Salle.

Les spécificités du pôle de Cerisy la Salle

- Une population paupérisée
- Des jeunes agriculteurs présents dans la vie sociale.

Le numérique, les EPN dans les pôles de proximité, des vecteurs pour connaître le territoire de la CBC et sortir de Coutances.

- Les EPN sur les pôles de proximité attirent une population de Coutances.
- les propositions sont différentes dans les communes. Les personnes peuvent aller à plusieurs endroits.

L'intégration des communautés de communes de Montmartin-sur-mer et de Saint-Malo-de-la-Lande : la CBC la crainte ou pas d'être « bouffé »

- En tant qu'élue de Montmartin-sur-mer il y a une crainte d'être « bouffé » par Coutances dans la future Communauté.
- Cette crainte n'est pas partagée par des personnes qui sont déjà dans la CBC. C'était une crainte initiale mais qui ne s'est pas concrétisée avec la mise en place de La CBC.

Préconisations pour le fonctionnement du territoire de la CBC ou du Centre social socioculturel

Le fonctionnement du territoire de la CBC et les services à la population

- **Un fonctionnement en réseau** : Avoir un fonctionnement non pas en étoile avec Coutances au centre mais en toile d'araignée où tout serait lié avec des pôles similaires.
- **Les déplacements** : Les transports de bus. Besoin d'un maillage régulier pour faciliter les déplacements des jeunes. Besoin de transport : cibler sur les toutes petites communes.
- Ne pas tout concentrer au même endroit.
- **La population au cœur du dispositif de la CBC** en termes de réorganisation territoriale.
- **Etre au courant de ce qui se passe sur le territoire de la CBC. Les infos ne sont pas accessibles.**

Les valeurs ajoutées du centre social socioculturel , les rôles du centre social socioculturel exprimés dans les réunions

Questions par rapport au rôle et fonctionnement du Centre social socioculturel

- Comment mutualiser des activités entre les associations ?
- Comment capitaliser les expériences réussies des uns et des autres (collecter les fonds, mobiliser les bénévoles...) ?
- La création du lien social par le centre social socioculturel : sur la question de l'humanisation de l'accompagnement : comment on réhumanise l'accompagnement ? comment on permet aux personnes fragilisées de choisir tel ou tel service ? Comment sortir de l'appropriation « des pauvres » par certaines associations ?
- Comment impliquer la population dans la vie du centre social socioculturel ?

Valeurs ajoutées, rôles et préconisations pour le Centre social socioculturel sur le territoire de la CBC

- **le centre social socioculturel est une logique d'ensemble aidante, plus performante avec une économie d'énergie**. C'est une réciprocité forte entre les pôles. C'est un pôle ressource, d'appui sur la logistique, les pratiques.
- **Une mise en réseau des associations et mutualiser des actions « faire ensemble »:**
 - le centre social socioculturel peut aider à **créer des liens entre les associations des différents pôles**. Développer de l'entraide.
 - **Des actions conduites à plusieurs associations : regrouper les énergies des bénévoles, faire des économies d'échelle.**
- **Impulser, faciliter les projets, les initiatives :**
 - Le centre social socioculturel , **une pépinière d'association**, un appui, des conseils (réglementation...) pour monter des projets avec une politique de valorisation des associations locales et initiatives locales : **croiser les compétences locales, les valoriser**.
 - **Créer un « groupement d'employeur »** pour des compétences mutualisées pour les associations.
 - Valoriser les initiatives locales (**ex : Carnet de Campagne sur la CBC**).
- **Faire connaître les associations et l'offre d'activités :**
 - Le centre social socioculturel peut aider à **mettre en place des forums** (se fait déjà sur Gavray et Cerisy-la-Salle). Voir une coordination, un appui. aider les associations à se faire connaître en diffusant des informations transmises par les associations locales. Il se passe des choses dans tous les territoires.
 - Il peut aider les associations à **organiser des événements sur une thématique** sur l'ensemble du territoire de la CBC: chant...
 - **Une banque de compétences locales**. le centre social socioculturel peut être un relais des compétences disponibles sur le territoire pouvant développer des activités via les association (ex : chant sur Gavray...)
- **Adaptation à la dématérialisation des services publics sur les territoires :**

- Les associations locales vont devoir aider la population pour accéder aux services publics de moins en moins présents sur les territoires. le centre social socioculturel peut être un appui pour les associations : besoin de travailler ensemble. le transport va devenir incontournable par ex.

■ **Faciliter la mobilité, l'accès à l'emploi et rompre l'isolement :**

- Le centre social socioculturel peut organiser **une offre de transport en regroupant les initiatives** (ex : **Blablacar local**). Une mise en relation entre l'offre et la demande. Faciliter l'accès aux services publics éloignés des territoires, communes rurales.
- Créer **un regroupement** pour baisser le coût du permis.
- **Une offre de véhicule d'occasion** pour accéder à l'emploi.

■ **Le lien social :**

- le centre social socioculturel **doit créer, organiser le lien social.** partage et convivialité. Le centre social socioculturel est un outil positif, il facilite les interactivités, c'est un tampon entre les associations et autres acteurs.

■ **Vulgariser, porter à connaissance des sujets sociétaux** (ex : le handicap, changer notre regard...).

■ **Le centre social socioculturel et les jeunes : des projets communs avec les jeunes et les associations de la CBC**

- Appui pour mutualiser des actions vers les jeunes entre les acteurs et associations à l'échelle du territoire de la CBC : aller dans les pôles décliné des actions avec les jeunes et les associations locales.
- Une offre d'activité renouvelée (loisirs individuels), variée.

■ **Aider à faciliter la vie de certaines populations fragilisées, isolées**

- Les personnes avec des handicaps :
 - relier les parents avec des systèmes de garde pour que les parents dégagent du temps (conférence...),
 - aider à rompre l'isolement,
 - une offre de service d'accueil adaptée aux besoins des enfants (centre de loisirs...),
 - développer de la formation pour former les animateurs, professionnels sur l'accompagnement (ex autisme...)
- La population paupérisée :
 - un appui aux associations locales qui « aident » ces personnes.
- Les personnes âgées. voir à relier les animations dans les maisons de retraite

■ **Une mise en réseau des salles dans les communes.** Le centre social socioculturel peut faciliter le maillage des salles pour développer des activités sur un panel de commune plus large.

Les besoins essentiels à prendre en compte

Les besoins à prendre en compte. les services à développer

Des besoins pourvus sur les pôles de proximité

- La santé.
- L'approvisionnement alimentaire.
- L'éducation.

Rompre l'isolement

- En campagne, une population isolée ne va pas vers les associations.
- Un isolement face à l'utilisation du numérique et des démarches administratives lié à la dématérialisation des services publics sur les territoires.

La mobilité : un besoin d'équité pour tous les habitants

- Une offre de transport sur l'ensemble du territoire.
- la mobilité des jeunes un réel besoin dans les 4 pôles.
- Inventer un modèle de transport « **ex : un Blablacar local** ».
- l'accès au permis, la limite est le coût. Voir à créer **un « groupement » pour passer un permis moins cher.**

Un besoin de proximité absolue « aller vers les gens »

- Il faut déplacer les services. **aller vers les gens.** les personnes fragilisées doivent avoir le droit de choisir, éviter de ghettoïser par le biais des associations qui enferment leurs publics dans un mode de fonctionnement.
- **il faut dématérialiser la proximité et créer des liens.**

Lutter contre la précarité

- Une population paupérisée dans les communes rurales, isolées. les associations locales travaillent auprès de ces population pour un accès à l'alimentation...
- Sur les pôles de Cerisy-la-Salle et de Gavray, mise en évidence d'une population pauvre avec peu de moyens, isolées.

L'emploi

- Cité sur 3 pôles (Saint-Sauveur-Lendelin, Gavray et Cerisy-la-salle). **Besoin d'une mise à dispo des infos.**
- **La mobilité pour accéder à l'emploi** : besoin de se déplacer.
-

Des loisirs le soir, le WE

- Saint-Sauveur-Lendelin est une commune dortoir. Coutances le soir c'est mort.
- Saint-Sauveur-Lendelin : pour les jeunes parents, pas d'offre pour le WE.
-

Les ados : manque de lieux, d'activités (moins vrai sur le pôle de Gavray). Saint-Sauveur-Lendelin, les jeunes, peu de chose. un local existe pour les jeunes de Saint-Sauveur-Lendelin et les communes limitrophes. Ils s'impliquent dans des manifestations locales.

La culture, une richesse du territoire à maintenir

- Une offre en quantité et en qualité.
- Une accessibilité financièrement possible.

Accéder aux informations, à la connaissance de ce qui se passe sur le territoire

- **Les associations ont un besoin de communiquer sur ce qu'elles**

proposent.

Des plages d'ouverture pour des activités plus amples, plus souples

- Des activités de loisirs étalées dans la semaine avec des horaires plus souples, plus larges.

Une offre d'infrastructures multi-activités sur l'ensemble du territoire

- Développer **un maillage de salle multi-activités entre les communes.**

Les services à garder

- La poste : alerte sur les plages d'ouverture qui ne correspondent pas aux réalités de vie des habitants (les actifs).
- le social : peu de temps de présence en mairie (Saint-Sauveur-Lendelin)
- les services de proximité : les permanences des services publics. il y a un besoin d'avoir des interlocuteurs, des commerces de proximité. On va vers le contraire (ex : la poste).

L'organisation des services publics

Des pôles de proximité intégrés à plusieurs cartes territoriales de services publics

Une organisation cohérente des services publics à trouver à l'échelle de la CBC

- Saint-Sauveur-Lendelin, dépend de Périers pour certains services, Gavray de Granville.

La dématérialisation des services publics

- Des réorganisations vont s'imposer aux territoires et aux populations. Les associations vont aider à y faire face. Le centre social socioculturel peut être un appui. besoin de travailler ensemble.
- Des personnes âgées ont des problèmes pour faire leur déclaration sur internet : isolées.

Limites

- les mairies, la poste sont toujours fermés à l'heure où les personnes pourraient y aller (fin de journée...).
- Saint-Sauveur-Lendelin : la limite c'est l'implication des personnes dans la vie des associations. Toujours les mêmes personnes qui se mobilisent.
- Les salles dans les communes sont souvent limitées pour des plages horaires (école...). Cela limite le développement d'une offre d'activité plus large sur la semaine. Pas de salle pour la danse sur Coutances adaptée.

Quels liens les associations sur un pôle ont-elles avec des associations similaires sur un autre pôle ?

Des liens épisodiques avec des besoins ponctuels. Pas vraiment de lien.

Des besoins et des intérêts à se lier à d'autres associations

- Comment collecter des fonds ? Capitaliser les expériences des uns et des autres.

- Comment mutualiser des évènements (ex concert) ?

Connaissez-vous les missions du centre d'animation les UNELLES ?

Le niveau de connaissance

Oui et non : un mélange entre le bâtiment les Unelles et le centre d'animation .

Une lisibilité sur qui fait quoi différenciée en fonction des personnes

- Le Centre d'animation les Unelles est connu, certains sont fortement en lien avec et d'autres ne peuvent dire, de façon, précise exactement quelles sont ses missions et quelle est son offre .

Verbatim « non mais on connaît la médiathèque, le festival du jeu, les expos photos. j'y allais quand j'étais jeune... » « le coin jeu on le voit mais on ne sait pas ce qui se passe à l'étage ? ». « le Centre d'animation les Unelles propose plein d'activités payantes ou pas. Un lieu où on peut venir » « c'est une ruche, une image active » « le salon de l'emploi, c'est vivant, ça bouge » « problème d'accès à proximité des Unelles »...

Comment pourriez-vous associer aux actions proposées par le centre d'animation les Unelles dans le cadre du CsSC ?

Associations possibles

- Quelles actions ? La place qu'ils peuvent prendre n'est pas lisible.
- Besoin des résultats de l'enquête pour voir.
- Dépend des créneaux horaires pour s'investir.

Des responsables d'associations prêts à s'investir si les actions du centre social socioculturel sont en lien avec les activités proposées par leur association.

- La coopération marche bien entre les associations
- Il faut s'autoriser à demander de l'aide, un appui.

Quels sont les meilleurs moyens pour une cohésion sociale à l'échelle de la CBC ?

Les moyens pour une cohésion sociale sur la CBC

???

Et si les associations disparaissaient ?

- le territoire serait triste, moins dynamique avec une offre moindre auprès des habitants.
- Les associations sont des moyens pour se rencontrer. elles fédèrent, créer du lien.
- Les associations sont vecteurs de cohésion sociale.
- Si elles disparaissent = une montée en puissance de l'individualisme.
- Elles font vivre le territoire.
- L'important c'est de créer du lien pour que les personnes s'impliquent. ils se sentent alors directement concernés et peuvent s'impliquer.

Avec une baguette magique, quelles sont les actions incontournables, facteurs de réussite, à activer ?

Actions incontournables à engager pour la réussite du centre social socioculturel

- **le centre social socioculturel doit être profitable à tous et sur tout le territoire.** Ne pas tout centraliser sur Coutances.
- **Convaincre les politiques** de l'intérêt du centre social socioculturel : des moyens humains et financiers pour un centre social socioculturel actif sur le long terme.
- **Des habitants impliqués dans la vie du centre social socioculturel et dans la gouvernance.** Avoir des visions autres que celles des professionnels. Aller vers la population, dialoguer, impliquer.
- **Créer une bonne communication accessible,** sans sigles professionnels. Des informations qui circulent « *un site internet où on rentre le nom de la commune et on a une lisibilité sur l'ensemble de l'offre* ». Une information dans les 2 sens « Coutances vers les pôles et vice versa ». Utiliser les relais pour faire passer l'info. Un temps fort dans l'année sur le territoire de la CBC pour faire connaître les associations.
- **Utiliser les médias locaux « un reportage avec Charwam et TV Normandie ».**
- **Avoir des antennes de proximité.** Des lieux de proximité, pas virtuels, avec une personne physique où les gens poussent la porte. Des lieux vivants y compris le dimanche (alliance avec des bars, ex la fête du jeu avec Rejouets). Un lieu intergénérationnel.
- Donner **plus d'animation aux pôles de proximité** (Saint-Sauveur-Lendelin)
- **Une offre d'animation « souple » qui bouge sur le territoire :** renouvellement de l'offre et aller partout. Avoir une souplesse dans le nombre d'inscrit, ne pas refuser 1 personne.
- **Gérer le transport.**
- Aider au niveau médical avec l'accueil de médecin dans les pôles.

L'intégration des communautés de communes de Saint-Malo-de-la-lande et de Montmartin-sur-mer : quel regard ? Qu'est ce que cela va changer pour la CBC ?

Intégration des communautés de communes de Saint-Malo-de-la-lande et de Montmartin-sur-mer à la CBC : avis

- **Deux cultures qui se rencontrent.** Cela va permettre un lien avec la côte, une complémentarité. enlever la scission entre « terre et mer ».
- **Proximité : Un territoire plus grand avec une énergie de proximité,** une écoute de proximité.
- La côte est attractive avec un impact économique fort pour le territoire de la CBC.
- **Plus on est nombreux mieux c'est. Des activités différentes.**
- Vigilance : ne pas enlever les initiatives locales et les identités locales (ex office de tourisme locaux)
- le changement sera plus pour le personnel des collectivités que pour nous

- habitants, responsables d'associations.
- les communes auront moins de pouvoir par rapport à cette grande collectivité.

Dessinez à nouveau le territoire en y intégrant les éléments que vous reprenez de cet échange pour le CsSC

Avis

Les groupes ou sous-groupes se sont mis à dessiner beaucoup plus rapidement. Fluidité des échanges et de la réalisation des dessins.

Points communs dans les représentations

Un territoire qui fonctionne en réseau avec des relations équilibrées

- Des interactions à double sens entre Coutances et les pôles de proximité et entre les pôles de proximité entre eux. La servitude est dans les 2 sens.

Des villes pôles relais

- Les villes pôles sont des relais pour les petites communes alentour.

Le territoire est ouvert et connecté

- Des choses sont faites ensemble, des liens sont créés au-delà du pays de Coutances.
- le centre social socioculturel irrigue les communes voisines à la CBC.
- Internet irrigue le territoire, pas de zones blanches.

Une diffusion des infos :

- Des antennes sur le Territoire pour diffuser, partager les infos des uns et des autres.

Une cohésion territoriale et une équité dans l'accès aux services. Tout le territoire se sent concerné.

Des déplacements facilités sur tout le territoire

- Les personnes se déplacent facilement par le biais d'une offre de transport adaptée aux réalités du Territoire de la CBC.

Un centre social socioculturel et des impacts sur l'ensemble de la CBC : des lieux physiques

- Le centre social socioculturel = un rayonnement sur tout le territoire. Pas de désert entre les pôles. 1 maillage territorial fort en toile d'araignée. les personnes sont insérées dans les territoires reliés.
- De la convivialité, des échanges entre les personnes.
- des antennes physiques avec de l'accueil.

Des locaux multi-activités dans tous les pôles de proximité

Les richesses des territoires mises en valeur.

Un centre social socioculturel de la CBC avec des lieux de proximité, conviviaux, vivants et intergénérationnels. Un centre social socioculturel qui tient compte des spécificités locales.

Un centre social socioculturel unique, rassembleur sur le territoire qui coordonne.

- Il crée de la cohésion sociale sur le territoire.

Un territoire agrandi avec l'intégration des zones de Montmartin-sur-mer et de Saint-Malo-de-la Lande.

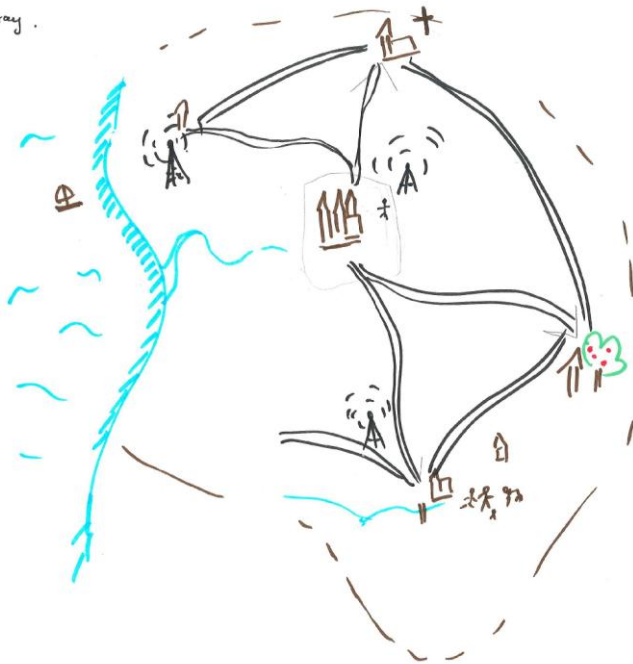
Grp. C.
Fin R. 24.03.

G 1 B
alias dtu 24/03

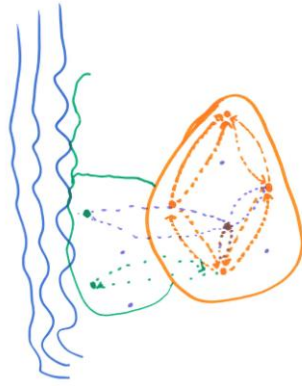


Grp. B. Gauvray.
29.03.2016

G 1 A
alias gauvray
29/03



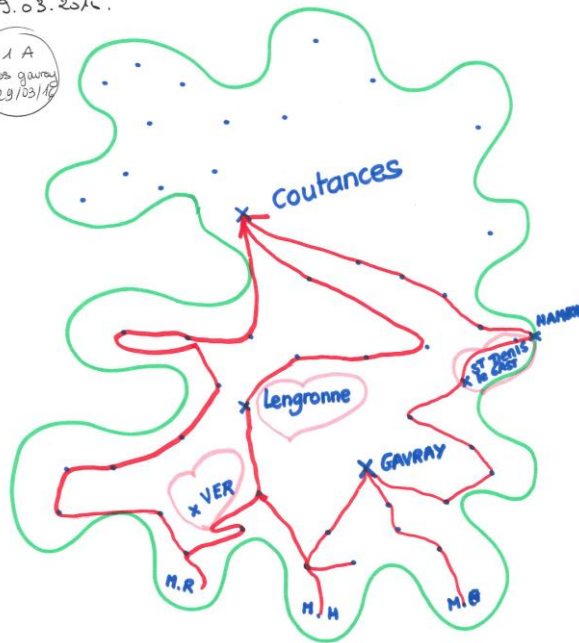
G 2 B
anos the 24/03



Gp Ct.
24.03.

Gpe A. Gavay.
29.03.2016.

G 1 A
anos gavay
29/03/16



Les mots clés de la rencontre avec les associations

- favorise la création de lieu pour proposer aux « jeunes » des activités,
- permet l'ouverture à tous les publics et à tous les milieux,
- apporte une aide technique et un cadre juridique aux associations
- crée du lien entre les associations pour favoriser la cohésion sociale,
- permet l'accès à la culture.

- facilite l'accès aux activités,
- apporte une offre d'animation,
- met la population au centre des préoccupations,
- s'adapte à la population,
- renforce la proximité au travers de l'identité et la spécificité des communes qui sont au cœur du territoire,
- va au devant de la population,
- favorise la mise en place d'antenne de proximité,
- favorise un fonctionnement en réseau,
- rompt l'isolement.

- est un relais et un appui entre les personnes,
- assure un rôle de coordination, de structuration,
- met la population au cœur du dispositif organisationnel et l'implique dans sa gouvernance,
- crée et/ou organise le lien social en mettant en valeur les richesses du territoire,
- permet l'accès à l'information,
- crée une communication accessible à tous, élément de la cohésion sociale,
- favorise l'équité dans l'accès aux différents services de la Communauté de communes
- un lieu accueillant pour tous,
- un lieu rassembleur, à l'écoute,
- joue le rôle de transmetteur de l'information,
- impulse et facilite la mise en place de projets et d'initiatives,
- facilite l'accès à l'emploi, encourage la mobilité,
- facilite les démarches de la population fragilisées et isolées,
- relie les parents et leur donne accès à la même offre de service
- lutte contre la précarité.

H.d) contribution des bénévoles et des salariés :

De janvier à fin février, 20 personnes, administrateurs bénévoles et salariés du centre d'animation, ont été à la rencontre des habitants. Pour ne pas perdre comment ces personnes ont vécu cette expérience, nous avons collationné leur ressenti à l'issue de l'enquête.

Ce qui se reflète dans cet échange c'est ce qui s'est dit entre les habitants et les enquêteurs et qui n'avait pas de place dans les réponses.



Dans la conduite des entretiens qu'est-ce qui vous a surpris, étonné ?

Groupe 1

- Des personnes pas ou peu intéressées par rapport à la CBC. (Saint Sauveur lendelin)
- Une indifférence par rapport au centre d'animation pour ceux qui ont répondu.
- les personnes se sentent lésées par rapport à Coutances « *Coutances a et nous on n'aura pas* », résignées. (Cerisy la Salle)
- Ok par rapport à la CBC, et au centre les Unelles : ils ne se sentent pas laissés pour compte (Coutances).
- Les personnes ne se projettent pas par rapport à la CBC.
- Les personnes ont fait « plaisir » en répondant (Cerisy et Gavray) .
- Des personnes plus spontanées (Coutances)

Groupe 2

- Les personnes étaient intéressées. Elles connaissaient l'enquêtrice. + ou – des gens qui travaillent. (Coutances)
- Attention le questionnaire est trop long.
- question difficile, pas vraiment de réponse sur des questions ouvertes. Les personnes étaient plutôt des anciens. (Cerisy)
- Les gens répondent sans être intéressés : faire plaisir mais avec quel intérêt / au questionnaire ? Interrogation / au retour investissement. (Gavray et Saint Sauveur)

Groupe 3

- Un public bienveillant (des inactifs au marché et des jeunes mamans à la médiathèque avec des propositions et des besoins affichés. (Coutances).
- Rencontre sur le marché plutôt des inactifs : Ok une bonne partie concernés mais éloignés de Coutances et pas de propositions. : + un problème de transport. (Cerisy).
- Des publics différents (OTIS, MFR, marché) avec une faible connaissance du centre d'animation mais les Unelles OK. (Saint Sauveur).
- Certains contents d'être enquêtés car ressenti d'être pris en compte par la Communauté de communes « *tout n'est pas à Coutances, vous venez nous voir, pour une fois qu'on vient vers nous* ».
- « *pourquoi je répondrais vu qu'il n'y aura rien pour nous* » : peu de réponse : 3 à 5 fiches avec le même ressenti « *ce n'est pas pour eux, ce n'est pas à leur porte* ». + problème de transport et coût (jeune père). Si l'offre est à proximité Ok mais rien pour nous. (Cerisy).
- StSL : les retraités forces de propositions : envie d'après-midi dansant, de réunions inter générations. Les familles bibliobus + des manifestations dans leur belle salle « *besoin de décentraliser / à Coutances* » (Saint Sauveur)
- Le marché, samedi matin : parents et retraités : bienveillants. « Ne nous vendez pas ce que l'on a déjà en termes d'activités. Ne pas perdre leur interlocuteur : le maire. (Gavray).
- Pb de transport collectif : intérêt d'aller sur Coutances mais problème de transport, compliqué d'emmener les enfants. Le bus Manéo : pas adapté aux besoins.

Les personnes interviewées étaient... quels qualificatifs emploieriez-vous pour décrire leur accueil, écoute ?

Qualificatifs

- vieux / accueillantes / inquiètes de perdre ce qu'elles ont, peur du regroupement, peur de perdre des services (lesquels,) / résignées, lésées / une bonne écoute / bavardes / sympas / pas sympas/ Coutances contentes, surprises.
- Centre social : accès à tous par rapport au coût.
- Déstabilisées par rapport à la nature des questions, la façon dont étaient tournées les questions.
- Au RPI j'ai observé : les personnes étaient interrogatives, quoi répondre ? (Cerisy)

Quels sont les éléments à retenir sur cette trame d'enquête

Retenir

- ★ **la question 15 était déstabilisante.** Les gens sont fatalistes, satisfaits du quotidien. (Coutances).
- ★ **Les gens se sentent plus proche de StSl et G que de Coutances.** (Saint Sauveur et Gavray).
- ★ Les gens étaient étonnés du questionnaire. **Leur territoire de vie est plus tourné vers Granville et Villedieu que vers Coutances.** La carte scolaire

n'est pas vers Coutances. (Gavray).

- ★ **Besoin de proximité** pour Gavray, Saint sauveur et Cerisy : depuis que la CBC existe, peur de perdre l'existant et la proximité.
- ★ **Interrogation sur la qualité du remplissage des enquêtes** : ex à la MFR, les jeunes : les comportements, attitudes sont des signes qui mettent en évidence que les réponses sont à prendre avec le recul nécessaire.
- ★ Sur Saint Sauveur, certains Ok pour un **besoin de transport et de PAJ**.
- ★ **Les retraités, un besoin de rencontrer du monde**.
- ★ La qualité des réponses, dépend si les personnes se sentaient en confort ou pas (froid, inconnu...). **Dans les espaces ouverts c'était plus facile**.

Les questions où les personnes se sentaient plus à l'aise

Sur la question 1

- Oui, Non : Ok pour répondre.
- La question comment : plus difficile. Ça existe, c'est tout, c'est une évidence.
- Des raisons différentes exprimées mais pas de distinguo fort entre le centre d'animation et les Unelles : pas de lisibilité sur qui fait quoi et les rôles.
- Ceux sont plus les gens dans les pôles qui réfléchissent à cela.

L'introduction de l'enquête

- Des personnes extérieures à la CBC (ex Régneville) : « on va payer plus d'impôt ». Les réponses n'étaient pas politisées mais la « politique » s'est invitée.
- Les Unelles accès à tous. Avec le centre social on va avoir accès à un coût moins cher.

Echange sur la question du transport au sein du groupe :

- Des propositions peuvent être faites, ex : la semaine bleue, et personne n'y fait allusion. Le manque c'est pour des besoins répétitifs et pas ponctuels.
- Des besoins exprimés en dehors des questions : les gens ont besoin de proximité et d'utiliser les services existants sur leur territoire. Une crainte : ne veulent pas de changement.

Question 13 : par rapport à la CBC 13.3 : c'est quoi les actions mise en place par la CBC ?

Réponses

- **La CBC n'est pas connue**, ni les structures, ni les actions, c'est une entité neuve. Ne se sentent ni concernées ou pas concernées car ne connaissent pas et ne s'y intéressent pas.
- **Des amalgames sur l'organisation territoriale** avec les élections des conseillers départementaux et CBC : disparité entre le territoire administratif et le territoire de pôle.
- **Pas d'appartenance à un territoire mais sentiment d'identité à un territoire de proximité** « je suis de Saint-Sauveur, je suis de Gavray, de Cerisy » : **des identités fortes**.
- **Des réponses plus politiques** : ... Coutances bouge, Saint Sauveur rien.

- Une personne sur Gavray : bien compris **centre d'animation en projet mais il faudra déterminer une politique tarifaire pour une égalité de traitement.**
- **Peur** de ne plus être en accord. Cerisy : peur de perdre choix des livres si la politique de la médiathèque est différente avec Coutances.
- **Des structures à garder** : la poste, l'accueil des anciens.

Des besoins à implanter

- **implanter des structures, services** : PAJ à Saint Sauveur et Cerisy, ludothèque pour Cerisy, foyer résidence, médiathèque ambulante Saint Sauveur, aire de jeux pour les grands à Saint sauveur, les jeunes un lieu ouvert pour se retrouver à Montmartin sur mer.

Le numérique

- pas de problème dans les réponses, **tout le monde sait utiliser.** Coutances des questions sur la fibre optique.
- Pas de fracture numérique dans l'accessibilité et l'utilisation social (facebook..) mais **fracture dans l'utilisation de services** (CAF, réservation...).
- **L'entraide internet existe** entre les personnes et les générations.
- **Les services quittent le territoire**, c'est une fuite en avant pour une certaine génération mais pas un problème pour les moins de 30 ans.

Et si c'était à refaire que diriez-vous ?

- Trouver quelque chose de **plus court, on les perd.**
- Pas un Territoire très peuplé : joue sur la relation au territoire. Territoire éclaté : **des ressentis plus diffus / à la connaissance de la CBC...**
- 13.3 : voir à changer : Interrogation / au changement ??? des questions qui les renvoient à leur vécu : mais qu'est ce que cela change pour eux

Vous reprenez quoi de cet échange ?

- Une personne a dit: l'accès aux AVJ c'est top, tarif top maintenant avec la CBC, c'est une occupation pour les 11/13 ans.
- Un sentiment au fur à mesure de l'entretien = un espace de crainte que Coutances va encore manger au fur à mesure.
- Aborder ce qui existe. Un climat de confiance.
- Aux politiques de créer l'appartenance au territoire.
- Tous (ou quasi) ont donné leur email ou adresse postale pour la restitution : un intérêt.

- **Conclusion : attention nos échanges mettent en avant des**

éléments subjectifs et non objectifs.

- **L'échange a été positif et a permis de positiver le contenu des enquêtes et de croiser nos regards.**

H.e) Contribution des habitants :

531 personnes ont contribué à la réalisation de l'enquête auprès des habitants. Le questionnaire était dirigé de façon à établir un profil de leur quotidien. Pour introduire la conversation nous posons le cadre comme suit :

« ...Nous avons besoin de connaître votre avis sur l'évolution du Centre d'animation des Unelles qui va demander un agrément Centre Social Socio-Culturel. Même si vous ne connaissez pas le Centre d'animation des Unelles, vos réponses à ce questionnaire nous intéresse pour son développement sur la Communauté du Bocage Coutançais, territoire où s'exerce sa compétence.

Un centre social est un équipement à vocation socioculturelle, ouvert à l'ensemble de la population, offrant accueil, animation, activités et services à finalité sociale et socioculturelle.

Un Centre social socioculturel permet le renforcement de la proximité et de la convivialité sur le territoire. Dans son champ d'action on trouve aussi les loisirs et le développement culturel car ces activités correspondent à des besoins d'épanouissement personnel et dont l'accès doit être permis à tous, quels que soient ses moyens.

Un centre social socioculturel est un « foyer » d'initiatives et de projets portés par les habitants qui sont appuyés dans leurs démarches par des professionnels... ».

Selon les questions, le nombre de réponses peut varier. Les pourcentages seront éclairés du nombre de réponses pour chaque question.

1) Connaissez-vous le centre d'animation les Unelles ? Si oui comment ? (524 réponses)

Oui = 83,6 %

Non = 16,4 %

- Par les activités du centre : dont ludothèque, Point J, cafet', expositions, forum des associations, festival du jeu, bourse aux jouets, code de la route.
- Par les services culturels proposés : musique, médiathèque, billetterie jazz et théâtre.
- Par les moyens de communication : presse, affiches, flyers, Internet).
- Par le bouche à oreille : copains, amis, parent.
- Par la diffusion d'information dans les écoles.
- Partenaire professionnel du centre ou salarié dans le bâtiment.

Seul(e) avec enfant(s) : 4,10%
Couple : 24,20%
Couple avec enfants : 30,80%
Chez les parents : 24%
Famille recomposée : 3,50%
Autre : 1,40%

6) Combien avez-vous d'enfants ? (262 réponses)

0 : 21,80%
1 : 18,30%
2 : 35,90%
3 : 20,60%
4 : 2,30%
Autre : 1,10%

7) Si vous vivez en famille quel est leur « statut » ? (206 réponses)

Maternelle : 30,60%
Primaire : 42,70%
Collège : 37,90%
Lycée : 22,80%
Etudiant(e) : 13,60%
Salarié(e) : 4,90%
Formation : 2,40%
Dem Emploi : 2,40%
Autre : 17,50%

8) Quel mode de garde utilisez-vous ? (160 réponses)

Crèche : 10%
Assistante Maternelle : 17,50%
Parent : 11,90%
autre membre de la famille : 4,40%
Garderie : 15,60%
Accueil de Loisirs : 10,60%
Autre : 5,60%

9) Vos enfants pratiquent-ils une activité de loisirs ? (183 réponses)

Oui : 73,80%
Non : 26,2%

10) Quelles activités pratiquent-ils ? (136 réponses)

Sport compétition : 51,50%
Sport loisirs : 44,90%

Arts plastiques : 9,60%
Activités culturelles : 39,80%
Multimédia : 0,70%
Autre : 8,10%

11) Dans quel cadre ? (132 réponses)

Associatif : 95,50%
Individuel : 7,60%
Autre : 6,10%

12) Où votre enfant pratique-t-il son activité ? (132 réponses)

Dans la commune où vous habitez : 59,20%
Dans la commune où vous travaillez : 10%
Autre : 49,20%

13) A combien de km de votre domicile ? (115 réponses)

(Question à réponses multiples)

0 à 5 km : 40,90%
6 à 10 : 25,20%
11 à 20 : 30,40%
Au-delà : 10,40%

14) Si votre enfant ne pratique pas une activité, pouvez-vous nous dire pourquoi ? (33 réponses)

Le coût : 15,20%
La distance : 18,20%
Les horaires : 24,20%
Absence d'activité : 15,20%
Autre : 51,50%

15) Quel est votre statut socioprofessionnel ? (523 réponses)

Salarié(e) : 35,20%
Scol/Etud : 26,40%
Formation : 2,30%
Dem Emploi : 3,80%
Au Foyer : 1,90%
Retraité : 21,60%
Autre : 6,10%

16) Où travaillez-vous ? allez à l'école, en formation ? (318 réponses)

Dans votre commune : 31,10%
Dans une commune de la CBC : 57,90%

Autre : 11%

17) A combien de km de votre domicile ? (317 réponses)

0 à 5 km : 28,40%

6 à 10 : 18%

11 à 20 : 28,40%

Au-delà : 25,20%

18) Pratiquez-vous des activités de loisirs ? (515 réponses)

Oui : 68%

Non : 32%

19) Quelles activités pratiquez-vous ? (340 réponses)

Sport compétition : 18,80%

Sport loisirs : 61,20%

Arts plastiques : 2,40%

Activités culturelles : 23,8%

Relaxation : 5%

Bricolage : 2,90%

Langues : 1,50%

Multimédia : 1,50%

Club 3^{ème} âge : 1,80%

Autre : 7,90%

20) Dans quel cadre ? (330 réponses)

Associatif : 75,50%

Individuellement : 32,10%

Autre : 2,10%

21) Vous pratiquez votre activité de façon ? (337 réponses)

Régulière : 83,40%

Episodique : 6,50%

Autre : 2,10%

22) Pratiquez-vous votre activité dans votre commune ? (316 réponses)

Oui : 51,30%

Non : 51,60%

23) Dans un des pôles de la CBC ? (315 réponses)

Pôle de Gavray : 12,70%

Pôle de Coutances : 50,80%
Pôle de Cerisy la salle : 13%
Pôle de Saint Sauveur Lendelin : 4,40%
Hors CBC : 32,10%

24) Vous pratiquez votre activité à combien de km de votre domicile ? (233 réponses)

(questions à réponses multiples)

0 à 5 km : 40,30%

6 à 10 : 24,90%

11 à 20 : 27%

Au-delà : 12%

25) Si vous ne pratiquez pas une activité, dites nous pourquoi ? (109 réponses)

Coût : 26,60%

Distance : 14,70%

Horaire : 34,90%

Absence d'activité : 7,30%

Autre : 48,60%

26) Où trouvez-vous les informations pour vos loisirs (161 réponses)

Presse/média : 31,70%

Forum association : 13,70%

Internet : 27,30%

Unelles : 26,10%

Bouche à oreille : 20,50%

Mairie : 13%

Dans les clubs : 4,30%

A l'école : 1,20%

Dans les commerces : 3,10%

Autre : 9,30%

27) Seriez-vous intéressés par des activités parents/enfants ou des animations familiales ? (440 réponses) (à nuancer car un nombre important de réponses émanent de personnes sans enfants)

Oui : 40,70%

Non : 59,30%

28) Si oui quels genres ? (125 réponses)

- Activités culturelles : *cinéma, lecture, éveil musical, contes, spectacles, théâtre, lectures spectacles, chorale, musique, danse, cirque, ludothèque, médiathèque, fête à thème.*

Café-débat, café rencontres.

Chorale, musique, concert.

Cuisine.

Pique-nique collectif.

Travaux manuels, fête du faire soi-même, type week-end loisirs créatifs.

Danse, soirée dansante, danse thérapeutique, thé dansant.

Autres occurrences : sorties, rando, rallye ; fête du livre/BD ; jardinage, art floral.



32) Selon-vous quelle(s) action(s) pourrait être mise en place pour renforcer et/ou faciliter la convivialité entre les habitants d'un même territoire ? (99 réponses)

Pique-nique collectif, soirée repas

Communication

Intergénérationnelle

Café-débat, rencontres thématiques, bar associatif

Fête du faire soi-même

Echanges de savoirs, échanges parents

Fête du jeu

Soutien logistique aux associations

Fête du sport

Fête voisins, quartier, kermesse

Sorties nature en famille

Remarques :

« une fête qui fédère au même moment sur tout le territoire »

« Multiplier les rendez-vous pour renforcer la cohésion »

Environnementale : 4,10%
Culturelle : 24,10%
Parents d'élèves/éducation : 16,60%
Comité des fêtes : 8,30%
Séniors : 7,10%
Autre : 4,60%

37) Où se situe votre association ? (215 réponses)

Pôle de Gavray : 15,30%
Pôle de Coutances : 38,60%
Pôle de Cerisy la salle : 23,30%
Pôle de Saint Sauveur Lendelin : 7%
Autre : 26%

38) Quel rôle y tenez-vous ? (242 réponses)

Adhérent/usager : 46,70%
Bénévole actif : 46,30%
Dirigeant/administrateur : 26%

39) Si vous n'êtes pas engagé dans une association, dites nous pourquoi ? (169 réponses)

Pas de temps : 53,80%
Pas envie : 20,70%
Autre : 25,40%

40) Quel(s) service(s) à la population voudriez-vous voir s'implanter sur votre pôle ? (183 réponses)

Santé : installation de spécialistes.
Transport : bus, minibus, taxi collectif « brousse ».
Logement : hébergement intergénérationnel ; foyer-logement ; structures pour personnes âgées.
Loisirs détente, convivialité : salle de danse, discothèque ; espace rencontres type cafet'.Accès à la culture : tarif 3^e âge pour le festival de Jazz ; médiathèque ; ludothèque ambulante.
Jeunesse : aires de jeux ; conseil des jeunes à l'échelle de la communauté, street parc, skate parc, piste de run, laser-game
Remarque : « décentraliser le centre d'animation des Unelles sur le territoire »

42) Vous sentez-vous concernés par les actions mises en place par la CBC ? (288 réponses)

Oui : 57,30%
Non : 42,70%

La réponse « oui » est à nuancer au regard du peu de réponse à la question suivante.

43) Pouvez-vous citer des actions mises en place par la CBC ? (23 réponses)

EPN, Carte Evasion, projet de centre social, TAP, Pôle santé (Coutances), gymnase (Gavray)

Remarque : jugé trop grand, méconnaissance de ce qui s'y fait, manque de communication.

44) Le numérique, êtes-vous équipé pour recevoir Internet chez vous ? (513 réponses)

Oui : 94,50%
Non : 5,50%

45) Pour quelle(s) tâche(s) utilisez-vous Internet ? (482 réponses)

Réseaux sociaux : 58,70%
Achats en ligne : 57,90%
Recherche d'information : 84%
Jeux : 35,90%
Gestion du budget familial : 35,70%
e.administration : 41,90%
Messagerie : 78,80%
Autre : 6,40%

46) Si vous n'utilisez pas Internet, dites nous pourquoi ? (17 réponses)

Pas intéressé, pas ou peu de réseau.

47) Avec une initiation/formation, seriez-vous prêt à utiliser Internet ? (145 réponses)

Oui : 35,90%
Non : 64,10%

I) **Analyse des données collectées et la formulation d'hypothèses.**

I.a) le territoire : cohérence, forces, faiblesses, évolution à prendre en compte.

Ce qui ressort en premier lieu des témoignages récoltés, c'est la grande difficulté des habitants de se sentir appartenir à un même territoire, en l'occurrence à la CBC. Le sentiment d'éloignement de la prise de décision est prégnante et l'anxiété que tout se « décide » depuis Coutances, même s'il est nécessaire d'apporter une nuance dans le propos, est exprimée.

A savoir que la commune est souvent identifiée comme le maillon de proximité privilégié et dont le rôle se trouve renforcé par la création d'une communauté de communes importante.

Mais ceci est contrebalancé par « l'espoir » apporté par une structuration de type centre social socioculturel et que sa valeur ajoutée soit de créer du lien et une cohésion entre les habitants des pôles pour participer à la « création » et à la « construction » d'un véritable territoire.

Ce qui a été également exprimé au travers de toutes nos rencontres c'est la notion de proximité et de besoin de contact. Contact entre les habitants, contact entre les associations, contact entre les pôles.

La perspective d'agrandissement du périmètre de la communauté de communes est également (plus ou moins, il est vrai) un sujet abordé avec sérénité, certes, mais surtout avec fatalisme. Que devient le simple citoyen dans ce nouvel espace ? Quelle place lui laissera-t-on ? Ou quelle place s'autorisera-t-il à prendre ?

Au niveau de l'infrastructure des craintes (fantasmées ? Réelles ? Légitimes ?) s'expriment quant à la disparition des services de proximité (commerces, services publics, services de santé, animations...), mais l'expression d'un manque est diffuse et floue.

Ce qui ne l'est pas c'est la notion de traitement équitable devant être respecté sur l'ensemble du territoire. La mise en place du centre social socioculturel en étant, d'après les habitants et les élus concertés, le garant.

I.b) La population : atouts et problématiques

La population, dans son ensemble, a été majoritairement réceptive. Elle est même plutôt apparue concernée, bienveillante et dans une certaine mesure force de proposition.

Il existe un décalage d'appréciation entre les populations dites rurales et urbaines, mais également entre les habitants des différents pôles. Différenciation que l'on peut retrouver dans Coutances intra muros entre l'ensemble de la ville et son quartier prioritaire.

On ne note pas d'inégalité criante entre les habitants. Chacun sachant vanter les côtés attractifs qu'il trouve dans l'environnement immédiat de son bassin de vie. Tout en rappelant l'impérative nécessité de ne pas tout centraliser en un seul lieu mais bien de veiller à respecter des enjeux de proximité.

Il n'y a pas de véritable « manque » structurel, ou du moins ce « manque » s'est exprimé de façon fataliste [...est évoqué le déficit de moyen de transport de proximité, à l'intérieur des pôles et entre pôles. Les associations pointent les adolescents et les personnes âgées isolées (l'idée d'un blabla local a été évoquée...], elle ne l'aurait pas été si le problème ne se posait pas. Pas ou peu de demande de « service(s) » qui ne serait disponible, ni accessible. L'expression de la demande de service(s) (forcément manquant) par la population n'est pas significative. Par contre la méconnaissance des compétences servies par la communauté à ses concitoyens est flagrante. Et l'image paradoxale : Oui « on » se sent concerné par les actions que met en place la CBC sur notre territoire... Mais non « on » ne sait pas vous les citer ! Il s'avère de ce fait un besoin de communication.

La demande qui émerge est plutôt dans la création d'espace de vivre ensemble et de convivialité.

Quand aux associations, il y a lieu de les assurer que le Centre d'animation (porteur du projet de centre social socioculturel) ne fera rien à leur place. Mais qu'il se placera comme un facilitateur pour qu'émergent des projets communs et fédérateurs.

I.c) L'offre de service sur le territoire : adéquation aux besoins, qualité de service.

Il y a sur le territoire de la CBC une offre de service assez conséquente et semble-t-il équilibrée. Les paroles que nous avons recueillies ne font pas apparaître de façon flagrante des besoins qui ne trouveraient pas de réponses à terme (hors la problématique de l'emploi s'entend).

Certes, la perte de la maternité de Coutances a été un des sujets évoqués de façon expresse. Mais cela se comprend parce que cette actualité est survenue au moment de notre présence sur le territoire et en écho de la médiatisation de celle-ci.

Les écoles sont encore très présentes localement. Il y a sur chaque pôle un centre de loisirs, un Ram, des garderies. La mise en place des TAP a été faite de façon équitable sur l'ensemble du territoire.

Il y a un vivier associatif très important remplissant un rôle de cohésion sociale indispensable (mais pas toujours reconnu à sa juste valeur).

Un élément à relever toutefois, et qui peut prendre une importance particulière dans le futur, est la place que l'on donne (donnera) à l'implantation de l'Espace Public Numérique. Implanté à Cerisy-la-Salle et à Gavray, il n'y en a pas à Saint-Sauveur-Lendelin ? De ce fait nous n'avons pas d'ouverture (de pied à terre) territoriale sur ce

pôle. Pourtant ce service peut-être considéré comme une porte d'entrée intéressante pour créer du lien et du collectif.

I.d) L'organisation du partenariat et de la cohérence d'intervention sur le territoire.

Le périmètre d'action(s) du Centre d'animation, dans le cadre de l'agrément centre social socioculturel, va s'étendre à l'ensemble du territoire de la communauté de communes. Et, comme il l'a été spécifié de façon unanime lors de l'enquête, les notions de proximité et de cohésion sociale ont été évoquées comme un leitmotiv, voir même comme une condition sine qua non, de réussite.

Le centre d'animation ne pourra mener un projet cohérent, ni réussir une implantation territoriale, s'il n'a pas la capacité à inventer et à proposer une gouvernance partagée avec l'ensemble des partenaires essaimés sur le territoire. Il se doit de constituer (d'instituer) des relais forts avec les structurations existantes.

Ce partenariat doit se décliner auprès des élus locaux, des institutions, des associations et bien sur, et avant tout, de la population.

Ce partenariat, à terme, a pour exigence l'évolution de la notion de « collectivité » (dont on attend tout : c'est mon droit ! mon dû !) à celle de « communauté » (pour laquelle on revendique une appartenance et un partage) davantage porteuse de mobilisation des usagers-habitants.

L'organisation intrinsèque du partenariat doit pouvoir être à la base d'une veille sociale permanente capable de mesurer les attentes, les besoins de la population.

I.e) Des hypothèses à l'image des constats établis

Au fil des rencontres et des enjeux la finalité de ce premier agrément pourrait s'intituler : Un projet d'animation ancré dans son territoire et qui place les habitants au cœur d'une démarche participative.

Pour y parvenir, les constats établis lors des rencontres de terrain vont servir de terreau à l'émission d'hypothèses qui pourront se décliner dans le projet sous forme d'objectifs.

« ... Création de lien social ; renforcement de la cohésion sociale ; enjeux de proximité ; accès à la culture, au sport, au loisir ; provoquer la convivialité ; création de lien intergénérationnel ; favoriser la participation des familles ; un partenariat renforcé ; valoriser le vivier associatif ; assumer une gouvernance partagée ; valorisation d'espace de vie ; promouvoir le vivre ensemble ; établir une veille sociale ... »



J) Conditions d'élaboration du projet social.

J.a) Participation du gestionnaire :

Les bénévoles et les salariés du centre d'animation ont initié le travail en amont. Plusieurs réunions (22 septembre 2015, 8 octobre 2015, 17 mars 2016), riches de partage, se sont déroulées. Cela a permis une mise à plat de l'existant, de porter une réflexion sur ce qu'était un centre social socioculturel, l'élaboration du questionnaire en direction des habitants, des associations, des institutions et des élus.

J.b) Participation des élus.

Les élus de la communauté de communes ont eu la possibilité de participer à 5 réunions (3 ont pu se faire). Leur point de vue a pu ainsi être pris en compte et favorisera la validation du projet quand il sera présenté à la collectivité.

J.c) Participation des habitants.

Il a été pris comme règle que nous aurions plus de réussite et plus de matière à exploiter si nous allions à la rencontre directe des habitants. Cette phase s'est déroulée sur les mois de janvier et de février 2016. 531 questionnaires ont été exploités.

J.d) Participation des associations.

4 rencontres ont été proposées aux diverses associations. Fort des réunions initiées, en 2015, dans le cadre de la PAVA, nous espérions une présence plus importante. Mais nous avons mal mesuré que le contact par courrier instituait une distance non favorable.

J.e) Participation des partenaires.

4 réunions ont été organisées entre le centre d'animation, l'office de la jeunesse et le CCAS pour partager et analyser les différents diagnostics établis sur le territoire en 2015. Une rencontre a été organisée avec les partenaires sociaux et éducatifs.

K) **Le projet social**

La finalité du projet social est donc la mise en place d'axes de travail qui permettent l'émergence d'un **projet d'animation ancré dans son territoire et qui place les habitants au cœur d'une démarche participative** afin :

- ✚ Que le Centre d'Animation les Unelles soit une structure Associative qui favorise la rencontre, les échanges, par lesquels s'enrichissent mutuellement les individus quels que soient leurs centres d'intérêts.
- ✚ Que le Centre d'Animation soit un moyen de rencontre pour toute la population.
- ✚ Que le Centre d'Animation facilite l'épanouissement personnel et familial.
- ✚ Que chaque individu trouve sa place au sein du Centre d'Animation.
- ✚ Que les difficultés économiques, les difficultés sociales, les situations de handicap ne soient pas un obstacle à l'accès aux services et activités proposés par le Centre d'Animation.
- ✚ Que la population et les associations s'impliquent dans la vie du Centre d'Animation.
- ✚ Que le Centre d'Animation maintienne et développe ses partenariats.

Plusieurs axes de travail :

- K.a) Actions en direction de la population.
- K.b) Actions en direction de la famille.
- K.c) Actions en direction de l'enfance et de la jeunesse.
- K.d) Actions en direction du quartier Claires-Fontaines.
- K.e) Actions inhérentes à la création de la nouvelle collectivité.

NOTA BENE : la lecture de l'arbre des objectifs du projet social s'effectue par le biais de codes couleurs. Chaque objectif général est identifié à l'aide d'une couleur qui se décline ensuite dans les autres items : objectifs opérationnels actions ; résultats attendus ; indicateurs d'évaluation.

Le projet Familles et le projet Jeunesse sont intégrés au projet social dans les axes de travail « J.b » et « J.c ». Le rôle des référents sera de mener à bien les différents objectifs définis dans les ces deux axes.




















Un projet d'animation ancré dans son territoire et qui place les habitants au cœur d'une démarche participative

K.a) Actions en direction de la population

La mise en place d'un centre social socioculturel intercommunal est fortement attendue sur le territoire par les élus, les habitants, les partenaires institutionnels et les associations pour :

- Valoriser les associations, créer du lien entre elles et soutenir les réseaux de bénévoles, leur apporter une aide technique et un cadre juridique.
- Etre moteur de la cohésion sociale en favorisant un lien entre tous les publics, apporter une offre d'animation qui place la population au centre du projet social.
- Affirmer la nécessité absolue de proximité en assurant une présence, une écoute et la participation des habitants.
- Permettre l'expression, les échanges, capitaliser les initiatives et susciter l'envie.
- Impulser et susciter des projets qui irradiant l'ensemble du territoire en respectant les spécificités locales.
- Etre un moteur, une courroie de transmission, jouer un rôle fédérateur et instigateur d'idées, de rassembleur et de coordination.
- Favoriser la mise en place d'antennes de proximité où la population est au centre des préoccupations, notamment la population fragilisée.
- Mettre la population au cœur du dispositif organisationnel et l'impliquer dans sa gouvernance.

Objectifs généraux	<ul style="list-style-type: none"> ■ Favoriser l'accueil, l'écoute, l'orientation et la diffusion de l'information auprès des habitants. ■ Mettre en place une veille sociale qui garantisse la qualité du lien entre les habitants et le territoire. ■ Renforcer les partenariats sociaux et éducatifs sur le territoire qu'ils soient issus de l'administration institutionnelle ou des associations. ■ Promouvoir et développer la vie associative en soutenant l'engagement bénévole.
Objectifs opérationnels actions	<ul style="list-style-type: none"> ■ En assurant une présence physique et structurelle sur les pôles. ■ En organisant sur le territoire des lieux de renseignements, de documentation, d'orientation. ■ En créant un poste de référent accueil pour le territoire. ■ En créant un poste de référent EPN pour le territoire.

	<ul style="list-style-type: none">  En favorisant l'expression des habitants dans leur diversité.  En associant ceux que l'on entend le moins dans les exercices habituels de concertation publique.  En coordonnant et en renforçant l'organisation de rencontres partenariales.  En fournissant un accompagnement technique, méthodologique aux porteurs de projet associatif.  En créant une mission de service civique dédiée au monde associatif.
Résultats attendus	<ul style="list-style-type: none">  Des bénévoles et des salariés (notamment les agents en contact direct avec la population) formés à la Fonction accueil telle que définie dans le référentiel des centres sociaux socioculturels.  La création, le renforcement et la pérennisation d'un espace EPN sur chaque pôle.  La création d'un collectif d'habitants par pôle (« type café participatif ») comme vecteur d'animation de la vie sociale.  Le renforcement des partenariats.  Des réponses aux questions des créateurs, des responsables bénévoles, des professionnels d'associations et de toute personne intéressée par une démarche associative.
Indicateurs d'évaluation	<ul style="list-style-type: none">  Nombre et localisation effective des EPN sur le territoire.  Nombre de salariés et de bénévoles formés à la Fonction accueil.  Création effective des postes de référents, rédaction de fiches de poste adaptées aux fonctions.  Nombre de collectifs mis en place.  Nombre de participants aux collectifs.  Fréquence des rencontres.  Nombre de rencontres et de partenaires participants.  Recensement des associations ayant sollicité une aide.  Evolution du nombre d'associations adhérentes au centre d'animation.

K.b) Actions en direction de la famille

La mise en place d'un centre social socioculturel intercommunal est fortement attendue sur le territoire par les élus, les habitants, les partenaires institutionnels et les associations pour :

- Etre un point d'ancrage qui sensibilise aux problèmes de société et assure le lien intergénérationnel.
- faciliter les initiatives qui participent à la création de cohésion sociale.
- Etre un lieu d'échange, de rencontre et de connaissance en favorisant la mixité sociale.
- Inventer un lieu de rencontre et de maisons des services pour provoquer la rencontre, la mixité sociale, l'échange et la convivialité.
- Accompagner et soutenir la fonction parentale.
- Relier les parents entre eux et leur donner accès à la même offre de services.
- Favoriser la mise en place d'activités parent/enfants et d'animations collectives.

Objectifs généraux	<ul style="list-style-type: none"> ■ Permettre aux parents de se rassurer dans leur rôle et de dédramatiser les difficultés par l'échange avec d'autres parents. ■ Promouvoir des actions collectives qui renforcent le lien parents/enfants. ☀ Etudier la création d'un Espace des Parents en tant qu'outil permettant de structurer l'axe parentalité du PESL par l'identification d'un lieu ressource, l'animation et la coordination des actions parentalité du territoire de la CBC.
Objectifs opérationnels actions	<ul style="list-style-type: none"> ■ En organisant par pôle des espaces de rencontres, de discussions, de réflexions, d'échanges et de partage entre parents. ■ En créant un poste de référent famille pour le territoire. ■ En organisant des animations collectives régulières ainsi que des temps forts thématiques en faveur des familles. ☀ En travaillant en lien étroit avec l'ensemble des partenaires des secteurs Petite-enfance, Enfance, Jeunesse. ☀ En rendant plus visible les actions parentalité. ☀ En rendant plus cohérente l'organisation des actions parentalité sur le territoire
Résultats attendus	<ul style="list-style-type: none"> ■ Des réponses à des problématiques liées à la vie quotidienne et à l'éducation des enfants. ■ Le partage et la valorisation des expériences des parents. ☀ La consolidation des partenariats. ☀ Le renforcement de la communication. ☀ L'offre d'un accueil et d'une écoute plus spécialisée
Indicateurs d'évaluation	<ul style="list-style-type: none"> ■ Nombre de rencontres organisées par pôle. ■ Nombre de parents et de partenaires participants. ■ Nombre de prises de paroles de la part des parents au cours des temps d'échanges. ■ Prise en compte du degré de satisfaction des participants. ■ Création effective du poste de référent famille, rédaction de la fiche de poste adaptée à la fonction. ■ Nombre d'animations collectives organisées ■ Nombre de temps forts organisés ■ Nombre de participants. ☀ La mise en place du lieu Espace des Parents. ☀ Nombre de rencontres et de partenaires participants.

K.c) Actions en direction de l'enfance et de la jeunesse

La mise en place d'un centre social socioculturel intercommunal est fortement attendue sur le territoire par les élus, les habitants, les partenaires institutionnels et les associations pour :

- Favoriser la création de lieu pour proposer aux jeunes du territoire des activités, un lieu rassembleur, à l'écoute, qui joue le rôle de transmetteur de l'information.
- Impulser et faciliter la mise en place de projets et d'initiatives.
- Permettre à chacun d'accéder de façon équitable à la culture, aux loisirs, au sport.

	<ul style="list-style-type: none"> • Créer une communication accessible à tous qui développe l'accès à l'information. • Favoriser l'équité et l'égalité dans l'accès aux différents services de la communauté de communes. • favoriser la mobilité des jeunes et leur accès à l'emploi. • lutter contre le décrochage scolaire et favoriser le soutien à la scolarité.
Objectifs généraux	<ul style="list-style-type: none"> ■ Entrer en contact avec les jeunes du territoire. ■ Favoriser la découverte, l'ouverture sur le monde et le développement de leur esprit critique. ☀ Faire émerger des initiatives qui favorisent la dynamique de projet.
Objectifs opérationnels actions	<ul style="list-style-type: none"> ■ En développant des partenariats avec les différents acteurs éducatifs du territoire. ■ En ouvrant des lieux ressources où les jeunes peuvent se rencontrer, échanger, s'informer. ■ En créant un poste de référent jeunesse sur le territoire. ■ En facilitant l'accès des enfants et des jeunes aux pratiques de loisirs culturels et sportifs. ■ En les impliquant dans la mise en place de projets citoyens. ■ En sensibilisant les jeunes aux usages du numérique et à l'éducation aux écrans. ☀ En valorisant leur savoir-faire. ☀ En les impliquant sur des projets spécifiques.
Résultats attendus	<ul style="list-style-type: none"> ■ La mobilisation des jeunes sur des initiatives locales. ■ La création de lien entre les jeunes du territoire. ■ La pratique, par les jeunes, d'activités culturelles, sportives et de loisirs. ■ La participation des jeunes aux collectifs habitants. ■ L'implication des jeunes dans le projet de l'EPN du territoire. ☀ La réalisation de projets de jeunes. ☀ La création de juniors associations.
Indicateurs d'évaluation	<ul style="list-style-type: none"> ■ Nombre de jeunes accueillis dans les lieux ressources. ■ Création effective du poste de référent jeunesse, rédaction de la fiche de poste adaptée à la fonction. ■ Nombre d'enfants et de jeunes accédant à une pratique de loisir. ■ Nombre de jeunes participants aux collectifs d'habitants. ■ Nombre de jeunes sensibilisés aux usages du numérique. ☀ Nombre et diversité des projets développés. ☀ Nombre de jeunes impliqués dans les projets. ☀ Degré de satisfaction des jeunes par rapport aux propositions qui leur sont faites. ☀ Nombre de projet ayant fait appel à de l'autofinancement ☀ Nombre de jeunes impliqués dans les manifestations organisées par le Centre d'animation.

En 2014, le quartier Claires Fontaines a été retenu quartier prioritaire de la politique de la ville. 1 390 habitants sont concernés par la politique de la ville, soit 15% de la population coutançaise (Source : Insee 2011). Le revenu fiscal médian par unité de consommation des habitants du quartier prioritaire Claires Fontaines s'élève à 9 200

€, à comparer au seuil de bas revenu déterminé pour Coutances, qui est de 11 200 €.

La nouvelle loi sur la politique de la ville met l'accent sur la participation active des habitants du quartier à l'élaboration et au pilotage du contrat de ville, en instaurant un conseil citoyen. Conformément au contrat de ville, **le Conseil Citoyen du quartier Claires Fontaines est porté par l'association Centre d'animation les Unelles**. Le conseil citoyen a pour mission de favoriser l'expression des habitants et usagers du quartier Claires-Fontaines aux côtés des acteurs institutionnels. La première mission du conseil citoyen est de permettre l'émergence et la valorisation d'une expression libre des habitants du quartier Claires-Fontaines.

3 thèmes ont été retenus : cohésion sociale, cadre de vie et emploi. « Le conseil citoyen est le lieu d'expression des habitants, associations et acteurs locaux du quartier, que rassemble leur appartenance commune au quartier et l'objectif commun d'apporter les réponses les plus pertinentes aux problématiques identifiées ». Il va être animé par Gregory Galbadon qui a pris son poste au 1^{er} mars 2016.

Les principes généraux qui guident l'action des conseils citoyens sont inscrits dans la loi n° 2014-173 du 21 février 2014 de programmation pour la ville et la cohésion urbaine : liberté, égalité, fraternité, laïcité et neutralité. D'autres principes renvoient aux enjeux démocratiques et opérationnels au sein des conseils citoyens : souplesse, indépendance, pluralité, parité, proximité, citoyenneté et co-construction.

De ce fait, dans son projet social le centre d'animation intègre la problématique du quartier Claires-Fontaines comme un de ses axes de travail.

K.d) Actions en direction du quartier Claires-Fontaines

La mise en place d'un centre social socioculturel en relation avec le quartier Claires-Fontaines s'entend par :

L'existence de besoins spécifiques,

Le contrat de ville qui crée une opportunité de travailler en partenariat,

Le conseil citoyen qui favorise la participation des habitants.

- Développer la convivialité et renforcer le lien social au sein du quartier
- Favoriser l'accès de tous aux activités sportives et culturelles
- Améliorer la réussite scolaire des enfants du quartier
- Mieux vivre et promouvoir la santé (y compris mentale)

Objectifs généraux

- Favoriser les liens intergénérationnels.
- Rompre l'isolement et renforcer la cohésion sociale.
- Permettre aux habitants de s'investir dans l'amélioration de leur cadre de vie.
- ☀ Permettre l'épanouissement individuel et collectif des habitants.
- ✚ Améliorer la réussite scolaire des enfants.

Objectifs opérationnels actions

- En mobilisant les habitants autour de projets communs.
- En développant la convivialité et en renforçant le lien social au sein du quartier.

	<ul style="list-style-type: none"> ■ En pérennisant la dynamique créée autour du « jardin partagé ». ■ En participant au conseil citoyen, au comité de quartier. ☀ En favorisant l'accès de tous aux activités sportives, culturelles et de loisirs. ✚ En étudiant la possibilité de créer un contrat local d'accompagnement à la scolarité (CLAS).
Résultats attendus	<ul style="list-style-type: none"> ■ L'ouverture d'un lieu d'accueil et de rencontre. ■ La création d'animations collectives. ■ La création d'un poste Adulte Relais. ■ La création d'autres « jardins partagés ». ■ La redynamisation du comité de quartier. ☀ La participation des habitants aux activités proposées. ☀ L'utilisation du fond participatif des habitants ✚ La création d'un contrat local d'accompagnement à la scolarité.
Indicateurs d'évaluation	<ul style="list-style-type: none"> ■ Nombre d'habitants fréquentant le lieu d'accueil et de rencontre. ■ Nombre d'habitants impliqués dans les animations collectives. ■ Création effective du poste Adulte Relais, rédaction de la fiche de poste adaptée à la fonction. ■ De nouveaux jardins partagés ont-ils été créés. ■ Nombre de nouveaux habitants impliqués autour du jardin partagé. ■ Constitution d'un nouveau conseil d'administration pour le comité de quartier. ☀ Nombre d'habitants participant aux activités. ☀ Nombre de projets proposés et portés par les habitants. ✚ Prise de décision concernant le CLAS.

K.e) Actions inhérentes à la création de la nouvelle collectivité

Extension du territoire de la collectivité, nouvelle organisation à réfléchir :

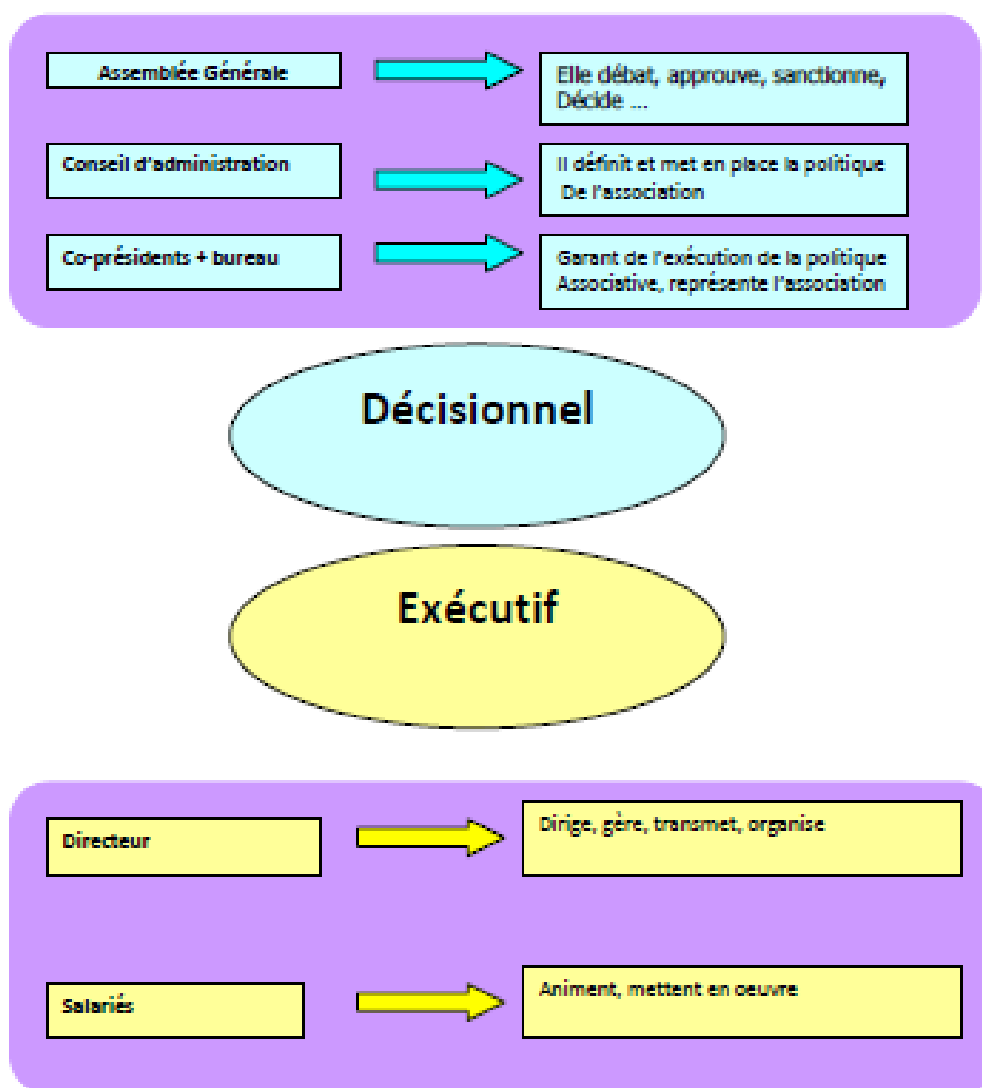
- Aider à créer un véritable territoire, l'irriguer.
- valoriser les ressources existantes et renforcer la proximité au travers de l'identité et la spécificité des communes qui font le cœur du territoire.
- permettre la délocalisation.
- favoriser une ouverture sur les communes rurales.
- Rayonner sur l'ensemble du territoire.
- Promouvoir l'existant et mettre en valeur les richesses du territoire.

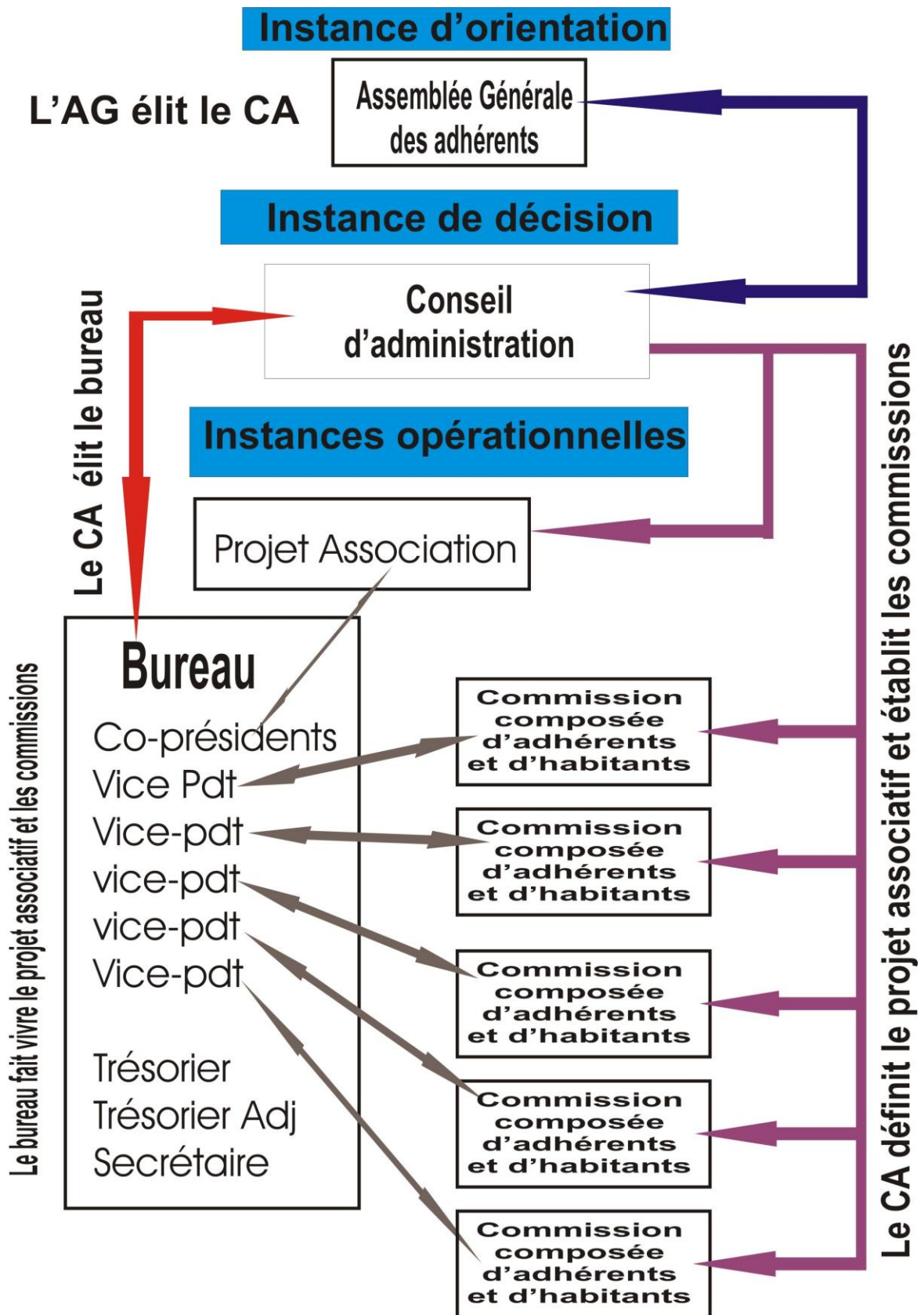
Objectifs généraux	<ul style="list-style-type: none"> ■ Découvrir et connaître les composantes sociales et socioculturelles des nouveaux pôles intégrant la nouvelle communauté de communes.
Objectifs opérationnels actions	<ul style="list-style-type: none"> ■ En réalisant un diagnostic participatif auprès des habitants, des associations, des institutions et des élus.
Résultats attendus	<ul style="list-style-type: none"> ■ La perception de l'identité sociale et socioculturelle globale de la nouvelle communauté de communes.
Indicateurs d'évaluation	<ul style="list-style-type: none"> ■ Réalisation effective du diagnostic.

L) LES MOYENS FONCTIONNELS, HUMAINS, FINANCIERS

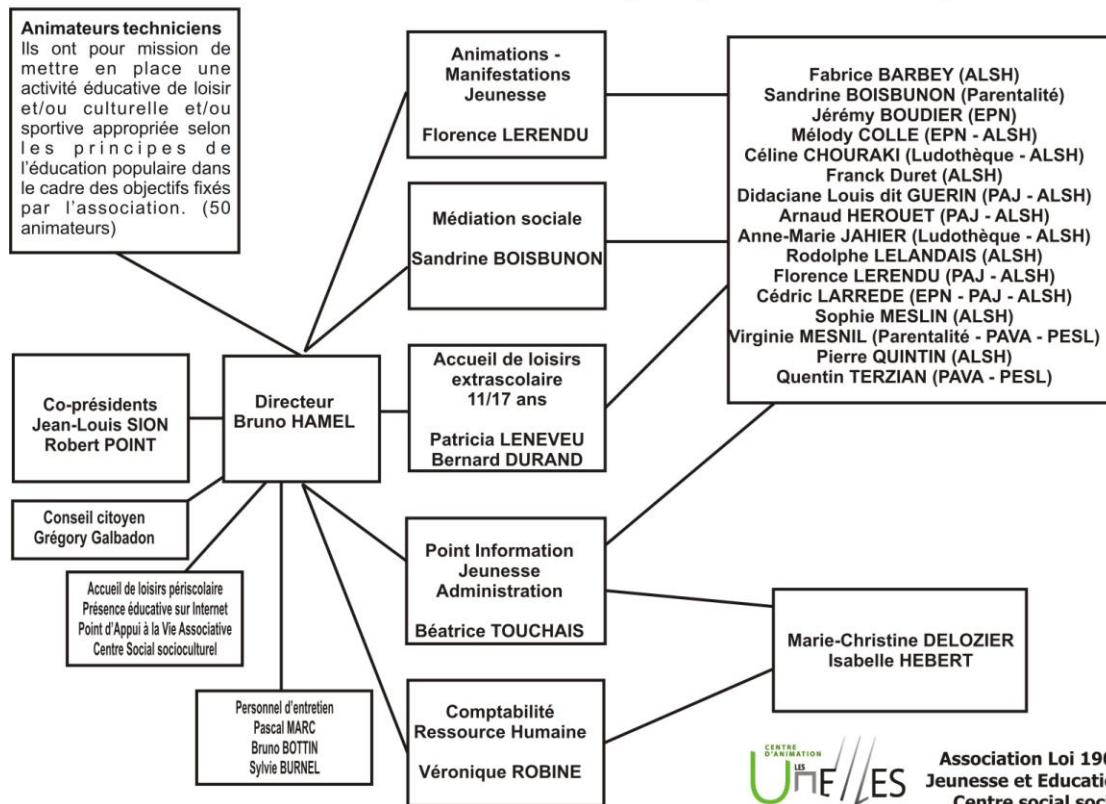
L.a) Organigramme et état du personnel :

SHEMA ORGANISATIONNEL GLOBAL

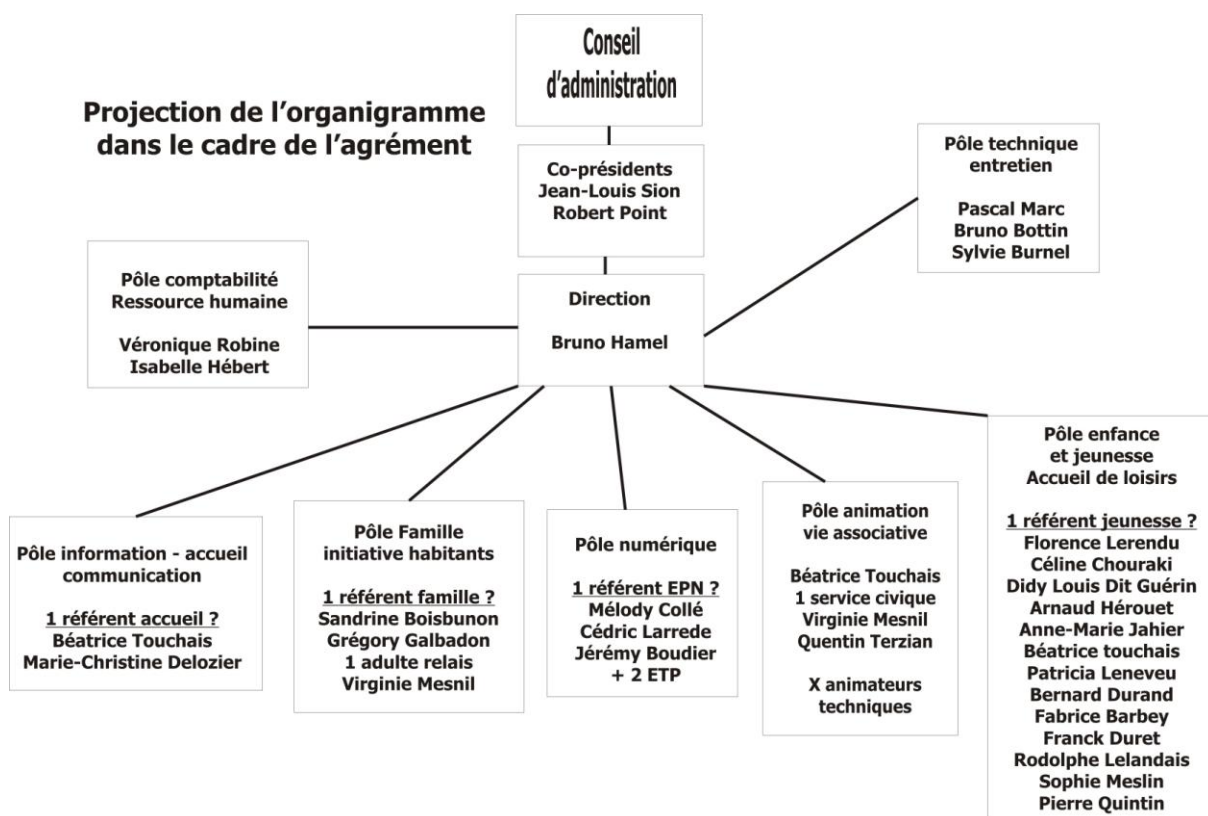




Centre d'Animation les Unelles - Organigramme au 1er juillet 2016



Projection de l'organigramme dans le cadre de l'agrément



L.b) La place des bénévoles :

Le conseil d'administration de l'association est composé de 22 bénévoles. 9 sont des représentants des associations adhérentes, 6 représentent les adhérents qui pratiquent une activité, 4 sont nommés parmi les élus communautaires et 2 parmi les élus de la ville. C'est à ce conseil d'administration que revient la définition des orientations du Centre d'Animation. Ses membres se réunissent en assemblée plénière ou en bureau une dizaine de fois dans l'année. De plus les bénévoles du conseil d'administration consacrent de leur temps à des réunions de commissions et apportent leur aide dans le cadre des animations proposées par le centre. Ainsi les 2 co-présidents ont au moins une réunion en face à face hebdomadaire avec le directeur pour réguler le travail de concertation entre les professionnels, les bénévoles, les adhérents et les usagers.

Les bénévoles élus au conseil d'administration ont un rôle décisionnaire : sur la politique d'orientation du Centre d'Animation, sur les projets et les actions qu'ils entendent mener, sur leurs obligations en tant qu'employeur, sur tout ce qui influe la vie sociale et budgétaire du Centre, sur les relations qu'ils entendent mettre en place avec les différents partenaires et notamment les représentants des deux collectivités.

En plus des administrateurs le centre fait appel à des bénévoles dans l'organisation de ces manifestations : Festival du jouet et du jeu ; fête du jeu ; rencontre numériques ; week-end créatif ; mise en place des expositions ; journée des associations, fêtes des adhérents...

Pour sa première édition de sa course à obstacle « la boue » fédère » le centre a pu mobiliser 150 bénévoles.

L.c) organisation du partenariat :

Le partenariat est multiple et se décline sous différente manière :

Dans le cadre du PESL : participation à la déclinaison du « S » du Projet Educatif Local.

Dans le cadre du Pool Jeunesse : participation au fonctionnement des services jeunesse de la communauté de façon transversale.

Dans le cadre du Comité Organisationnel de la Culture (COC) : participation à la mise en place d'actions culturelles sur la communauté de communes.

Dans le cadre du contrat de ville : participation à la mise en place du contrat de ville par le biais du conseil citoyen porté par le centre d'animation.

Dans le cadre du développement social local : participation au collectif « mieux vivre à Claires Fontaines ».

Dans le cadre de la vie associative : participation au soutien à la vie associative.

L.d) description sommaire des locaux :

Des locaux et des espaces mis à disposition par la collectivité

Centre administratif et Culturel des Unelles : 5628 m²

- 5ème étage (bureau 25 m²)
 - (2 salles activité x 20 m²)
- 3ème étage (6 salles de réunion x 25 m²)
 - (1 bureau x 12 m²)
 - (2 salle d'activité x 25 m²)
 - (1 salle de cours x 25 m²)
 - (1 salle de cours x 12 m²)
 - (salles activité 160 m²)
 - (1 vestiaire x 25 m²)
- Rdc
 - (2 bureaux x 12 m²)
 - (1 bureau x 25 m²)
 - (ludothèque 150 m²)
 - (salle activité 20 m²)
 - (salle multimédia 40 m²)
 - (accueil jeunes 120 m²)
 - (salle de conférence 100 m²)

Point J Claires fontaines : Point accueil Jeunes et Coffre à jouets : 250 m²

Préau de l'École Jules Verne : 100 m²

Epn Cerisy-la Salle : 50 m²

EPN Gavray : 25 m²

L.e) le budget

En annexe.